

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

OFFICIAL LANGUAGES

LANGUES OFFICIELLES

Chair:

The Honourable CLAUDETTE TARDIF

Présidente :

L'honorable CLAUDETTE TARDIF

Monday, December 2, 2013
Monday, December 9, 2013

Le lundi 2 décembre 2013
Le lundi 9 décembre 2013

Issue No. 2

Fascicule n° 2

First and second meetings on:

CBC/Radio-Canada's obligations under
the Official Languages Act and some aspects of
the Broadcasting Act

Première et deuxième réunions concernant :

Les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la
Loi sur les langues officielles et de certains aspects
particuliers de la Loi sur la radiodiffusion

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Claudette Tardif, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Bellemare	* Cowan
Beyak	(or Fraser)
* Carignan, P.C.	Fortin-Duplessis
(or Martin)	Poirier
Chaput	Rivard
Charette-Poulin	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Rivard replaced the Honourable Senator McIntyre (*December 9, 2013*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Claudette Tardif

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.
et

Les honorables sénateurs :

Bellemare	* Cowan
Beyak	(ou Fraser)
* Carignan, C.P.	Fortin-Duplessis
(ou Martin)	Poirier
Chaput	Rivard
Charette-Poulin	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Rivard a remplacé l'honorable sénateur McIntyre (*le 9 décembre 2013*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, November 21, 2013:

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Ringuette:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to examine and report on CBC/Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act;

That the documents received, evidence heard and business accomplished on this subject by the committee since the beginning of the First Session of the Forty-first Parliament be referred to the committee; and

That the committee report from time to time to the Senate but no later than June 30, 2014, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 90 days after the tabling of the final report.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 21 novembre 2013 :

L'honorable sénatrice Tardif propose, appuyée par l'honorable sénatrice Ringuette,

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis sur la question par le comité depuis le début de la première session de la quarante et unième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 30 juin 2014, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 90 jours suivant le dépôt du rapport final.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, December 2, 2013
(4)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m., in room 9, Victoria Building, the deputy chair, the Honourable Andrée Champagne, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Beyak, Champagne, P.C., Chaput, McIntyre and Poirier (6).

Other senator present: The Honourable Senator Robichaud, P.C. (1).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Brigitte Lemay, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee commenced its study on CBC/Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act.

WITNESS:

As an individual:

The Honourable Pierre De Bané, P.C., former senator.

Mr. De Bané, P.C., made a presentation and answered questions.

At 6:19 p.m., the committee suspended.

At 6:24 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee proceeded in camera to discuss a draft agenda.

At 6:46 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, December 9, 2013
(5)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Beyak, Champagne, P.C., Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, Poirier, Rivard and Tardif (9).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 2 décembre 2013
(4)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, dans la salle 9 de l'édifice Victoria sous la présidence de l'honorable Andrée Champagne (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Beyak, Champagne, C.P., Chaput, McIntyre et Poirier (6).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Robichaud, C.P. (1).

Aussi présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Brigitte Lemay, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat jeudi 21 novembre 2013, le comité débute son étude concernant les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion.

TÉMOIN :

À titre personnel :

L'honorable Pierre De Bané, C.P., ancien sénateur.

M. De Bané, C.P., fait une déclaration et répond aux questions.

À 18 h 19, la séance est suspendue.

À 18 h 24, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos pour discuter d'un projet d'ordre du jour.

À 18 h 46, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 9 décembre 2013
(5)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, dans la salle 9 de l'édifice Victoria sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Beyak, Champagne, C.P., Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, Poirier, Rivard et Tardif (9).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Brigitte Lemay, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee continued its study on CBC/Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act.

WITNESSES:

CBC/Radio-Canada:

Louis Lalande, Executive Vice President, French Services;
 Patricia Pleszczynska, Executive Director, Regional Services and ICI Radio-Canada Première;
 Michel Cormier, Executive Director, News and Current Affairs, French Services.

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission:

Scott Hutton, Executive Director of Broadcasting;
 Renée Gauthier, Senior Manager, French-language Television;
 Guillaume Castonguay, Senior Policy Analyst, Broadcasting.

The chair made a statement.

Mr. Lalande made a presentation and, with Mr. Cormier and Ms. Pleszczynska, answered questions.

At 6:20 p.m., the committee suspended.

At 6:30 p.m., the committee resumed.

Mr. Hutton made a presentation and answered questions.

At 7:30 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,
 Daniel Charbonneau
Clerk of the Committee

Aussi présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Brigitte Lemay, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat jeudi 21 novembre 2013, le comité continue son étude concernant les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion.

TÉMOINS :

CBC/Radio-Canada :

Louis Lalande, vice-président principal, Services français;
 Patricia Pleszczynska, directrice générale, Services régionaux et ICI Radio-Canada Première;
 Michel Cormier, directeur général de l'information, Services français.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes :

Scott Hutton, directeur exécutif de la radiodiffusion;
 Renée Gauthier, gestionnaire principale, Télévision de langue française;
 Guillaume Castonguay, analyste principal des politiques, radiodiffusion.

La présidente fait une déclaration.

M. Lalande fait une déclaration et, avec M. Cormier et Mme Pleszczynska, répond aux questions.

À 18 h 20 la séance est suspendue.

À 18 h 30, la séance reprend.

M. Hutton fait une déclaration et répond aux questions.

À 19 h 30, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, December 2, 2013

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day, at 5 p.m., to carry out a study on CBC/Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act.

Senator Andrée Champagne (*Deputy Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Deputy Chair: Honourable senators, I am Senator Andrée Champagne, from Quebec. I am the deputy chair of this committee, and I will be presiding over this meeting in the absence of our chair, Claudette Tardif, who had a medical appointment today.

I will begin the meeting by asking the senators to introduce themselves, starting on my right.

Senator Robichaud: I am Fernand Robichaud, from New Brunswick, Saint-Louis-de-Kent.

Senator Chaput: Good afternoon. I am Maria Chaput, a senator from Manitoba.

Senator Poirier: Good afternoon. I am Rose-May Poirier, a senator from New Brunswick.

[*English*]

Senator Beyak: Senator Lynn Beyak, northwestern Ontario.

[*Translation*]

Senator McIntyre: Good afternoon. I am Paul McIntyre from New Brunswick.

The Deputy Chair: Today, we are continuing our study on CBC/Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act.

Those who have been following our committee's activities for a while know that one of our members up until a few months ago was Senator Pierre De Bané. He had to leave the Senate, in compliance with our laws, as he had reached the age limit. Those among you who have been following our work know about the importance of Senator De Bané's comments, and the work he prepared and presented on CBC's obligations and some aspects of the Broadcasting Act.

The Subcommittee on Agenda and Procedure thought it would be a good idea to ask the former senator, at the beginning of the session — since the CRTC has imposed new rules on the licences — to explain to us those changes and tell us whether they have led

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 2 décembre 2013

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, pour faire une étude sur les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion.

La sénatrice Andrée Champagne (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La vice-présidente : Honorables sénateurs, je suis la sénatrice André Champagne, du Québec, vice-présidente de ce comité que je présiderai en l'absence de notre présidente, la sénatrice Claudette Tardif, qui avait un rendez-vous médical aujourd'hui.

Je commencerai la séance en demandant aux sénateurs de se présenter en débutant par ma droite.

Le sénateur Robichaud : Je m'appelle Fernand Robichaud, du Nouveau-Brunswick, Saint-Louis-de-Kent.

La sénatrice Chaput : Bonjour, je m'appelle Maria Chaput, sénatrice du Manitoba.

La sénatrice Poirier : Bonjour, je m'appelle Rose-May Poirier, sénatrice du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice Beyak : Sénatrice Lynn Beyak, du nord-ouest de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur McIntyre : Bonjour, je m'appelle Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

La vice-présidente : Nous continuons aujourd'hui notre étude sur les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion.

Ceux et celles qui ont suivi les activités de notre comité depuis un moment savent bien que nous comptons parmi nos membres, il y a quelques mois, le sénateur Pierre De Bané, qui a dû quitter le Sénat, nos lois étant ce qu'elles sont, parce qu'il avait atteint l'âge limite. Ceux d'entre vous qui ont suivi nos travaux connaissent l'importance des remarques et des travaux préparés et présentés par le sénateur De Bané au sujet des obligations de Radio-Canada et des aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion.

Le Sous-comité du programme et de la procédure a cru qu'il serait de bon aloi de lui demander, en ce début de session, puisque le CRTC a imposé de nouvelles règles aux licences, nous expliquer ces changements et nous dire s'ils sont mieux ou s'ils n'ont rien

to improvements or have not changed anything. The person who has studied all those changes and can explain everything to us is certainly our former colleague, to whom I have the pleasure of giving the floor, the Honourable Pierre De Bané.

Hon. Pierre De Bané, P.C., former senator: Thank you very much, Madam Deputy Chair. First, we all hope that you will shrug off this nasty irritation very soon. Second, I also want to tell you how thankful I am to my colleagues for inviting me to discuss a topic that was truly a constant concern of mine.

[English]

I realize that there is no other country in the world where all the citizens fund one national broadcaster and that broadcaster interprets its mission differently depending on what language we speak. That has troubled me a lot.

Particularly, when the national broadcaster, through its French section, answered me in writing, and officially to the former chair of our committee, the Honourable Maria Chaput, that there is absolutely nothing in common between the two audiences and that explains why there is no resemblance between “*The National*” and “*Le Téléjournal*.” This was put in writing in the official response to the chair of our committee in answer to all the questions we put.

[Translation]

If you will allow it, Madam Deputy Chair, I would like to quickly go over all the documents I have prepared for you.

The first document, of which only a summary is provided in the binder, is the most significant study I have read on the issue. Following the election of the Parti Québécois, in 1976, Mr. Trudeau wrote to the Chairman of the CRTC, Harry Boyle, to ask him whether CBC/Radio-Canada was fulfilling the mandate given to it in the Broadcasting Act. Chairman Harry Boyle answered that he would have to conduct a study on the issue and that, in order to do so, he would have to hire Canada’s top experts to answer that question.

[English]

The CRTC hired a great number of top experts to make studies, and all of these are in the annex to the report. You will be receiving the full report, which is a huge document that the clerk of the committee has in his hands. A copy will be delivered to your office. What I have included here are only some excerpts of the document. I have highlighted, in those excerpts, some of the observations of the CRTC.

Let me read to you one of them, which is very important. On page 80 and 81 of the report but, in your document, in English, page 21, and in French, page 23.

changé. La personne qui a étudié tous ces changements et qui peut nous l’expliquer, c’est bien notre ancien collègue, à qui j’ai le plaisir de donner la parole, l’honorable Pierre De Bané.

L’honorable Pierre De Bané, C.P., ancien sénateur : Merci beaucoup, madame la vice-présidente. Premièrement, chacun d’entre nous espère que très bientôt vous serez débarrassée de cette vilaine irritation. Deuxièmement, je voudrais également vous dire combien je remercie mes collègues de m’inviter à leur parler du sujet qui était réellement ma préoccupation constante.

[Traduction]

Dans aucun autre pays du monde, on ne voit les citoyens financer un diffuseur national, et ce diffuseur interpréter sa mission différemment, selon la langue parlée. Cela me trouble beaucoup.

J’ai été particulièrement troublé quand le diffuseur national, par l’intermédiaire de son service francophone, nous a répondu par écrit, à moi et, de manière officielle, à l’ancienne présidente du comité, l’honorable Maria Chaput, que les deux publics n’ont absolument rien en commun, ce qui explique que les émissions *The National* et *Le Téléjournal* ne se ressemblent pas. Cette réponse a été adressée par écrit officiellement à la présidente du comité, en réponse à toutes les questions que nous avons posées.

[Français]

Si vous me le permettez, madame la vice-présidente, je voudrais faire avec vous une revue rapide de tous les documents que j’ai préparés à votre intention.

Le premier document, dont vous n’avez dans le cahier à anneaux que le sommaire, est l’étude la plus importante que j’ai lue sur le sujet. À la suite de l’élection du Parti québécois, en 1976, M. Trudeau avait écrit au président du CRTC, M. Harry Boyle, pour lui demander si la Société Radio-Canada respectait le mandat qui lui avait été donné dans la Loi sur la radiodiffusion. Le président Harry Boyle a répondu qu’il allait faire une étude là-dessus et qu’il faudrait, pour ce faire, engager les plus grands spécialistes au Canada pour répondre à cette question.

[Traduction]

Le CRTC a retenu les services des plus grands spécialistes pour réaliser des études, lesquelles se trouvent toutes en annexe dans le rapport. Vous recevrez le rapport complet. Il s’agit d’un énorme document que le greffier du comité a entre les mains. Une copie du rapport vous sera livrée à chacun, à votre bureau. Je n’ai inclus ici que des extraits du document. J’ai surligné, dans ces extraits, certaines des observations du CRTC.

Permettez-moi de vous en lire une, qui est très importante. Elle se trouve aux pages 80 et 81 du rapport, mais vous la verrez dans votre document à la page 21 en anglais, et à la page 23 en français.

[Translation]

Here is a direct quote:

There seems to be a good deal of anxiety, both inside the CBC and outside it, about protecting the CBC in its present form. We believe that this feeling is out of touch with the reality of the situation now. It seems to spring from a fear that the CBC may lose its present degree of autonomy and be taken over as a spokesman for the government, or rather for the party in power in Ottawa. It seems to us that this danger is remote, and we have tried to show that the present status of the CBC, in which it has autonomy without true accountability, is a far more immediate danger, and one which threatens the continued existence of the CBC itself.

[English]

It seems to us that this danger is remote, and we have tried to show that the present status of the CBC, in which it has autonomy without true accountability, is a far more immediate danger, and one which threatens the continued existence of the CBC

[Translation]

In addition, while doing its study, the CRTC did not receive CBC/Radio-Canada's permission to question the employees. The commission was told that this would be an intrusion into the corporation's management. This is a summary, and you will obviously see in the report many pages outlining the findings of experts from all Canadian provinces who participated in the study. Two very thought-provoking observations were laid out. They finally say that the two news bulletins appear to come from different planets.

[English]

There is absolutely nothing in common between the two.

[Translation]

They also add a point to which we have not paid enough attention — a journalist's role is not only to cover the news, but also to decide which stories are important. There are thousands of news items every day, and the ones reporters choose for the 20 or 30 minutes of airtime are the stories people should focus on. When journalists choose only one type of news items, they are professionally biased. I thought that was very interesting.

The report adds that all media do this; they try to find issues that are surprising or out of the ordinary. However, they do point out that only CBC/Radio-Canada has a statutory obligation to cover Canada as a whole and provide a global picture. That is the

[Français]

Alors je vais le lire en français, et je cite :

Il nous a semblé apercevoir, tant à l'intérieur qu'en dehors de la Société, une certaine volonté de lui voir conserver à tout prix sa forme actuelle. Cet objectif ne nous paraît pas souhaitable. Il semble reposer sur la peur de voir l'autonomie de la Société disparaître au profit du gouvernement, jusqu'à ce qu'elle ne soit plus qu'un outil de propagande pour parti au pouvoir à Ottawa. À notre avis, c'est là un danger purement hypothétique. Comme nous avons tenté de le démontrer, le statut actuel de la Société (organisme autonome qui n'a de compte à rendre à personne), constitue un danger bien plus imminent puisqu'il suscite la remise en question de l'existence même de la Société.

[Traduction]

À notre avis, c'est là un danger purement hypothétique. Comme nous avons tenté de le démontrer, le statut actuel de la Société (organisme autonome qui n'a de compte à rendre à personne), constitue un danger bien plus imminent puisqu'il suscite la remise en question de l'existence même de la Société...

[Français]

D'ailleurs, pour faire leur étude, le CRTC n'a pas reçu la permission de CBC/Radio-Canada pour aller interroger les employés. On leur a dit que cela serait une intrusion dans leur gestion de la société. Il s'agit là du résumé et, évidemment, vous verrez dans le rapport des pages et des pages faisant état de spécialistes de toutes les provinces canadiennes qui y ont participé. Il y a là deux observations fort intéressantes. Ils disent, finalement, que lorsqu'on regarde les deux bulletins de nouvelles, on dirait qu'ils ont été faits chacun sur une planète différente.

[Traduction]

Ils n'ont absolument rien en commun.

[Français]

Ils ajoutent aussi un point sur lequel nous n'avons pas porté assez d'attention : le rôle de journaliste n'est pas seulement de couvrir la nouvelle, mais également de décider quelle est la nouvelle qui est importante. Il y a des milliers de nouvelles par jour, et c'est celles qu'ils choisissent pour les 20 ou 30 minutes qui sont celles auxquelles les gens devraient porter attention. Et lorsqu'ils ne choisissent qu'une sorte de nouvelles, au point de vue professionnel, c'est biaisé. J'ai trouvé cela très intéressant.

Là, ils ajoutent que tous les médias font cela; ils essaient de trouver ce qui est surprenant, ce qui est étonnant ou hors du commun, et cetera. Mais ils disent toutefois que seule Radio-Canada a une obligation en vertu de la loi de faire le contraire et

only medium of communication with this obligation, which it is breaching systematically. This is the most important document to read. It is by far the most significant study.

For the next few points, you have my report I prepared for the CRTC. I also wrote Shaun Poulter to obtain the number of journalists and their geographic distribution. He sent me the list. It took a while, but he did send it to me, and I asked for his permission to publish it.

[English]

He told me, “You definitely can do that, and it’s nice of you to ask.” That document is under tab 3, the geographic distribution of all the journalists, with permission to distribute it.

[Translation]

Ms. Pleszcynska was then the director of programming and other services outside Quebec, and I told her that I had a note according to which there were over 200 journalists outside Quebec. She confirmed that, and she would have known because she was the director. When I submitted my brief to the CRTC, The Canadian Press called CBC/Radio-Canada and said the following:

[English]

Hey, De Bané says there are 600 journalists at CBC and 600 at Société Radio-Canada, and Mr. McKinnon, Angus McKinnon, director of communications of the corporation, confirmed the numbers.

[Translation]

Finally, Chantal Francœur, Ph.D., professor in communications at the École des médias de l’Université du Québec à Montréal, did her Ph.D. thesis on the Société Radio-Canada, where she spent 15 years as a journalist. For the first time, Société Radio-Canada allowed a Ph.D. student to enter Radio-Canada and attend senior management meetings for months. She wrote a book about the experience. That book is basically her Ph.D. thesis, and I invite you to look at the number of journalists on page 8 of her book.

[English]

You have the translation in English of that paragraph of her Ph.D. thesis where she says:

[Translation]

In the winter of 2010, just before the integration, Radio-Canada’s information service across the country had 765 journalists, occupying a wide range of positions, including correspondents, presenters, researchers, editors, assignment editors, copy editors, specialized journalists, regional journalists and national journalists.

de parler de la globalité du Canada, de donner le tableau d’ensemble. C’est le seul média de communication qui a cette obligation et qu’il viole systématiquement. C’est un document capital qu’il faut lire; c’est de loin l’étude la plus importante.

Pour les autres points qui suivent, vous avez mon rapport que j’ai préparé pour le CRTC; ensuite, M. Shaun Poulter à qui j’ai écrit pour avoir le nombre de journalistes et leur répartition géographique. Il m’a envoyé la liste; ç’a pris un certain temps, mais il me l’a envoyée et je lui ai demandé la permission de la publier.

[Traduction]

Il m’a dit que je pouvais absolument le faire, et que c’était gentil de ma part de l’avoir demandé. Ce document se trouve sous l’onglet 3. C’est la répartition géographique de tous les journalistes, et j’ai eu la permission de la diffuser.

[Français]

Lorsque Mme Pleszcynska était directrice à ce moment-là des programmations et autres à l’extérieur du Québec, je lui ai dit que j’avais une note disant qu’il y avait plus de 200 journalistes à l’extérieur du Québec. Elle m’a répondu : « Certainement. » Elle le sait puisqu’elle était la directrice. Lorsque j’ai publié mon mémoire au CRTC, La Presse canadienne a appelé CBC/Radio-Canada et ils ont dit :

[Traduction]

Hé, De Bané dit qu’il y a 600 journalistes à la CBC et 600 à la Société Radio-Canada, et M. McKinnon — Angus McKinnon, directeur des communications de la Société — l’a confirmé.

[Français]

Finalemment, Chantal Francoeur, Ph.D, professeure en communication à l’École des médias de l’Université du Québec à Montréal, a fait sa thèse de doctorat sur la Société Radio-Canada, où elle a été journaliste durant 15 ans. Pour la première fois, la Société Radio-Canada a permis à une étudiante au doctorat d’entrer à Radio-Canada, d’assister aux réunions des chefs de la haute direction durant des mois; et elle a écrit un livre. C’est sa thèse de doctorat, au fond, qui est dans ce livre, et je vous invite à y lire le nombre de journalistes à la page 8 de son livre.

[Traduction]

Vous avez le paragraphe de sa thèse de doctorat dans lequel elle dit :

[Français]

À l’hiver 2010, à la veille de l’intégration, le service d’information de Radio-Canada dans l’ensemble du pays compte 765 journalistes, occupant des postes variés de correspondants, présentateurs, chercheurs, rédacteurs, affectateurs, secrétaires de rédaction, journalistes spécialisés, journalistes régionaux, journalistes nationaux.

You can understand my surprise over the fact that 559 of all those people were in Montreal.

Under item No. 7, you see that Shaun Poulter sent me a list where the number was 1,200. Now, he has sent our former chair, Senator Chaput, information according to which there are currently only 550 individuals in both networks. In this case, journalists are considered to be only those employees who are on the air.

Of course, as Professor Francœur points out, journalism, as a profession, involves a lot of variety. I was told that some journalists work out of their car at night, covering road accidents. Today, electronics have brought so much variety into television and radio. Journalists also take care of Web content and other duties.

In response to the madam, after all the others had confirmed the number of journalists, we were sent this kind of an answer. That gives you an idea and explains to me why, when I testified before the CRTC, I was asked why CBC/Radio-Canada was so resistant to providing information. That was a question put to me, and the CRTC is wondering why this corporation funded by all Canadians is unable to discuss reality in a clear and honest manner.

Under point 8, I analyze all that. Under point 9, you will find the letter sent to the chair of the committee, who was Senator Maria Chaput at the time. That letter contains the following sentence.

[English]

To paraphrase, it would be misleading to evaluate the subjects raised on the *Téléjournal* in comparison with the content of *The National* broadcast of the CBC antenna. Certainly both broadcasts are news programs, but their respective teams take editorial decisions based on the imperative of responding to the needs of their listeners, which are very different.

We are there with the explicit decision to put aside the objectives which are mentioned in the Broadcasting Act, and let me remind you of some of them. There are nine different objectives, but I will mention only the following:

[Translation]

- ii. reflect Canada and its regions [. . .]
- iii. actively contribute to the flow and exchange of cultural expression,
- vi. contribute to shared national consciousness and identity. . .

[English]

Those are two different audiences. This is the imperative to give totally different things.

Et là-dessus, 559 sont à Montréal; vous comprenez ma surprise.

À l'onglet n° 7, il est question de M. Shaun Poulter qui m'avait envoyé une liste faisant état d'un nombre de 1 200; et là, il envoie à notre ancienne présidente, la sénatrice Chaput, l'information selon laquelle maintenant il n'y en a plus que 550 dans les deux réseaux. Parce que là, les journalistes sont ceux qui sont en ondes seulement.

Alors que, évidemment, comme dit la professeure Francoeur, il y a dans ce métier toutes les variations dans l'exercice de sa profession. Comme on me l'a expliqué même, il y a des journalistes dont la fonction, la nuit, est de se promener en voiture pour aller couvrir un accident d'auto quelque part. Il y en a une variété dans ce domaine de la télévision et de la radio aujourd'hui avec l'électronique. Il y a ceux qui s'occupent du Web, et cetera; ce sont tous des journalistes.

En réponse à madame, après que tous les autres aient confirmé le nombre de journalistes, on nous a envoyé une réponse comme celle-là. Cela vous donne une idée et cela m'explique pourquoi, lorsque j'ai témoigné au CRTC, on m'a demandé pourquoi CBC/Radio-Canada résiste tellement à donner l'information. C'est une des questions qu'on m'a posées et eux-mêmes se demandaient pourquoi cette société financée par tous les Canadiens est incapable de parler clairement et franchement de la réalité.

À l'onglet 8, j'analyse toutes ces choses. À l'onglet 9, il y a la lettre envoyée à la présidente du comité, qui était à l'époque la sénatrice Maria Chaput. Vous pouvez lire dans cette lettre la phrase suivante.

[Traduction]

En gros, on dit qu'il serait trompeur de comparer les sujets traités au *Téléjournal* à ceux du *National* de la CBC. Il s'agit dans les deux cas d'émissions d'informations, mais chacune des deux équipes prend ses propres décisions éditoriales en fonction des besoins très différents de leurs auditeurs respectifs.

Nous sommes devant la décision de laisser de côté les objectifs précisés dans la Loi sur la radiodiffusion, dont je vais vous en répéter quelques-uns. Il y en a neuf, mais je ne vous mentionnerai que les suivants :

[Français]

- ii. refléter la globalité canadienne [...]
- iii. contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange de diverses formes qu'elle peut prendre,
- vi. contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales,

[Traduction]

Ce sont deux publics différents. C'est l'impératif qui justifie deux choses complètement différentes.

[Translation]

And the corporation does not seem to care about the fact that, every evening, on television, there is absolutely nothing in common between *The National* and *Le Téléjournal*. Those two news bulletins have nothing in common, even though the act states that the programming should “contribute to shared national consciousness and identity.”

After I submitted my report, Société Radio-Canada published a news release on its website where it stated that it was misleading of me to compare *Le Téléjournal* to *The National* because I should, on the contrary, carry out a study on all of their news bulletins over a 24-hour period. Clearly, that comment was made in bad faith. Everyone knows, as the CRTC points out, that the program that attracts the majority of Canadians is the 9 o'clock news. The commission adds that the news should not come on at 11 p.m., but rather at 9 p.m., as many people are already in bed by 11 p.m.

What is Radio-Canada doing today? It airs its news bulletin, which basically covers Quebec, at 9 p.m., and those who have cable television — and only those who have cable television — can tune in to a news bulletin at 11 p.m., on RDI. Those who do not have RDI cannot have access to news for other Canadian provinces. That is covered under points 10 and 11.

Under point 12, you will find my response to Radio-Canada during the CRTC hearings. Radio-Canada was the first witness and also the last. If anyone had anything to say regarding its brief and what Radio-Canada said about it, they had the right to respond. That is what I did. I will tell you only a bit about that response.

At some point, the Chairman of the CRTC asked the President of Radio-Canada what the percentage of Canadian news was on his news bulletin, *Le Téléjournal*. Mr. Lacroix answered that Canadian and foreign news accounted for 50 per cent of the news bulletin. He put Canada in the same category as foreign countries. I think that is inexcusable. Up until a few months ago, on Radio-Canada's radio station, announcements would be made several times a day asking listeners to tune in to their afternoon program on Canadian and foreign news. They are lumping Canada and foreign countries together. That is what the president himself did before the CRTC. The figures are actually very straightforward. International news items account for 35 per cent, and Canadian news items account for 15 per cent of the content. He simply added the two figures. He said that Canadian and foreign news stories account for 50 per cent.

The Deputy Chair: Mr. De Bané, I think you are fairly familiar with how our committee works. I am prepared to offer you five additional minutes, but perhaps you should wrap things up, so as to allow our colleagues to ask all the questions they have in mind.

Mr. De Bané: I will not abuse your patience; you have already been very indulgent so far.

[Français]

Et cela ne semble pas les intéresser que tous les soirs, à la télévision, il n'y ait absolument rien en commun entre *The National* et *Le Téléjournal*. Rien en commun. Alors que la loi stipule que la programmation devrait « contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales ».

Après avoir déposé mon rapport, la Société Radio-Canada a publié un communiqué sur son site web où elle répond que : « C'est trompeur de la part du sénateur De Bané de comparer *Le Téléjournal* à *The National* parce qu'il faudrait, au contraire, qu'il fasse une étude sur tous nos bulletins d'information durant 24 heures. » Évidemment, c'est un commentaire réellement de mauvaise foi. Tout le monde sait, comme le dit le CRTC, qu'il y a une émission qui rassemble la majorité des Canadiens, et c'est le bulletin de 21 heures. Ils ajoutent que ce n'est pas à 23 heures qu'il faut passer ce bulletin mais bien à 21 heures, parce qu'à 23 heures, beaucoup sont déjà couchés.

Que fait Radio-Canada aujourd'hui? Ils présentent leur bulletin d'information, qui couvre essentiellement le Québec, à 21 heures, et pour ceux qui ont le câble — et seulement ceux qui ont le câble —, ils peuvent écouter un bulletin à 23 heures, à RDI. Et ceux qui n'ont pas RDI ne peuvent pas avoir les nouvelles des autres provinces canadiennes. Ce sont les onglets 10 et 11.

À l'onglet 12, c'est ma réplique à Radio-Canada lors des audiences du CRTC. Radio-Canada est le premier témoin, et c'est également le dernier. Si quelqu'un a des choses à dire concernant son mémoire, et ce que Radio-Canada en a dit, il a le droit de faire une réplique. C'est ce que j'ai fait. Je ne vous mentionnerai qu'une partie de cette réplique.

À un moment donné, le président du CRTC demande au président de Radio-Canada quel est le pourcentage des nouvelles canadiennes sur son bulletin d'information, *Le Téléjournal*. Et M. Lacroix lui répond « : Monsieur le président, les nouvelles canadiennes et étrangères, c'est 50 p. 100. » Il a mis le Canada avec les pays étrangers. C'est, à mon avis, inexcusable. Et à la radio de Radio-Canada, jusqu'à il y a quelques mois, on entendait plusieurs fois par jour la publicité : « Écoutez, cet après-midi, notre émission qui porte sur l'essentiel des nouvelles canadiennes et étrangères. » Ils mettent le Canada et les pays étrangers ensemble. C'est ce qu'il a fait lui-même devant le CRTC. Parce que les chiffres sont très simples. Il y a 35 p. 100 de nouvelles internationales, 15 p. 100 de nouvelles qui concernent le Canada, et il a réuni les deux. Il a dit que les nouvelles canadiennes et étrangères représentent 50 p. 100.

La vice-présidente : Monsieur De Bané, si vous me le permettez, je crois que vous connaissez assez bien le fonctionnement de notre comité. Je suis prête à vous offrir cinq minutes supplémentaires, mais il faudrait peut-être terminer afin de permettre à nos collègues de poser toutes les questions qu'ils ont à l'esprit.

Le sénateur De Bané : Je n'abuserai pas de votre patience; vous avez déjà été très indulgente jusqu'à maintenant.

Under point 13, you have the percentage of Canadians who speak both languages. That figure comes from Statistics Canada, and it is posted on the website of the Ministerial Conference on the Canadian Francophonie. When the chair, Senator Chaput, asked Patricia Pleszczynska how many people spoke French outside Quebec, she answered that she had only one figure — the number of individuals whose mother tongue was French — and that figure was 1 million. According to Statistics Canada, there were 2.6 million French speakers outside Quebec. Today, that number is 3 million. This is the only radio and television broadcaster that underestimates its potential audience.

I was really surprised that she did not know about that Statistics Canada figure.

In addition, *The Globe and Mail* also used the Statistics Canada figures and presented the charts differently.

Under point 14, you will find Radio-Canada's plan to abandon the trademark "Radio-Canada" and replace it with the word "Ici." I am submitting an article by Sylvain Lafrance, former president. According to him, Radio-Canada is one of the 10 most respected trademarks in Canada. And yet the corporation wants to replace it with the word "Ici." Vice-President Mr. Lalande's statement will probably become part of the French network's history. When he was asked whether he was abandoning the name Radio-Canada, he answered that he was not, as that would always be on his business card.

[English]

Richard Stursberg, who was vice-president of the English section of CBC for six years, wrote a book about CBC/Radio-Canada. I have provided for you excerpts from his book where he says with respect to the relations between the two corporations that there is more jealousy, tension and acrimony between the two wings of the corporation, it's unbelievable. And he said as for the members of the board, well, it's very difficult for them to ask any questions about Radio-Canada because they don't speak English. They never look to that network, so they cannot ask any questions, et cetera.

It's worthwhile to read the excerpts from his book, and he has been there six years. he is a former assistant deputy minister in Ottawa, former President of the National Film Board, former President of Telefilm Canada and he is bilingual. He even offered Mr. Lacroix, the president, to switch, to go and run the French network. He asked to be moved to the French network.

[Translation]

I also submitted a study.

[English]

Number 17 is a study done by the law faculty of the University of Montreal for the Government of Canada about the relations between the CRTC, CBC and the Government of Canada.

Je dépose, à l'onglet 13, le pourcentage des Canadiens qui parlent les deux langues. C'est un extrait de Statistique Canada, et c'est publié sur le site web de la Conférence des ministres de la francophonie canadienne. Et lorsque la présidente, la sénatrice Chaput, a demandé à Mme Patricia Pleszczynska combien de personnes parlent français à l'extérieur du Québec, elle a répondu : « Je n'ai qu'un chiffre, ceux dont la langue maternelle est le français, c'est un million. » D'après Statistique Canada, ils sont 2,6 millions; aujourd'hui, trois millions. C'est le seul diffuseur de radio-télévision au monde qui sous-estime son auditoire potentiel.

Cela m'a réellement étonné qu'elle ne soit pas au courant de cette statistique de Statistique Canada.

Ensuite, je dépose les mêmes données, dans *The Globe and Mail*, qui a pris également les statistiques de Statistique Canada et qui présente les graphiques différemment.

Ensuite, à l'onglet 14, vous trouvez le plan de Radio-Canada d'abandonner le nom « Radio-Canada » pour le mot « Ici ». Je dépose un article de M. Sylvain Lafrance, ancien président, disant que Radio-Canada est l'une des 10 marques les plus respectées au Canada. Et là, on veut le changer avec le mot « Ici ». Évidemment, le mot du vice-président va certainement passer à l'histoire du réseau français, aujourd'hui M. Lalande, qui, lorsqu'on lui a dit : « Comme ça, vous abandonnez le nom de Radio-Canada? », il a répondu : « Ah non! Il sera toujours sur ma carte d'affaires. »

[Traduction]

Richard Stursberg, qui a été vice-président des services en anglais de la SRC pendant six ans, a écrit un livre sur la CBC/Radio-Canada. Je vous en donne des extraits, dans lesquels il dit que les deux ailes de la SRC entretiennent des liens incroyablement tendus et acrimonieux, et empreints de jalousie. Pour ce qui est des membres du conseil d'administration, il dit qu'il est très difficile de leur poser des questions à propos de Radio-Canada, car ils ne parlent pas anglais. Ils ne se tournent jamais vers ce réseau, alors ils ne peuvent poser de questions, et cetera.

Il en vaut la peine de lire des extraits de ce livre. Il y a été pendant six ans. Il a été adjoint d'un sous-ministre à Ottawa, président de l'Office national du film, président de Téléfilm Canada, et il est bilingue. Il a même offert à M. Lacroix, le président, d'aller diriger le réseau français. Il a demandé de passer au réseau français.

[Français]

Ensuite, je vous ai soumis l'étude.

[Traduction]

Sous l'onglet 17 se trouve une étude réalisée par la faculté de droit de l'Université de Montréal pour le gouvernement du Canada au sujet des liens entre le CRTC, la SRC et le gouvernement du Canada.

[Translation]

This study was carried out by Professors Trudel and Frémont.

[English]

Essentially, when the CRTC gives instructions to Radio-Canada that Radio-Canada does not want to implement, Radio-Canada can go and complain to the minister. Today it's the Minister of Canadian Heritage. The minister, after receiving that complaint concerning CRTC by Radio-Canada, meets with the CRTC, and then he publishes his instructions to CBC, and they have to be published in the *Canada Gazette*.

Finally, you have my speech and my bill on June 18. Essentially, I was inspired by that authority of the minister that also exists in the Bank of Canada for the Governor of the Bank of Canada, who has the authority to manage the currency and the rates. When he receives written instructions, he has to follow them.

[Translation]

I am not challenging Radio-Canada's freedom of expression, but I am proposing different considerations — and some additions or modifications can be made. Those considerations should be part of a bill so that, either the government or both houses would be instructing Radio-Canada to respect the law, ensure that their news items cover Canada and all its regions — in compliance with the law — instead of just one province.

And there you have the summary of the documents I am submitting for your consideration.

The Deputy Chair: Am I to understand, Mr. De Bané, that the new licence conditions issued by the CRTC are not meeting your expectations regarding the broadcaster, which will continue to focus on Quebec too much? Do you think that covering the whole country's news more and increasing the collaboration between the two networks is not going far enough?

Mr. De Bané: Absolutely, madam. You have summed up my thoughts very well. What we have here will not change much. We should look at all the commitments Radio-Canada made in 1977, following the CRTC's report. None of the commitments have been fulfilled.

As Mr. Stursberg says, the two sections of the corporation are still not communicating today. There were countless times I saw programs on CBC that would have been a great addition to the French network. There is no doubt in my mind that they have no intention whatsoever of following through.

In the letter they sent to the Senate committee, instead of agreeing with the reality — that these are people who live in the same country and speak different languages, so news that interest both communities should be broadcast — on the contrary, the corporation said that there was no connection between the two, that they are very different and that the respective news have

[Français]

Il s'agit d'une étude réalisée par les professeurs Trudel et Frémont.

[Traduction]

En gros, quand le CRTC demande à Radio-Canada quelque chose qu'elle ne veut pas mettre en œuvre, elle peut s'en plaindre au ministre. En ce moment, c'est le ministre de Patrimoine canadien. Après avoir reçu la plainte que Radio-Canada a faite concernant le CRTC, le ministre rencontre les représentants du CRTC, puis il publie ses instructions à la Société. Les instructions doivent être publiées dans la *Gazette du Canada*.

À la fin se trouvent mon discours et mon projet de loi du 18 juin. J'ai été essentiellement inspiré par le pouvoir du ministre. Cela correspond à la situation du gouverneur de la Banque du Canada, qui a le pouvoir de gérer la monnaie et les taux. Quand il reçoit des instructions par écrit, il doit les suivre.

[Français]

Je ne touche pas à la liberté d'expression de Radio-Canada, mais je propose différents sujets — on peut en ajouter ou les modifier — qu'on devrait mettre dans un projet de loi afin que, soit le gouvernement soit les deux Chambres donnent des instructions à Radio-Canada, par exemple de respecter la loi, de faire en sorte que leurs bulletins de nouvelles couvrent la globalité canadienne, comme dit la loi, plutôt qu'une seule province.

Voilà le résumé des documents que je sou mets à votre réflexion.

La vice-présidente : Dois-je comprendre, monsieur De Bané, que les nouvelles conditions de licence émises par le CRTC ne répondent pas à vos attentes à l'égard du radiodiffuseur, qu'ils continueront à trop se centrer sur le Québec? Couvrir davantage les actualités de tout le pays, accroître la collaboration entre les deux réseaux, vous croyez que cela ne va pas assez loin?

M. De Bané : Absolument, madame, vous avez très bien résumé ma pensée. Non, ce que nous avons là ne changera pas grand-chose. Il faudrait voir tous les engagements que Radio-Canada a pris en 1977, à la suite du rapport du CRTC. Rien de cela n'a été fait.

Encore aujourd'hui, comme le dit M. Stursberg, les deux sociétés ne se parlent pas. Combien de fois ai-je vu des émissions à la CBC qui auraient eu tellement avantage à être diffusées sur le réseau français. Il n'y a pas le moindre de doute dans mon esprit, ils n'ont pas la moindre intention de faire cela.

Dans la lettre qu'ils ont envoyée au comité sénatorial, au lieu de refléter leur accord avec la réalité, que ce sont des gens qui habitent le même pays et qui parlent des langues différentes, on va diffuser des nouvelles qui intéressent les deux communautés, au contraire, ils ont plutôt dit qu'il n'y a aucune relation entre les deux, qu'ils sont très différents et que les nouvelles n'ont rien de

nothing in common. After having said all that, CBC/Radio-Canada will make statements in its annual report that will make people laugh. When I quote anything from the report, people start laughing.

Florian Sauvageau told us, in committee, that when he hears such comments, he also wants to laugh, as it makes no sense to say that CBC/Radio-Canada is a uniting force for all Canadians. He says that he also laughs when he reads the annual report. It makes no sense.

Unfortunately, this has been the situation for years and it will persist, as the corporation believes that most of its audience is in Quebec. I thought that the expression Mr. Lacroix used before the CRTC was unfortunate. He referred to francophones from the outside, and I thought he was talking about those living abroad, in other countries, but he was actually talking about those living outside Quebec! What is that about?

The Deputy Chair: Here is someone who is very familiar with problems faced by francophones from the outside — Madam Senator Chaput.

Senator Chaput: Thank you, Madam Chair. Welcome, Senator De Bané; it is always a pleasure to see you again. I am happy to see that you still have the same passion and ardour in defending these issues, which are just as important to you, and I thank you for that.

If I have understood correctly, you are not satisfied with the CRTC's latest licence conditions, as they will not make much of a difference.

Mr. De Bané: Exactly.

Senator Chaput: How do you think these latest licence conditions should have been imposed to truly make a difference?

Mr. De Bané: The first thing we should keep in mind is that, if the CRTC intends to impose a licence condition, the law stipulates that the commission must sit down with CBC/Radio-Canada and try to come to an agreement. The CRTC cannot impose a condition without consulting CBC. It must sit down with the corporation and explain to it what it has to do. The commission cannot refuse to renew CBC's licence because the corporation operates under a statute. The system is completely different from the one that governs the private sector. If CBC finds the CRTC's request to be too onerous, according to the study conducted by the Université de Montréal Professors Frémont and Trudel, it can ask the minister for a review. So the CRTC is limited in what it can actually do. It must negotiate what it would like to impose on CBC/Radio-Canada, and the corporation can complain to the minister.

As the CRTC says, CBC/Radio-Canada is resisting any kind of accountability being imposed on its administration. The corporation says that, frankly, it is not accountable to anyone.

commun entre elles. Après avoir dit tout cela, ils vont nous dire, dans leur rapport annuel, des choses qui font rire le monde. Quand je les cite, les gens partent à rire.

M. Florian Sauvageau nous a dit, au comité, que quand il entend ces propos, il a aussi envie de rire, car cela n'a aucun sens de tenir des propos comme : « Radio-Canada est une force unificatrice pour tous les Canadiens », et cetera. Il dit qu'il rit, lui aussi, quand il lit tout ce qu'il y a dans le rapport annuel. Cela n'a pas de sens.

Malheureusement, c'est ce que nous vivons depuis des années et cela va continuer, parce qu'ils croient que la majorité de l'auditoire est au Québec. J'ai trouvé malheureuse l'expression de M. Lacroix devant le CRTC. Il a dit « les Français de l'extérieur »; je croyais qu'il parlait de ceux qui habitent à l'étranger, dans d'autres pays, mais non, il parlait de ceux qui habitent à l'extérieur du Québec! « Les Français de l'extérieur », franchement!

La vice-présidente : Une qui connaît très bien les problèmes des Français de l'extérieur, madame la sénatrice Chaput.

La sénatrice Chaput : Merci, madame la présidente. Bienvenue, sénateur De Bané, c'est toujours un plaisir de vous revoir. Je suis heureuse de constater que la fougue et la passion qui vous animent pour défendre des dossiers, qui vous sont aussi chers, ne vous ont pas quitté, et je vous en remercie.

Si j'ai bien compris, vous n'êtes pas satisfait des dernières conditions de licence imposées par le CRTC, parce que cela ne fera pas tellement de différence.

M. De Bané : En effet.

La sénatrice Chaput : À quelle hauteur ces dernières conditions de licence imposées auraient-elles dû être imposées pour que cela puisse faire vraiment une différence, d'après vous?

M. De Bané : La première chose qu'il faut garder à l'esprit, c'est que si le CRTC a l'intention d'imposer une condition de licence, la loi prévoit qu'il doit s'asseoir avec la Société Radio-Canada et essayer de s'entendre avec elle. Il ne peut pas le faire sans les consulter. Il doit s'asseoir avec eux et leur expliquer qu'ils devraient faire ceci ou cela. Il ne peut pas refuser de renouveler leur licence parce que la société existe en vertu d'une loi. Il ne s'agit pas du tout du même régime que dans le secteur privé. Si Radio-Canada trouve que ce que le CRTC lui demande est trop lourd, vous avez l'étude des professeurs Frémont et Trudel de l'Université de Montréal qui dit que, à ce moment-là, Radio-Canada peut s'adresser au ministre pour demander une révision. Il y a donc une limite à ce que le CRTC peut réellement faire. Il doit négocier ce qu'il voudrait imposer à Radio-Canada et Radio-Canada peut aller se plaindre au ministre.

Et comme le dit le CRTC, ils résistent à toute imputabilité sur leur administration. Ils le disent très bien que, franchement, ils ne se rapportent à personne.

[English]

They are not accountable to anybody.

[Translation]

He says that this is CBC/Radio-Canada's problem. This situation makes no sense.

Senator Chaput: Mr. De Bané, what can be done to change things, so that Radio-Canada can reflect the picture of Canada and its regions, the picture of what I and others are?

Mr. De Bané: What you are saying rings very true, as the only reason for a public sector's existence is to allow Canadians to be seen and heard. Professor Marie-Linda Lord, of the Université de Moncton, says that, when she sees a francophone from another province on television, she is encouraged in her determination to remain true to her culture and identity, since she sees other people doing the same thing elsewhere.

Currently, as you know, Radio-Canada, from coast to coast to coast, showcases only Quebec. Of course, every province has a regional channel that is very important, since the private sector will never give us a broadcasting station in different provinces, except in a very specific market. So we need Radio-Canada to provide a regional service specific to each province. But the regions are never covered in the national news.

According to the study we conducted, communities outside Quebec — the provinces, aside from Quebec — account for about 2 per cent of *Le Téléjournal's* airtime.

The Deputy Chair: Senator Chaput, your name is already on the list for the second round.

Senator McIntyre: Mr. De Bané, it has always been a pleasure for us to read your work and especially to hear from you.

We all have a copy of the October 19 letter sent to this committee by the broadcaster's director of government relations. In his letter, the director points out that journalistic decisions and programming are protected by the Broadcasting Act. As a result, like you said, a number of questions asked received no detailed answer.

What do you think of this response by the director of government relations? Do you think it is true that journalistic decisions and programming are protected by the Broadcasting Act?

Mr. De Bané: Senator McIntyre, that is entirely correct. The act clearly and explicitly states that Radio-Canada has freedom of information. There is no doubt about that. I would even add that none of us want a broadcaster that spreads propaganda. No one wants that. The issue lies in the fact that the corporation is using that legislative provision to justify not being accountable to anyone.

[Traduction]

Ils ne rendent de comptes à personne.

[Français]

Il dit que c'est cela, le problème de Radio-Canada. Cette situation n'a aucun sens.

La sénatrice Chaput : Alors, monsieur De Bané, qu'est-ce qui peut être fait pour changer les choses afin que Radio-Canada puisse refléter le portrait de la globalité canadienne, le portrait de ce que je suis et de ce que les autres sont aussi?

M. De Bané : C'est tellement vrai ce que vous dites, parce que la seule raison pour laquelle il y a un secteur public, c'est pour permettre aux Canadiens de se voir et de s'entendre. Et comme la professeure Marie-Linda Lord, de l'Université de Moncton, le dit : « Quand je vois un francophone d'une autre province à la télévision, cela m'encourage dans ma détermination de rester fidèle à ma culture et à mon identité, parce que je vois qu'il y en a d'autres ailleurs. »

Actuellement, comme vous le savez, sur la chaîne de Radio-Canada, d'un bout à l'autre du pays, on ne voit que le Québec. Bien sûr, dans chaque province, nous avons un poste régional qui est très important, parce que le secteur privé ne nous donnera jamais un poste de radiotélévision dans les différentes provinces, sauf dans un marché très particulier. On a donc besoin de Radio-Canada pour avoir un service régional limité à chaque province. Mais ils ne sont jamais présents aux nouvelles nationales.

D'après l'étude que nous avons faite, les communautés hors Québec — les provinces, à part le Québec — représentent environ 2 p. 100 du temps au *Téléjournal*.

La vice-présidente : Sénatrice Chaput, votre nom est déjà inscrit pour un deuxième tour de table.

Le sénateur McIntyre : Monsieur De Bané, cela nous fait toujours plaisir de vous lire et surtout de vous entendre.

Nous avons tous une copie de la lettre du 19 octobre envoyée à ce comité par le directeur des relations gouvernementales du radiodiffuseur. Dans sa lettre, le directeur fait remarquer que les décisions journalistiques et la programmation sont protégées par la Loi sur la radiodiffusion. Par conséquent, comme vous l'avez mentionné, plusieurs des questions posées n'ont pas reçu de réponse détaillée.

Que pensez-vous de cette réponse du directeur des relations intergouvernementales? Selon vous, est-il exact que les décisions journalistiques et la programmation sont protégées par la Loi sur la radiodiffusion?

M. De Bané : Sénateur McIntyre, cela est tout à fait exact. La loi dit clairement, explicitement que Radio-Canada jouit d'une liberté d'information. Cela ne fait aucun doute. J'ajouterais même qu'aucun d'entre nous n'est intéressé par un diffuseur qui fait de la propagande. Cela n'intéresse personne. Le problème, c'est qu'ils se servent de cette disposition qui est dans la loi pour dire qu'ils ne sont imputables à personne.

For instance, I asked them how many French Canadians, Acadians, tune in to Radio-Canada's French station and who, at 9 p.m., switch to CBC News to hear the news for the whole country and not just one province. I asked hundreds of similar questions in the two documents I sent to Radio-Canada. In response, they told me that they did not have to answer me, that this was a matter of programming, and that they do not respond to such questions.

I also asked why they sent a whole team with Mr. Lépine, a great journalist, to China, to make three or four spectacular reports of several hours on the emergence of that new economic power and on China's impact on various industries in Quebec — not in Canada, only in Quebec. They answered that they were protected by the legislation that guarantees their freedom of information. They use that to avoid answering any questions.

That is why the CRTC says, in the excerpt I read to you, that no questions should be answered because, otherwise, the party in power, the government will control us, and so on. The CRTC says that this unaccountability represents a much greater danger. This uncaring attitude may end up costing Radio-Canada its existence. They are saying this to parliamentarians. The corporation is resisting parliamentarians and the general public.

If the CRTC's study has highlighted anything, it is the fact that the public wants freedom of information — a public sector — but it also wants professional ethics and competence. The public broadcaster is using the provision you quoted to avoid being accountable to anyone.

Telling the committee that there are 550 journalists, when Professor Chantal Francœur says that, in Montreal alone, there are 550, is not the right way to do things.

The Deputy Chair: Senator McIntyre, does that answer your question?

Senator McIntyre: Yes, thank you.

Senator Bellemare: Mr. De Bané, it is truly a pleasure for me to be able to hear you talk about your favorite topic.

Although I am totally new to this committee, I understand the whole problem. There are many issues I am not familiar with. However, I am a Canadian who tunes in to the news in the evening. When I want to hear about Canadian news, I watch Peter Mansbridge on CBC, and afterwards I switch to Quebec news. I have always told myself that Radio-Canada may have been focusing more on Quebec news owing to the competition with TVA. But I sometimes find that the editorial choices are not the wisest.

Par exemple, je leur ai demandé combien il y avait de Canadiens français, d'Acadiens, qui regardent le service français de Radio-Canada et qui, à 21 heures, changent pour écouter les nouvelles à CBC parce qu'ils veulent connaître les nouvelles de tout le pays et non d'une seule province. J'ai posé des centaines de questions comme celle-là dans deux volumes que j'ai envoyés à Radio-Canada. La réponse que j'ai reçue : « On n'a pas à vous répondre. C'est une question de programmation. On ne répond pas à cela. »

J'ai aussi demandé : « Pourquoi avez-vous envoyé toute une équipe avec M. Lépine, un grand journaliste, en Chine, pour faire trois ou quatre reportages spectaculaires qui ont duré plusieurs heures, sur l'émergence de cette nouvelle puissance économique, et tout l'impact de la Chine apporté à différentes industries au Québec seulement, pas au Canada, seulement le Québec? » À cela, ils me répondent : « Nous sommes protégés par la loi qui garantit notre liberté d'information. » Ils se servent de cela pour ne répondre à aucune question.

Et c'est pourquoi le CRTC dit, dans l'extrait que je vous ai lu, qu'il ne faut pas que l'on réponde à aucune question parce qu'autrement, le parti au pouvoir, le gouvernement va nous contrôler, et cetera. Et le CRTC dit : « Non, cette non-imputabilité est un danger bien plus important. C'est ce qui va peut-être causer la disparition de Radio-Canada, d'être aussi insensible ». Et aux parlementaires, ça, ils en parlent. Ils résistent aux parlementaires et ils résistent au grand public.

Parce que s'il y a une chose qui ressort de l'étude du CRTC, c'est que le peuple veut une liberté d'information, veut un secteur public, mais veut aussi une éthique et une compétence professionnelles. Et ils se servent de cela pour ne répondre à personne, précisément de l'article que vous avez cité. Ils se servent de cela.

Allez répondre au comité qu'il y a 550 journalistes, quand la professeure Chantal Francœur dit que « juste à Montréal, il y en a 550 », pour l'amour du bon Dieu! Ce n'est pas correct.

La vice-présidente : Sénateur McIntyre, cela répond à votre question?

Le sénateur McIntyre : Oui, merci.

La sénatrice Bellemare : Il me fait bien plaisir, monsieur De Bané, de pouvoir vous entendre sur votre sujet de prédilection.

Bien que je sois tout à fait nouvelle à ce comité, je comprends toute la problématique. Il y a beaucoup d'enjeux que je ne maîtrise pas. Mais comme Canadienne qui écoute les nouvelles le soir, effectivement, quand je veux avoir des nouvelles canadiennes, j'écoute Peter Mansbridge à CBC, et après, je vais aux nouvelles québécoises. Et je me suis toujours dit que c'était peut-être à cause de la concurrence avec TVA que Radio-Canada se concentrait davantage sur les nouvelles québécoises. Mais je trouve parfois que les choix éditoriaux ne sont pas toujours heureux.

My question has to do with a discussion we were both there for, one you participated in. It was during the clause-by-clause consideration of Bill C-4, in relation to the current government, which wants to hear what is being said at the collective bargaining table or be in the room. And I am not sure whether you recall or not, but you made a rather eloquent and impassioned comment with respect to the union representatives who were there and who did not want the government sitting at the bargaining table.

Do you think that what the government is trying to do with collective agreements could open *Téléjournal* up to the Canadian reality? They told us they did not want the government there because the discussions would involve how work was organized. I did not understand all that well, but things became a bit clearer after hearing what you had to say. Could the collective bargaining matter influence editorial decision making, or is it simply a sidebar that has nothing to do with the issue?

Mr. De Bané: Well, you see, the way the corporation is organized is that it has a main office in Toronto and another in Montreal. At the end of the day, it is those two divisions of the corporation that put their mark on Radio-Canada and CBC. But CBC does make a greater effort to cover the entire country, whereas Radio-Canada takes a Quebec-centric view, with 550 people in Montreal receiving news reports from journalists scattered throughout the country. The people in Montreal are the ones who decide which news stories matter and which ones do not. And what we have, as a result, is a situation that bears no resemblance to the Canadian reality.

I will use this opportunity to tell you that the third volume of my study was done by a Ph.D. graduate who teaches journalism at Carleton University. His name is Vincent Raynauld and he hails from Montreal. He took all the news segments that aired on *Téléjournal* and *The National* over a period of 2 years, 2010 to 2011, and carried out an analysis. After watching every newscast for two full years, he found that 40 per cent, or slightly more, of coverage focused on Quebec, 35 per cent dealt with international news, 15 per cent addressed Canadian news, through a Quebec-centric lens, and about 3 per cent focused on all the other Canadian provinces, combined. A study by Professor Marie-Linda Lord, of Université de Moncton, found that CBC dedicated more coverage to the Acadian community than Radio-Canada did.

This is something that, in my opinion, goes beyond labour-management relations, because the act says very clearly that Radio-Canada is responsible for the content aired on the network. Senior management cannot shirk the broadcaster's responsibility and claim that, because of a collective agreement, unionized employees have full independence, as is the case with most newspapers, and the corporation cannot, therefore, force employees to change their coverage of the news. That is not the situation at Radio-Canada.

Ma question a trait à un débat que vous et moi avons entendu, et auquel vous avez participé lors de l'adoption de l'étude article par article du projet de loi C-4 sur le gouvernement actuel, qui veut écouter ou veut être présent lors des négociations de conventions collectives. Et je ne sais pas si vous vous rappelez mais vous êtes intervenu brillamment, avec beaucoup de vigueur, au sujet des représentants syndicaux qui étaient là, qui ne voulaient pas que le gouvernement assiste aux négociations.

Pensez-vous que ce que le gouvernement tente de faire dans les conventions collectives peut aider à ouvrir *Le Téléjournal* à la réalité canadienne? Parce que ce que les gens nous disaient c'est qu'effectivement, on ne voulait pas que le gouvernement soit là parce que cela allait toucher à l'organisation du travail. Je ne comprenais pas bien. Mais je comprends un peu mieux après vous avoir entendu. Est-ce que cela peut avoir un impact sur les choix éditoriaux ou c'est tout à fait un parallèle à la problématique et que cela n'a aucun rapport?

M. De Bané : Voyez-vous, l'organisation de la société, c'est un grand bureau à Toronto, un autre à Montréal, et ce sont finalement ces deux sections de la société qui impriment leur marque à Radio-Canada, à CBC. Quand même, il y a un plus grand effort à CBC de couvrir le pays tout entier alors que l'autre a une vision québécoise, avec 550 personnes à Montréal qui reçoivent les bulletins de nouvelles qui ont été préparés par les journalistes disséminés à travers le Canada. Ils décident, à Montréal, de ce qui est important ou non. À la fin, on a une situation qui ne reflète en rien la réalité canadienne.

Je profite de l'occasion pour vous dire que le troisième volume de mon étude a été fait par un docteur qui est professeur en journalisme à l'Université Carleton, M. Vincent Raynauld, de Montréal. Il montre qu'il a pris toutes les nouvelles du *Téléjournal* et *The National* sur deux ans, 2010-2011. À partir de cela, il a fait une étude. Il avait écouté tous les bulletins de nouvelles des deux années complètes pour dire que, finalement, le Québec occupait environ 40 p. 100, ou un peu plus, l'international, 35 p. 100, le Canada, vu selon la vision du Québec, 15 p. 100, et, finalement, toutes les provinces canadiennes ensemble, environ 3 p. 100. La professeure Marie-Linda Lord, de l'Université de Moncton, en est arrivée dans son étude à la conclusion que CBC couvrait plus la communauté acadienne que la Société Radio-Canada.

C'est quelque chose qui, à mon avis, va plus loin que les relations patronales-syndicales, parce que la loi spécifie bien que la Société Radio-Canada est responsable de ce qui est mis en onde sur le réseau, et que la haute direction ne peut pas esquiver sa responsabilité en disant qu'elle a donné la permission dans une convention collective et que, comme dans la plupart des journaux, le syndicat a une autonomie totale, et qu'elle ne peut pas les obliger à changer quelque chose dans leur reportage. Cela n'existe pas, cette chose, à Radio-Canada.

I would like to bring something else to your attention. I wrote to Quebec's largest newspaper, *La Presse*, and I asked for a geographic breakdown of its reporters. The newspaper has reporters in Quebec and Ottawa, but no full-time reporters in any other province. It does, however, have 12 full-time journalists working around the world, in the U.S., Brazil, Russia, Paris, London and New York. Yet it has no one in the rest of Canada. And that is the paper with the deepest pockets.

You will find the letter I received from the editor in your notes on page 245 of volume 2. He lists the newspaper's total number of reporters as 215, its number of full-time reporters at the National Assembly as 3, its number of full-time reporters in Ottawa as 4, and its number of full-time reporters in Canadian cities outside Quebec, excluding Ottawa, as 0. Internationally, the newspaper has reporters all over the place, Los Angeles, New York, Paris (two), London, Moscow, Latin America and Asia.

Senator Bellemare: So does that mean the situation at Radio-Canada in Quebec also exists at newspapers?

Mr. De Bané: Wait, that is them. They are only in Quebec. Despite having 215 reporters across the country, Radio-Canada's news stories do not deal with national affairs. They are told their stories will be aired, will receive coverage. In Ontario, where you live, they are aired, in Manitoba, in New Brunswick and so forth, but not on the 9 o'clock news. If you have cable, you will see them on RDI at 11 o'clock, but not at 9. That time slot is reserved for Quebec coverage. Even Canada gets very little attention. It makes no sense.

The bill I introduced deals with various elements that are not related to information but that enable parliamentarians and the government to direct Radio-Canada in certain areas. Consideration should be given to the need to remove some of the areas I am suggesting and add in others. Under my bill, the government can give the broadcaster instructions in writing as it does to the Governor of the Bank of Canada, for instance. And if both houses of Parliament, supported by the majority of parliamentarians, give the broadcaster instructions in writing, they can, without influencing information, tell the corporation that its name, Radio-Canada, does not appear where it should, for instance.

By the way, in my submission, I included a page that shows the logos for CBC and Radio-Canada. The emblem you see there is what they call "the pizza."

The Deputy Chair: The pizza.

Mr. De Bané: Yes, that is right. In English, you have the logo and CBC appears underneath. If you turn to tab 18 in the big binder and look at the logo comparison sheet, you notice that CBC puts its name near the logo in many cases, *CBC News*, for instance. Radio-Canada, however, does not do the same.

Il y a autre chose que j'aimerais porter à votre attention. J'ai écrit au journal le plus important au Québec, le journal *La Presse*, et je leur ai demandé la répartition géographique de leurs journalistes. Ils ont des journalistes au Québec et également à Ottawa, mais ils n'ont aucun autre journaliste à plein temps dans aucune province. Par contre, ils ont 12 journalistes à plein temps à travers le monde : aux États-Unis, au Brésil, en Russie, à Paris, à Londres, à New York. Mais, dans le reste du Canada, ils n'en ont pas. Et c'est le journal le plus riche.

La lettre du directeur, qu'il m'a envoyée, vous la retrouverez dans vos documents, à la page 267 du volume 2. Il dit que le nombre total de journalistes est de 215. Le nombre de journalistes à plein temps à l'Assemblée nationale : trois; nombre de journalistes à plein temps à Ottawa : quatre; dans les villes canadiennes, aucun — aucun à plein temps. Au plan international, il y en a partout : Los Angeles, New York, Paris (deux), Londres, Moscou, et cetera, en Amérique latine, en Asie, et cetera.

La sénatrice Bellemare : Cela veut dire que la réalité que l'on rencontre à Radio-Canada au Québec, on la retrouve aussi dans des journaux?

M. De Bané : Attendez, eux sont comme ça. Ils sont seulement au Québec. Mais Radio-Canada a 215 journalistes à travers le pays, mais leurs nouvelles ne se rendent pas au plan national. On leur dit qu'on va les faire, les nouvelles, puis on va les donner. Chez vous, en Ontario, on va les donner, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, et cetera, mais on ne les mettra pas à 21 heures. Par contre, si vous avez le câble, on va les mettre à RDI à 23 heures le soir, mais pas à 21 heures. C'est réservé au Québec. Même le Canada a une très petite place. Cela n'a aucun sens.

Le projet de loi que j'ai préparé concerne différents sujets qui ne touchent pas l'information, mais qui permettent aux parlementaires ou au gouvernement de donner des instructions à Radio-Canada dans différents domaines. Cela vaut la peine de réfléchir s'il faut enlever certains des domaines que je suggère et en mettre d'autres. Le gouvernement peut donner des instructions par écrit comme il peut en donner au gouverneur de la banque, par exemple, et si les deux Chambres donnent des instructions par écrit, et c'est la majorité des parlementaires qui le font, et ne pas toucher au domaine de l'information, mais, par exemple, leur dire : « écoutez, le nom de la société, c'est Radio-Canada, ce n'est pas « ici » là.

D'ailleurs, j'ai mis une page, dans le document que vous avez, où je vous donne les sigles de CBC et de Radio-Canada. Pour Radio-Canada, ce que vous voyez, c'est ce qu'ils appellent « l'écusson ».

La vice-présidente : « La pizza ».

M. De Bané : C'est cela. En anglais, vous avez et le logo et CBC en dessous. Regardez ce que je vous ai mis à l'onglet 18, « Comparaisons », dans le gros cahier. Vous voyez que CBC met son nom partout à côté du logo, on voit *CBC News*, tandis que Radio-Canada ne met pas Radio-Canada.

Senator Bellemare: That is true.

Mr. De Bané: Recently, they even wanted to drop it altogether. So that gives you a sense of the situation. Radio-Canada never mentions “Canada” without referring to “Quebec and Canada.” If the network wants to avoid saying both together, it talks about “the country.” It does not say “Canada,” but “the country.” And if it does say “Canada,” it always adds “and Quebec.”

The Deputy Chair: We will now move on to the second round. I will give the floor to Senator Chaput.

Senator Chaput: If I understand correctly, then, the latest licence conditions will not change anything?

Mr. De Bané: No.

Senator Chaput: In your submission at tab 12, one of your conclusions reads as follows:

Radio-Canada[’s] approach to the hearings suggests that the current system of accountability has been ineffective.

And you say the committee of inquiry came to the same conclusion in 1977. So I am going to somewhat repeat the question I asked you at the very beginning. What is the solution or part of the solution? In your view, what would make a real difference?

Mr. De Bané: I will give you two points to ponder as I try to answer your question.

The first is that the public wants freedom of information, meaning it does not want the public broadcaster to become a propaganda machine funded by taxpayer money. That is for sure.

The second point is this. People are always more interested in what is going on around them than in the larger region they live in. That is why some of the world’s biggest newspapers located in several European countries — France, Germany and England — choose to focus on what happens within the country in question. And the European Commission in Brussels realized that. How can you have a European Union when major national newspapers such as *Le Monde*, *France Soir*, *The Guardian* and *The Daily Telegraph*, not to mention key German and Italian newspapers, cover solely what goes on in their respective countries? So the European Commission decided to give a few million euros to a private company headquartered in Lyons, France, to broadcast the program *Euronews*, a network that covers the news in the 27 countries of the European Union. The only stories that newspapers and the media want to cover are those that happen close to home.

We do a lot more. More than two thirds of Radio-Canada’s budget comes from the government, with just a third of it generated by advertising revenue. That is why, in its report, the CRTC basically said the broadcaster needed to understand that

La sénatrice Bellemare : C’est vrai.

M. De Bané : Ils voulaient même l’abandonner récemment. Cela vous donne une idée. Radio-Canada ne parle jamais du Canada sans dire le Québec et le Canada. S’ils veulent éviter de dire les deux ensemble, ils disent le pays. Ils ne mentionnent pas « Canada ». Ils disent « le pays ». Mais s’ils disent « le Canada », ils ajoutent « et le Québec ».

La vice-présidente : Nous allons maintenant passer au deuxième tour. Je vais donner la parole à la sénatrice Chaput.

La sénatrice Chaput : Les dernières conditions de licence imposées ne changeront pas grand-chose alors, si je comprends bien?

M. De Bané : Non.

La sénatrice Chaput : Dans l’information que vous nous avez remise, à l’onglet 12, il y a une conclusion dans laquelle vous dites :

L’attitude de Radio-Canada lors des instances publiques de l’étude de renouvellement des licences de la Société a démontré que le présent système ne permet pas d’obtenir une véritable reddition de compte. Le comité d’enquête de 1977 avait aussi abouti à la même conclusion.

Je vais donc répéter un peu la question que je vous ai posée au tout début, à savoir quelle est la solution ou quel serait un élément de solution? Qu’est-ce qui pourrait, à votre avis, changer véritablement les choses?

M. De Bané : Je vais essayer de répondre en vous faisant part de deux éléments de réflexion.

Le premier élément : la population veut une liberté d’information, à savoir que le secteur public, financé avec leurs impôts, n’est pas un poste de propagande. Cela, c’est certain.

Le deuxième point est le suivant : nous sommes toujours plus intéressés par ce qui se passe autour de nous que dans les grands ensembles. C’est ainsi qu’en Europe, où se trouvent certains des plus grands journaux de la planète : en France, en Allemagne et en Angleterre, ces derniers couvrent essentiellement ce qui se passe dans leur pays. La Commission européenne à Bruxelles s’est rendu compte de cela; si dans chaque pays leurs grands journaux, tels *Le Monde*, *France Soir*, *The Guardian*, *The Daily Telegraph* ou les grands journaux d’Allemagne et d’Italie ne parlent que de leur pays, comment peut-on créer l’Union européenne? Alors là, ils donnent quelques millions de dollars en euros à une société privée établie à Lyon, en France, qui a son programme *Euronews* et qui couvre l’actualité pour les 27 pays de l’Union européenne. Parce que pour les journaux et les médias, chacun ne veut couvrir que ce qui est proche de lui.

Nous, on va beaucoup plus loin. Plus des deux tiers du budget de Radio-Canada proviennent du gouvernement et seulement le tiers provient des revenus de publicité. C’est pour cela qu’au fond, ce que dit le CRTC dans son rapport, c’est qu’il faudrait que

trying to win the ratings race would destroy its mission. And Radio-Canada uses that race to cover only what is of interest to advertisers.

I can recall Florian Sauvageau saying that Quebec received a disproportionate amount of coverage because the audience was there, and the act was disregarded. They tell us their story is different so they do not have to take anything else into account. The act is very clear, however, as is the contract between the European Commission and Euronews; the commission wants pan-European coverage and that is what it pays for. So when you tune into Euronews, you see news coverage of all the countries. But we have completely lost sight of that here, and it is a shame.

Speaking of my own province, I would say that, for the past 50 years, entire generations of Quebecers have been cut off from Canada, a situation that led Bernard Landry to call Radio-Canada the national broadcaster of Quebec; he claimed it as Quebec's own. Pauline Marois has said she wants the Council for the Arts, the National Film Board, Telefilm Canada, five organizations in all, repatriated to Quebec. The only organization she is willing to leave in Ottawa's charge is Radio-Canada, the largest cultural engine we have. Ms. Marois says it can stay put, but she wants all the others.

The Deputy Chair: It seems, senator — I still call you that, because you will always be a senator to me — that the Euronews network is doing a good job.

A week and a half ago, I was in Moldova — probably where I caught this cold — for the meeting of the Europe region of the Assemblée des parlementaires de la Francophonie. I got to see just how much the country had been ravaged by the Ottoman and Roman Empires. Then you have Russia, Turkey and the Ukraine. Moldova wants only one thing right now, to be part of the European Economic Union. The country is fighting — and we can see what is happening in Ukraine because it, too, is experiencing that division — and it seems that the people at *Euronews* are doing an awfully good job of covering European news. I saw it, heard about it and read about it, because Moldova now has a fair number of French-language newspapers, as well as a French-language university. It is rather surprising. Senator McIntyre, the last question goes to you.

Senator McIntyre: Senator De Bané, you sat on the Standing Senate Committee on Official Languages for at least four years. You have had multiple opportunities to express your views on CBC/Radio-Canada, the national broadcaster, and its compliance with its obligations.

When it comes to the national public broadcaster, you have always maintained your view, and we thank you for that, whether it be in the Senate, on a parliamentary committee, in a public forum, as you are doing so well today, or before the CRTC. How do you see the situation progressing?

For instance, do you think our committee can really help bring about change?

Radio-Canada comprend que cette course à la cote d'écoute va détruire sa mission. Et Radio-Canada se sert de cela pour ne couvrir que ce qui intéresse les annonceurs.

Je me rappelle M. Florian Sauvageau disant que le Québec occupait une place disproportionnée, parce que leur auditoire est là et ils oublient la loi; ils nous disent que leur histoire est différente, donc que nous n'avons pas à tenir compte d'autres choses. Pourtant la loi est très claire, comme le dit le contrat entre la Commission européenne et Euronews; ils veulent que soit couverte la perspective européenne et pour cela ils paient. Et là, vous écoutez Euronews et vous avez des nouvelles de tout le monde. Alors qu'ici, on a complètement oublié cela et c'est dommage.

Parlant de ma propre province, je dirais que, depuis 50 ans, des générations entières de Québécois se sont coupées du Canada. Cela a mené Bernard Landry à dire que Radio-Canada était le diffuseur national du Québec; il le reconnaît comme le sien. Mme Pauline Marois a dit vouloir rapatrier au Québec le Conseil des arts, l'Office national du film, Téléfilm Canada; en tout, cinq organismes. Le seul qu'elle est prête à laisser à Ottawa, c'est celui-là : Radio-Canada; la plus grosse locomotive culturelle que nous avons, Mme Marois dit qu'elle va rester là, mais elle veut avoir tous les autres. Enfin...

La vice-présidente : Il faut croire, sénateur — je vous appelle encore « sénateur », vous le serez toujours pour moi —, que le réseau Euronews fait bien son travail.

Il y a une semaine et demie — c'est de là que j'ai peut-être rapporté cette petite grippe —, j'étais en Moldavie où se tenait la régionale Europe de l'Assemblée des parlementaires de la Francophonie. J'ai alors vu à quel point ce pays, qui a été déchiré entre l'Empire ottoman et l'empire romain, la Russie, la Turquie et l'Ukraine, ne veut qu'une chose présentement, c'est de faire partie de l'Union économique européenne. Ce pays se bat — on voit ce qui se passe en Ukraine parce que, là aussi, il y a cette division — et il faut croire que les gens du réseau Euronews font drôlement du bon travail en parlant de ce qui touche l'Europe. Je l'ai vu, entendu et lu parce qu'il y a quand même beaucoup de journaux francophones maintenant en Moldavie et une université francophone aussi. C'est assez étonnant. Sénateur McIntyre, vous avez droit à la dernière question.

Le sénateur McIntyre : Sénateur De Bané, vous avez été membre du Comité sénatorial permanent des langues officielles durant au moins quatre ans. Vous avez eu l'occasion, à diverses reprises, d'exprimer votre vision au sujet du respect des obligations incombant au radiodiffuseur CBC/Radio-Canada.

En tant que diffuseur public national, que ce soit au Sénat, en comité parlementaire, dans les tribunes publiques comme vous le faites si bien aujourd'hui ou auprès du CRTC, gardant à l'esprit cette vision que vous avez toujours conservée et pour laquelle nous vous en remercions, comment voyez-vous l'évolution des choses?

Par exemple, croyez-vous que notre comité puisse faire une différence dans l'évolution des choses?

Mr. De Bané: Senator McIntyre, thank you kindly for that question. I feel very strongly that this committee can make a tremendous difference, and I will give you a few suggestions as to how.

The first and simplest suggestion has to do with CBC's bright idea of broadcasting the weather forecast from Vancouver at the end of its national television newscast, *The National*. Obviously, the weather forecast can be done from any city, and everyone knows that the bulk of CBC's staff is in Toronto. But the choice of Vancouver immediately gives the viewer a sense of how vast the country is.

Could Radio-Canada not deliver the weather forecast from Moncton, Halifax, Manitoba or some other province? It would be such a small thing to do. But no, absolutely not. Everything has to come out of Montreal.

Radio-Canada has no interest in showing the scope of the country. Everyone knows the weather forecast can be delivered from any city.

Something as simple as that they will not even do. Everything has to be done in Montreal, regardless of whether it has to do with Chicoutimi, Trois-Rivières, Gaspé or elsewhere. And if the weather forecast is given for Ottawa, it has to be given for Gatineau because Gatineau is in Quebec and Ottawa is in another province. Adopting that kind of attitude makes no sense.

Why did my study resonate with some people, causing Radio-Canada to respond to my findings on its website and criticize the fact that the study focused on a single program, *Téléjournal*? Why did Radio-Canada take issue with the decision not to include its 4 a.m. newscasts in my research? Because I commissioned a professor who came recommended by the School of Journalism, a professor who watched the newscasts daily and analyzed the data he collected. He told me that he had received calls from separatists and they were hopping mad. But after reading the study, they admitted that they could not dispute the findings. No one dared to challenge them.

I would very much like to see the committee retain the services of the same researcher or someone else of Marie-Linda Lord's calibre to carry out this research on a yearly basis. If Radio-Canada continues to limit its news coverage of all Canadian provinces outside Quebec to two minutes, year after year, it will have an impact. The government will eventually say that something has to be done.

I did the work for 2010-11. It should be done for 2012-13. It is not very expensive and it is worth doing. A couple of senators or the committee should get together to hire an expert to keep up the work. And it needs to be kept up because the numbers do not lie.

What I appreciated about the work Vincent Raynauld did is that not a single Canadian article criticized the scientific validity of the study. It was carried out with so much care and expertise

M. De Bané : Sénateur McIntyre, je vous remercie beaucoup de cette question. J'ai la profonde conviction que ce comité peut faire énormément et j'aimerais vous soumettre quelques idées.

La première et la plus modeste que j'ai à l'esprit est que CBC a eu la bonne idée de diffuser, à la fin de l'émission des nouvelles *The National*, la météo à partir de Vancouver. Évidemment, la météo peut être diffusée à partir de n'importe quelle ville et tout le monde sait que le gros des effectifs de CBC est à Toronto. Mais en diffusant la météo en provenance de Vancouver, on sent tout de suite l'immensité du pays.

La Société Radio-Canada ne peut-elle pas faire en sorte que la météo nous soit diffusée en provenance de Moncton, de Halifax, du Manitoba ou d'une autre province? Ce serait tellement un geste modeste à poser. Mais non, il n'en est pas question; il faut que tout parte de Montréal.

Quand on en est rendu à être incapable de vouloir montrer la dimension du pays; tout le monde sait que l'on peut diffuser la météo en provenance de n'importe quelle ville.

On refuse même des choses comme celles-là. Il faut que cela parte de Montréal peu importe qu'on parle de Chicoutimi, de Trois-Rivières, de Gaspé ou autres. Et si on donne la météo à Ottawa, il faut la donner à Gatineau parce que c'est le Québec et Ottawa est dans une autre province. Une insensibilité pareille ne pas de sens.

Pourquoi mon étude a-t-elle eu un certain impact qui a amené Radio-Canada à prendre des pages sur son site web pour me répondre parce que je parle du *Téléjournal* alors que Radio-Canada a des bulletins de nouvelles à 4 heures du matin et que je ne les ai pas couverts? Parce que j'ai trouvé un professeur qui m'a été recommandé par l'école de journalisme, qui a écouté les nouvelles de chaque journée et en a fait l'étude. Il m'a dit : « Les séparatistes m'ont téléphoné et ils étaient en maudit. » Mais après avoir vu le document, ils ont dit : « On ne peut pas contester cela. » Personne n'a osé attaquer cela.

J'aimerais beaucoup si le comité pouvait retenir les services du même scientifique ou des gens de la qualité de Mme Marie-Linda Lord pour continuer ce travail d'année en année. Si toutes les provinces canadiennes à l'extérieur du Québec n'ont que deux minutes au téléjournal de Radio-Canada et que cela continue d'année en année, il y aura un impact. Le gouvernement va dire qu'il faut faire quelque chose.

Alors, je l'ai fait pour 2010-2011. Il faudrait le faire pour 2012-2013. Cela ne coûte pas beaucoup d'argent et cela vaut la peine. Soit le comité ou un ou deux sénateurs se mettent ensemble pour engager un spécialiste qui continue ce travail. Il faudrait continuer parce que les chiffres ne mentent pas.

Ce que j'ai aimé au sujet du travail de M. Vincent Raynauld, c'est qu'aucun article au Canada n'a critiqué la validité scientifique. Cela a été fait avec énormément de spécialistes et

that no one could dispute the findings. All that Radio-Canada could say was that I should have taken the 2 a.m. newscasts into account as well. Come on!

Continuing the work is worth the effort. This study validated what I was saying. I would watch every day and take notes, but this research really drove the message home. I stressed the importance of Quebec to the CRTC. It stands to reason that it should receive a significant amount of news coverage. But how much coverage should it have all for itself? As much as the other provinces combined? What would you say if it received twice the coverage given to all the other provinces combined? Three times more? Four times more? Today, it gets eight times the coverage given to the other provinces combined. Any stories about the Canadian government are always reported from the perspective of the Quebec government. That makes no sense and it has to end.

The Deputy Chair: Senator Robichaud, you have convinced me to keep things going for a few minutes longer.

Senator Robichaud: You are easily convinced, Madam Chair.

What influence do you think our committee could exert on Radio-Canada? You said we had a role to play and you know how we operate. We hear from witnesses with different perspectives on the topic of study. We prepare a report, submit it to the Senate and ask the minister to provide a response. Unfortunately, that is often the last step. So it would have to go further than that, the impact would have to be bigger.

Senator De Bané: That is the million-dollar question. What I always liked about this committee is that we always rose above partisanship, because all of us here realized that we made the best use of the committee's time when we communicated.

Since the beginning, the Canadian government has implemented a host of policies to make this country what it is, to give it a measure of robustness. It started with railroads, a transportation policy, a telecommunications policy, an arts council, a national film board, a public broadcaster and so forth. All of those things combined are the glue that binds this country, one that is larger than all the nations in Europe put together.

The situation has been getting worse over the past 30 years. As of 1970, there ceased to be any relationship between Société Radio-Canada in Montreal and its English-language counterpart in Toronto. Keep in mind that the Broadcasting Act created just one corporation, but the two networks are not even on speaking terms. The question then becomes who is the main purveyor of the two solitudes? Radio-Canada. As the CRTC pointed out in its report, the people at CBC do not speak French and those at the French-language network, many of whom are bilingual, have no interest in Canadian affairs. In reality, both are the main purveyors of the two solitudes.

personne n'a contesté. Tout ce que Radio-Canada a à dire c'est que j'aurais dû faire les autres téléjournaux à deux heures du matin également. Franchement!

Cela vaut la peine que ce travail continue. C'est ce document qui a donné de la valeur à mes propos. Je regardais tous les jours et je prenais des notes, mais cette étude était réellement le coup marteau. J'ai dit au CRTC que le Québec était très important. Cela tombe sous le sens commun qu'il faut qu'il ait une place importante au téléjournal. Maintenant, quelle place doit-elle occuper à elle seule? Autant que les autres provinces ensemble? Que pensez-vous si elle avait deux fois plus temps que toutes les provinces ensemble? Trois fois plus? Quatre fois plus? Actuellement, elle a huit fois plus de temps que toutes les provinces ensemble. Toutes les nouvelles du gouvernement canadien sont toujours rapportées de la perspective du gouvernement du Québec. Cela n'a pas de sens. Il faut mettre fin à cela.

La vice-présidente : Sénateur Robichaud, vous avez réussi à me convaincre de poursuivre pour quelques minutes.

Le sénateur Robichaud : Vous êtes facile à convaincre, madame la présidente.

Quelle influence croyez-vous que notre comité peut avoir sur Radio-Canada? Vous dites qu'on peut jouer un rôle et vous savez de quelle façon nous fonctionnons. On reçoit des témoins, des gens qui sont de différents côtés de la question qu'on étudie. On prépare un rapport et le rapport est déposé au Sénat et on demande une réponse d'un ministre. Malheureusement, c'est souvent la dernière étape. Il faudrait quand même que cela aille plus loin, que la portée soit plus grande.

Le sénateur De Bané : Vous posez la question centrale. Ce que j'ai aimé à ce comité, c'est qu'on a travaillé sans aucune partisanerie politique parce que tout le monde sent que la grande caractéristique de notre temps est une période de communication.

Le gouvernement canadien a mis en place un tas de politiques pour créer ce pays et lui donner une certaine solidité. On a commencé avec les chemins de fer, une politique des transports, une politique de télécommunication, un Conseil des arts, l'Office national du film et Radio-Canada. Tous ces organismes relient un pays qui, à lui seul, est plus grand que tous les pays de l'Europe ensemble.

On voit depuis 30 ans que cela empire. Il n'y a plus aucune relation depuis 1970 entre la Société Radio-Canada à Montréal et l'autre versant à Toronto. Il ne faut pas oublier que la Loi sur la radiodiffusion n'a créé qu'une seule corporation et les deux ne se parlent pas. Ensuite, on se demande qui est le principal vecteur des deux solitudes; c'est bien Radio-Canada. Comme le CRTC le dit dans son rapport, ceux qui sont du côté de CBC ne parlent pas français et du côté français, beaucoup sont bilingues, mais ne s'intéressent pas au Canada. Réellement, les deux sont les principaux vecteurs des deux solitudes.

The ability to put partisanship aside is what gives the committee credibility. It is critical to find a way to hold CBC/Radio-Canada accountable to Parliament, the government and taxpayers, without infringing on freedom of information.

My bill would enable both houses of Parliament together or the government, one of the two, to give a directive to the broadcaster in order to ensure compliance with an objective in the Broadcasting Act that is not being fulfilled. A directive may be given in relation to the corporation's image and branding, to ensure it respects the broadcaster's names and does not invent new ones. I provided a few examples of areas where we would be able to give directives that would not infringe on the act, on freedom of information.

In other words, I really believe in this committee because we are all driven by the same goal. Party politics do not factor in to the discussion.

The Deputy Chair: Mr. De Bané, drawing on the determination you instilled in this committee over the years and inspired by the bill you brought forward before you left us, we will hopefully be able to make a real difference and have you back to celebrate.

Up north, the only air time dedicated to French-language programming is a half-hour on Friday night, 11 to 11:30. We heard from parents who wanted their kids to listen to the radio in French but could not because of the late time slot.

Thank you for all your hard work over the years.

Honourable senators, we will take a short break.

As deputy chair, I am going to ask you to consider some future business in camera.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, December 9, 2013

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m. to study CBC/Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act.

Senator Claudette Tardif (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I now call this meeting of the Senate Standing Committee on Official Languages to order.

I am Senator Claudette Tardif, from Alberta, and I am the chair of this committee. I would ask all committee members to introduce themselves, beginning with the vice-chair, to my left.

L'absence de partisanerie donne de la crédibilité au comité. Il faut trouver une façon de rendre la CBC/Radio-Canada imputable aux parlementaires, au gouvernement, aux payeurs de taxe sans toucher à la liberté d'information.

Mon projet de loi dit que les deux Chambres ensemble ou le gouvernement, l'un des deux peut donner des instructions s'il s'agit de faire respecter l'un des objectifs de la Loi sur la radiodiffusion qui est complètement ignorée. Il est question de commercialisation, de respecter les noms de la société et non pas d'inventer un autre nom. J'ai mis quelques exemples de choses pour lesquelles on devrait pouvoir donner des instructions qui ne toucheraient pas à la loi, à la liberté d'information.

En d'autres termes, je crois beaucoup en ce comité parce que nous sommes tous animés par le même esprit. Il n'y a pas de lutte partisane.

La vice-présidente : Monsieur De Bané, avec la détermination que vous avez insufflée à ce comité au fil des années, guidés par ce projet de loi que vous nous avez laissé avant de nous quitter, j'ai bon espoir que nous aurons la possibilité de faire quelque chose et de vous inviter pour célébrer.

Dans le Grand Nord canadien, la seule demi-heure de radio en français est de 23 heures à 23 h 30 le vendredi soir. Des parents nous ont dit vouloir que leurs enfants écoutent la radio en français, mais que la plage horaire ne le permettait pas.

Je vous remercie pour tout le travail que vous avez accompli au cours des années.

Chers collègues, je vais suspendre la séance pendant quelques minutes.

En tant que vice-présidente, j'aimerais vous demander, à huis clos, de vous pencher sur quelques points pour les prochaines réunions.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 9 décembre 2013

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, pour faire une étude sur les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion.

La sénatrice Claudette Tardif (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, je déclare cette séance du Comité sénatorial permanent des langues officielles ouverte.

Je suis la sénatrice Claudette Tardif, de l'Alberta, et la présidente de ce comité. Je demanderais aux membres du comité de se présenter, en commençant par la vice-présidente, à ma gauche.

Senator Champagne: Andrée Champagne from the province of Quebec.

Senator Poirier: Rose-May Poirier from New Brunswick.

Senator Fortin-Duplessis: Suzanne Fortin-Duplessis from Quebec City.

[English]

Senator Beyak: Good evening. Lynn Beyak, from northwestern Ontario.

[Translation]

Senator Rivard: Michel Rivard from Quebec.

Senator Charette-Poulin: Marie Poulin from northern Ontario.

Senator Chaput: Maria Chaput from Manitoba.

The Chair: We are continuing our study on CBC/Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act.

The public hearings of the Senate Standing Committee on Official Languages are drawing to a close. They were launched in the fall of 2011. Testimony was heard over the course of approximately two years, during which time other studies were also conducted and Parliament prorogued.

At the same time, the CRTC held its own public meetings on the renewal of the public broadcaster's licence for the coming years.

Today, the senate committee will be hearing witnesses from CBC/Radio-Canada in order to hear about its own public hearings as well as the CRTC's recent decision. I am very pleased to welcome Mr. Louis Lalande, Executive Vice-President, French Services, and his team. Following their opening remarks, the senators will ask questions. I would ask the senators to make their questions brief and relevant because there is a lot of material and time is limited.

I will now give the floor to Mr. Lalande, who will introduce his team.

Louis Lalande, Executive Vice-President, French Services, CBC/Radio-Canada: Good evening, Senators. Thank you for inviting us to appear again before this committee in order to answer your questions. I am accompanied this evening by Patricia Pleszczynska, Executive Director of Regional Services and ICI Radio-Canada Première, our talk radio channel, and Michel Cormier, Executive Director of News and Current Affairs at Radio-Canada.

In today's media world, one of the challenges for Canadians, especially francophones, is to find spaces that provide rich and relevant original content that reflects their interests and tells their stories in their own language. As a public broadcaster, we

La sénatrice Champagne : Andrée Champagne, de la province de Québec.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Suzanne Fortin-Duplessis, de Québec.

[Traduction]

La sénatrice Beyak : Bonsoir. Lynn Beyak, du nord-ouest de l'Ontario.

[Français]

Le sénateur Rivard : Michel Rivard, du Québec.

La sénatrice Charette-Poulin : Marie Poulin, du nord de l'Ontario.

La sénatrice Chaput : Maria Chaput, du Manitoba.

La présidente : Nous continuons notre étude ayant comme but principal d'examiner les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion.

Les audiences publiques du Comité sénatorial permanent des langues officielles tirent à leur fin. Elles ont débuté à l'automne 2011. Les témoignages se sont échelonnés sur environ deux ans, entrecoupés d'autres études et d'une prorogation du Parlement.

Parallèlement au travail du comité, le CRTC a mené ses propres audiences publiques portant sur le renouvellement des licences du radiodiffuseur public pour les prochaines années.

Aujourd'hui, le comité sénatorial reçoit des témoins de CBC/Radio-Canada pour obtenir leur point de vue au sujet de ses propres audiences publiques de même que sur la décision récente du CRTC. Je suis très heureuse de souhaiter la bienvenue à M. Louis Lalande, vice-président principal, Services français, et son équipe. Suite à leur présentation, les sénateurs auront des questions à poser. Je demanderais aux sénateurs de garder leurs questions brèves et pertinentes, parce qu'il y a beaucoup de matière, et le temps est quand même limité.

Je donne maintenant la parole à M. Lalande, qui nous présentera son équipe.

Louis Lalande, vice-président principal, Services français, CBC/Radio-Canada : Mesdames les sénatrices, messieurs les sénateurs, bonsoir. Je vous remercie de nous avoir invités à comparaître de nouveau devant ce comité afin de répondre à vos questions. Je suis accompagné ce soir de Patricia Pleszczynska, qui est notre directrice générale des services régionaux et d'ICI Radio-Canada Première, notre chaîne de radio parlée, et de Michel Cormier, directeur général de l'information de Radio-Canada.

Dans l'univers des médias d'aujourd'hui, un des défis pour les Canadiens, particulièrement les francophones, est de retrouver des espaces où l'on propose du contenu original, riche et pertinent qui reflète leurs intérêts et qui raconte leur histoire, et ce, dans leur

therefore have an enormous responsibility toward francophones. In minority communities, Radio-Canada is often the only media outlet offering francophones programming in French. This is a mandate we take very seriously. I am convinced we have the best possible strategy to meet our obligations in keeping with the resources available.

[*English*]

Before answering your questions, I thought it would be helpful to give a quick overview of everything that has changed in the environment in which CBC/Radio-Canada operates since our last appearance before this committee 21 months ago.

When we spoke here in March 2012, CBC/Radio-Canada was set to unveil its plan to absorb a \$115 million reduction in its parliamentary appropriations as part of DRAP, the federal government's Deficit Reduction Action Plan.

Also, we were preparing to go before the CRTC to defend the LPIF, the Local Programming Improvement Fund, a fund that helped us considerably to enhance our television services, particularly for francophone minority communities.

Finally, we were preparing for CRTC hearings on the renewal of our licences.

[*Translation*]

We are now completing the second year of DRAP. The LPIF is in its final year of operations, and the CRTC issued our new conditions of licence last May. Against this backdrop, we continue to implement Strategy 2015: Everyone, Every way, CBC/Radio-Canada's five-year plan. One of its three main priorities is to strengthen the public broadcaster's regional presence.

In facing all these challenges, we have found Strategy 2015 to be very useful because it guides us in our strategic choices. It assures us we are always able to fulfil our duty to the Canadian public.

With the phase-out of the LPIF, for example, the easy decision would have been to cancel all regional programs supported by the fund. In light of Strategy 2015, we decided instead to stay the course and continuing offering regional news seven days a week at all our stations. We have therefore absorbed some of the loss of funding in other areas of Radio-Canada.

Our commitment to regional programming, notably in official language minority communities, is also reflected in our new CRTC conditions of licence. For television, for example, our seven regional stations serving francophone minority communities will offer at least five hours of local programming

langue. Comme diffuseur public, notre responsabilité est donc immense envers les francophones. En milieu minoritaire, Radio-Canada est souvent le seul média offrant aux francophones une programmation dans leur langue. C'est un mandat que nous prenons très au sérieux. Je suis convaincu que nous avons la bonne stratégie en fonction des ressources disponibles pour remplir nos obligations.

[*Traduction*]

Avant de répondre à vos questions, j'ai cru qu'il serait utile de vous donner un rapide aperçu de tout ce qui a changé dans l'environnement de fonctionnement de CBC/Radio-Canada depuis notre dernière comparution devant le comité il y a 21 mois.

Lorsque nous avons témoigné ici en mars 2012, CBC/Radio-Canada s'appropriait à révéler son plan visant à absorber une réduction de 115 millions de dollars de ses crédits parlementaires dans le cadre du PARD, soit le Plan d'action du gouvernement fédéral pour la réduction du déficit.

En outre, nous nous préparions à comparaître devant le CRTC pour défendre le FAPL, ou le Fonds pour l'amélioration de la programmation locale. Il s'agit d'un fonds qui nous a beaucoup aidés à améliorer les services de télédiffusion, plus particulièrement pour les communautés francophones en situation minoritaire.

Et finalement, nous nous préparions aux audiences du CRTC pour le renouvellement de nos licences.

[*Français*]

Aujourd'hui, nous sommes à compléter la deuxième année du PARD. Le FAPL en est à sa dernière année d'existence et le CRTC a émis nos nouvelles conditions de licence en mai dernier. Tout cela avec en toile de fond le déploiement de la Stratégie 2015 : Partout, Pour tous, le plan quinquennal de CBC/Radio-Canada, dont un des trois grands axes prioritaires est de renforcer la présence régionale du diffuseur public.

La Stratégie 2015 nous a d'ailleurs été très utile pour faire face à tous ces défis parce qu'elle nous a guidés dans nos choix stratégiques. Elle nous assure que nous sommes toujours en mesure de réaliser notre mandat envers les Canadiens.

Devant la disparition du FAPL, par exemple, la décision facile aurait été de supprimer toutes les émissions régionales financées par le fonds. Dans le contexte de la Stratégie 2015, par ailleurs, nous avons plutôt choisi de poursuivre le déploiement et de préserver notre offre d'information régionale sept jours sur sept dans toutes nos stations. Nous avons donc absorbé une partie de la perte de financement dans d'autres secteurs de Radio-Canada.

Notre engagement envers la programmation régionale, notamment dans les communautés de langues officielles en milieu minoritaire, se reflète aussi dans nos nouvelles conditions de licence du CRTC. En télévision, par exemple, nos sept stations régionales desservant les communautés francophones en situation

a week on average over a year. All our regional stations will also air local news seven days a week all year long, except holidays.

Our new conditions also reflect concerns voiced by various representatives of francophone communities before the commission at the November 2012 hearings. I should point out that the CRTC, during these hearings, received over 8,000 interventions and heard over 100 witnesses, including some of you. One of the conditions issued by the CRTC pertains to CBEF in Windsor, where we are requested to produce at least 15 hours a week of local programming. In addition, Radio-Canada will hold official consultations with francophone minority communities in each of these regions: Atlantic Canada, Ontario, western Canada and northern Canada.

[English]

In our licence renewals, the CRTC also laid down conditions that will allow CBC to continue serving Quebec's anglophone community effectively. Besides the official consultations that it will hold with this community, CBC will offer Quebec anglophones 14 hours of local television programming a week, including one hour of non-news programming.

Several conditions of licence set out by the CRTC were based very closely on proposals put forward by CBC/Radio-Canada. We made these proposals because we felt they represent a balance between our desire to improve our services to these communities and our need to manage our resources and other services. They form an integral part of our planning and they result in concrete programming efforts.

[Translation]

For example, our daytime radio newscasts on ICI Radio-Canada Première are produced in every station in the country so we can properly reflect local, regional and national news in line with the specific priorities of each region.

On the radio front, we also launched a brand new national program this fall. It is called *L'heure du monde* and one of its key tasks is to cover news across Canada using the journalism resources of our regional stations.

On television, the 10 p.m. *Téléjournal* newscast continues to evolve to better showcase international news and the Canadian reality. This change is driven by a major undertaking that concerns our overall approach to news and that is part of our strategy to transform and reposition Radio-Canada.

minoritaire vont offrir au moins cinq heures de programmation locale par semaine en moyenne sur une année. Toutes nos stations régionales vont aussi diffuser des nouvelles locales sept jours sur sept, chaque semaine, sauf les jours fériés.

Nos nouvelles conditions reflètent également les préoccupations exprimées par les divers représentants des communautés francophones devant le conseil lors des audiences de novembre 2012. Je tiens d'ailleurs à souligner que le CRTC, à l'occasion de ses audiences, a reçu plus de 8 000 interventions et a entendu plus d'une centaine de témoins, dont certains d'entre vous. Ainsi, une des conditions émises par le CRTC concerne CBEF à Windsor, où il nous est demandé de produire au moins 15 heures par semaine d'émissions locales de radio. De plus, Radio-Canada va tenir des consultations officielles avec les communautés francophones en situation minoritaire dans chacune des régions de l'Atlantique, de l'Ontario, de l'Ouest et du Nord.

[Traduction]

Quant au renouvellement de nos licences, le CRTC a également établi des conditions permettant à CBC de continuer à bien desservir la communauté anglophone du Québec. En plus des consultations officielles qui seront tenues auprès de cette communauté, CBC offrira aux anglophones du Québec 14 heures de programmation télévisuelle locale par semaine, dont une heure de programmation autre que des nouvelles.

Plusieurs conditions de licence définies par le CRTC suivaient de très près les propositions mises de l'avant par CBC/Radio-Canada. Nous avons fait ces propositions, parce que nous estimions qu'elles représentaient un équilibre entre notre volonté d'améliorer nos services pour ces communautés et le besoin de gérer nos ressources et d'autres services. Cela fait partie intégrante de notre planification et se traduit par des efforts réels en matière de programmation.

[Français]

Par exemple, nos bulletins de nouvelles radio pendant la journée, sur ICI Radio-Canada Première, sont produits dans chaque station au pays de façon à pouvoir bien refléter l'actualité locale, régionale et nationale selon les priorités propres à chaque région.

Toujours en radio, nous avons lancé cet automne une toute nouvelle émission nationale, *L'heure du monde*, dont un des mandats importants est de rendre compte de l'actualité partout au pays en s'appuyant sur les ressources journalistiques de nos stations régionales.

En télévision, le *Téléjournal* de 22 heures continue d'évoluer pour encore mieux rendre compte de l'actualité internationale et de la réalité canadienne. Cette évolution est portée par un vaste chantier touchant l'ensemble de notre approche en information, qui s'inscrit dans la stratégie de transformation et de repositionnement de Radio-Canada.

In closing, I want to mention the incredible potential of digital technology. We continue to tap into it to enhance the services offered to francophone minority communities.

Our multiplatform regional approach allows us to be present on the Web and mobile devices with local and regional content that resonates with francophones in every region of the country. This approach has met with ever-growing success. Indeed, 30 to 40 per cent of our website traffic is now the result of regional content.

Despite the technological and financial challenges that put constant pressure on our organization, we remain firmly committed at Radio-Canada to fulfilling our mandate relating to official language minority communities.

With our new licences, five-year plan and programming strategy, I am convinced we have the tools needed to meet our obligations with the success that Canadians expect from their public broadcaster.

We would now be happy to answer your questions.

Senator Fortin-Duplessis: Welcome to our committee. My question is for Mr. Louis Lalande.

In his most recent annual report, the official languages commissioner wrote that the Canadian Broadcasting Corporation is the federal institution that has been the subject of the highest number of complaints with respect to Part VII of the Official Languages Act. First, can you tell us what steps you plan on taking to improve your record and, second, do you believe it is possible to reduce those complaints to zero or is there a number of complaints you would be satisfied or comfortable with?

Mr. Lalande: I would like to begin by clarifying what the commissioner said in his latest report. The number of complaints must be considered within the context of reduced programming in Windsor; the vast majority of those complaints, I believe it was around 90 per cent, were connected to the programming in Windsor being reduced. That puts those results somewhat in perspective. If you compare our corporation to other organizations from that perspective, CBC's level of complaints is quite minimal compared to Air Canada, with whom we might be compared with.

That said, that event drove us to reflect on the measures we were taking. We actually implemented a series of measures to redeploy those services in Windsor and that was confirmed under the new condition of licence that the CRTC set for us, that is, to bring local programming back up to 15 hours.

We follow the other complaints closely. We are always sensitive to complaints. Would it be possible for there to be no more complaints one day? I doubt it, because my experience with

En terminant, j'aimerais vous parler de l'extraordinaire potentiel du numérique, que nous continuons d'exploiter pour enrichir notre offre aux communautés francophones en milieu minoritaire.

Notre approche régionale multiplateforme nous permet d'être présents sur le Web et en mobilité avec du contenu local et régional ayant une résonance pour les francophones de chaque région du pays. Cette approche connaît d'ailleurs un succès qui continue de croître, puisqu'aujourd'hui, de 30 à 40 p. 100 de la fréquentation de notre site web est attribuable au contenu régional.

Malgré les défis technologiques et financiers qui exercent une pression constante sur notre organisation, nous demeurons fermement engagés, à Radio-Canada, à remplir notre mandat envers les communautés de langues officielles en situation minoritaire.

Avec nos nouvelles licences, notre plan quinquennal et notre stratégie programmes, je suis convaincu que nous avons les outils nécessaires pour respecter nos obligations avec le succès attendu du diffuseur public.

Nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Je vous souhaite la bienvenue devant notre comité. Ma question s'adresse à M. Louis Lalande.

Dans son dernier rapport annuel, le commissaire aux langues officielles mentionne que la Société Radio-Canada est l'institution fédérale ayant accumulé le plus grand nombre de plaintes quant à la mise en œuvre de la partie VII de la Loi sur les langues officielles. Dans un premier temps, pouvez-vous nous renseigner sur les moyens que vous comptez prendre afin d'améliorer votre bilan et, dans un deuxième temps, croyez-vous qu'il serait possible de n'obtenir aucune plainte ou y a-t-il un niveau de plainte avec lequel vous seriez satisfaits ou à l'aise?

M. Lalande : Le premier point que j'aimerais clarifier concernant le dernier rapport du commissaire, c'est qu'il faut mettre le nombre de plaintes en perspective avec l'épisode de la réduction de la programmation de Windsor; la très vaste majorité des plaintes, je pense que c'était autour de 90 p. 100, étaient reliées à cet épisode de la réduction de la programmation à Windsor. Cela permet de calibrer les résultats un peu. Si on se compare aux autres organismes dans cette perspective, le nombre de plaintes que Radio-Canada reçoit est quand même assez minime comparativement à Air Canada avec qui on peut faire certaines comparaisons.

Ceci étant dit, cet épisode nous a par ailleurs portés à réfléchir sur les gestes que l'on pose. On a établi effectivement une série de mesures pour redéployer des services à Windsor et cela a été confirmé par la nouvelle condition de licence que le CRTC nous a imposée, soit de reprendre un niveau de 15 heures de programmation locale.

En ce qui concerne les autres plaintes, nous les suivons avec attention. Nous sommes toujours sensibles aux plaintes. Serait-il possible qu'un jour il n'y ait plus de plaintes? J'en douterais, parce

minority francophone communities tells me that there is always a risk. People who live in minority situations always feel somewhat at risk and a public broadcaster such as the CBC inevitably becomes the lightning rod for many of those fears. I think it would therefore be very difficult to reach a zero complaint level. This is a daily challenge for us. It is a challenge that we take to heart, that all CBC employees take to heart. I would say that over the past few years, staff and management at CBC have really realized how important it is to make sure that they are reflecting all of these communities and their issues through our programming.

Senator Poirier: Can you tell me what percentage of the *Téléjournal's* news comes from Montreal and Quebec City, compared to the rest of Canada?

Michel Cormier, Executive Director, News and Current Affairs, French Services, CBC/Radio-Canada: That is very good timing, because the numbers have just come out. I am pleased to tell you that there has been progress over the past year. Last year, we were at 9.4 per cent, whereas now we stand at 10.3 per cent. Those are the numbers for regional stations outside Montreal. If we include our national correspondents, then the percentage goes up to 13.6 per cent for the year 2012-13. That is significant progress.

However, I think we need to move beyond numbers; we want to increase our presence, but we also want to increase understanding throughout the country. The idea is not to simply reflect the regions. We have a new strategy that focuses on telling the country's story, which goes beyond regions. This strategy has several components including, first of all, two more national reporters being added to our team of reporters—one in Edmonton and one in Moncton. Given the current financial circumstances, it is no small move to create new national reporter positions. We wanted to do this because we want to make sure that topics of national interest can be brought to the regions. Take, for example, the issue of oil and the economics of oil. Obviously, a reporter in the west can provide a more interesting perspective than that provided simply by coverage from a political perspective in Montreal or Ottawa.

Take, for example, employment insurance reform, which was a heartbreaking issue for people in the Maritimes. We made a special effort to not only provide reporting on that, but also to take our programs out of Montreal in order to go and see what was happening there. Last spring, we had a special episode of *24/60* out of Caraquet. That episode had a huge impact because we did our analysis based on the epicentre, if you will, of the demonstrations and on the amendments to the legislation. During that special two-hour program, we were broadcasting directly from six cities in the country: Fort McMurray, Calgary, Toronto, Montreal, Quebec City and Caraquet. That is the kind of work we

que mon expérience avec les communautés francophones en milieu minoritaire fait en sorte qu'il y a toujours un risque. En milieu minoritaire, les gens se sentent toujours un peu à risque et, forcément, un diffuseur public comme Radio-Canada se retrouve un peu comme le paratonnerre de l'ensemble des craintes. Il m'apparaît donc très difficile d'atteindre un bilan neutre concernant les plaintes. C'est un défi de tous les jours, pour nous. C'est un défi que nous avons à cœur, que chacun des employés de Radio-Canada a à cœur. Je vous dirais que, depuis les dernières années, les employés et la direction de Radio-Canada ont fait une prise de conscience très importante pour s'assurer de bien refléter l'ensemble de ces communautés et de ces enjeux à travers nos programmations.

La sénatrice Poirier : Pouvez-vous me dire quel pourcentage des nouvelles du *Téléjournal* provient de Montréal et de Québec, comparativement au reste du Canada?

Michel Cormier, directeur général de l'information, Services français, CBC/Radio-Canada : Cela tombe bien, nous avons justement fait sortir les chiffres. Je suis heureux de vous rapporter qu'il y a une progression depuis un an. L'an dernier, nous en étions à 9,4 p. 100, alors que nous en sommes à 10,3 p. 100 présentement. Ce sont les chiffres pour les stations régionales de l'extérieur de Montréal. Lorsque nous incluons nos correspondants nationaux, notre pourcentage monte à 13,6 pour l'année 2012-2013. Il s'agit d'une progression importante.

Cependant, je crois que nous devons aller au-delà des chiffres; nous voulons augmenter notre présence, mais également la compréhension dans le reste du pays. Il ne s'agit pas seulement de refléter les régions. Nous avons une nouvelle stratégie qui s'appelle « raconter le pays » qui va au-delà du reflet régional. Cette stratégie comporte plusieurs éléments dont, premièrement, l'ajout de deux reporters nationaux à notre écurie de journalistes — un à Edmonton et un à Moncton. Vu les conditions financières actuelles, ce n'est pas une petite affaire que de créer des postes de journalistes nationaux. Nous y tenons parce que nous voulons nous assurer que l'on peut porter en région des sujets d'intérêt national. Toute la question de la gestion du pétrole, par exemple, de l'économie du pétrole, il est évident que la présence d'un reporter dans l'Ouest peut nous donner une perspective plus intéressante que de simplement faire la couverture du sujet à partir de Montréal ou d'Ottawa d'un point de vue politique.

On peut prendre l'exemple de la réforme de l'assurance-emploi qui a été très déchirante pour les populations de l'Atlantique. Nous avons fait des efforts notoires pour non seulement créer des reportages de là-bas, mais aussi de sortir nos émissions de Montréal pour aller voir ce qui se passe. Le printemps dernier, nous avons fait une émission spéciale de *24/60* à partir de Caraquet. Cette émission a eu un impact immense, parce qu'on analysait le sujet à partir de l'épicentre, si on veut, des contestations et des amendements à cette loi. Lors de cette émission spéciale de deux heures, nous étions en direct de six villes au pays : Fort McMurray, Calgary, Toronto, Montréal, Québec

do. Of course, it is impossible to do that every week, but that is the kind of commitment we have made. We want to increase not only the amount of coverage, but the quality of coverage as well.

Senator Poirier: Can you tell me how often you survey communities in Canada in order to find out what their level of satisfaction is?

Patricia Pleszczynska, Executive Director, Regional Services and ICI Radio-Canada Première, CBC/Radio-Canada : These are not surveys but we agreed, following the renewal of our conditions of licence, to change the way we consult with communities throughout the country. We have already started. We tested the model last spring, even before receiving our conditions of licence from the CRTC.

The first consultation actually took place in the Moncton area and this was attended by my colleague Michel, Louis Lalande, of course, Executive Vice-President of French Services; and Marie Côté was also there for ARTV. We were therefore able to hold two kinds of meetings. We first met as a smaller group which included the editorial team, and representatives from various associations, who, by the way, we meet on a regular basis because the work of each regional director includes maintaining very close ties with associations, organizations, and individuals who are concerned and active in this area.

That meeting involved a more limited number of people in order to discuss issues that they had previously raised individually. Following that, we held a public hearing which was attended by many people including those involved in independent production, because they are of course always interested in the work CBC is doing in the regions.

That first meeting was held last spring; there will be a second one this fall in Windsor, after our new programming begins in the Windsor region. There is now a new three-hour morning program that is broadcast from 6 a.m. to 9 a.m., and integrated newscasts from the station at 9 a.m., 10 a.m., 11 a.m. and 1 p.m.

Again, we met smaller groups first and then held a public hearing which was attended by approximately 300 people. The entire active community of Windsor came forward and told us first how pleased they were that they had been heard by the CRTC, how pleased they also were to get back their morning program, and how committed they were to being involved. They also are committed to working with us in order to facilitate the implementation of content that would be of interest to these audiences, but that would be of particular interest to young people, to the next generation, to those young people that we want to keep in these francophone communities.

et Caraquet. Voilà le genre d'effort que nous faisons. Il nous est impossible de faire cela toutes les semaines, c'est certain, mais c'est le genre d'engagement que l'on prend. Nous voulons non seulement augmenter le volume de la couverture, mais aussi sa qualité.

La sénatrice Poirier : Pouvez-vous me dire à quelle fréquence vous faites des sondages auprès des communautés du Canada pour prendre le pouls de leur satisfaction?

Patricia Pleszczynska, directrice générale, Services régionaux et ICI Radio-Canada Première, CBC/Radio-Canada : Il ne s'agit pas de sondages, mais nous nous sommes entendus, suite au dépôt de nos conditions de licence, pour changer la forme des consultations avec les communautés à travers le pays. Nous avons déjà commencé. Nous avons testé le modèle dès le printemps dernier, avant même de recevoir nos conditions de licence de la part du CRTC.

La première consultation s'est tenue justement dans la région de Moncton à laquelle prenaient part, mon collègue Michel, naturellement Louis Lalande, vice-président des services français, Marie Côté aussi qui était sur place pour ARTV. Cela nous avait permis justement de rencontrer en deux temps — d'abord, en groupe un peu plus restreint autour d'une table — l'éditorial, les gens des différentes associations, que nous rencontrons d'ailleurs régulièrement parce que cela fait partie du travail de chaque directeur régional que d'entretenir des relations très étroites avec les associations, avec les organismes, avec les gens qui sont concernés et qui sont actifs dans le milieu.

Lors de cette rencontre, il y avait d'abord une table plus restreinte pour connaître les enjeux de ces gens qui s'étaient exprimés auparavant de façon plus individuelle. Par la suite, nous avons tenu une assemblée publique où les gens sont venus en assez grand nombre, incluant des gens du milieu de la production indépendante, qui sont naturellement toujours intéressés par le travail que fait Radio-Canada en région.

Cette première rencontre a eu lieu au printemps dernier; il y en a eu une deuxième cet automne à Windsor, justement, après l'implantation de notre nouvelle programmation dans la région de Windsor. Il y a eu la mise en place d'une émission du matin complète de trois heures diffusée de 6 heures à 9 heures; des bulletins intégrés à partir de la station à 9 heures, 10 heures, 11 heures et 13 heures.

Nous avons rencontré, encore là, en groupes un peu plus restreints, puis une assemblée publique à laquelle près de 300 personnes ont assisté. Toute la communauté active de Windsor s'est présentée et a fait part d'abord de la satisfaction d'avoir été entendue par le CRTC, de la satisfaction aussi d'avoir retrouvé une émission du matin et de son engagement à continuer d'être actif, mais aussi de travailler avec nous pour faciliter la mise en place de contenus qui sont d'intérêt pour ces auditoires et où on a un intérêt particulier pour la jeunesse, pour la relève, pour les jeunes que l'on veut garder au sein d'une communauté francophone.

Senator Poirier: If I have understood correctly, the CRTC set that criterion under your licence renewal. Was there no, or less, consultation before that criterion was set?

Ms. Pleszczynska: There were already consultations. As a matter of fact, we suggested that condition ourselves as proof of our good faith but also as a way of establishing a specific commitment, that is, two meetings per year at a minimum, as well as an annual public hearing to be held always in one region or another of the country. Of course there were consultations previous to that, however they were not officially scheduled to be held twice a year, and in certain regions every two years.

Furthermore, as I mentioned, each of our regional directors meets with the community on a regular basis. I would tell you that not a month goes by without there being a meeting between an association and a director or an executive in one of our regions or another, and we keep that in mind. We keep a record of these meetings precisely in order to make sure that the issues that are raised are worked on, are considered closely, and to make sure that our directors and our executives are accountable for following up on these meetings.

Senator Charette-Poulin: Mr. Lalande, I am especially honoured to see you here. I do not believe there has ever been in the history of the corporation an individual with as much experience in the regions as you have in the position of Executive Vice-President of French Services. I congratulate CBC on their choice.

Mr. Lalande: I am pleased to hear that.

Senator Charette-Poulin: I worked for almost 25 years with CBC/Radio-Canada, including as vice-president of regional radio and television programming. I left in 1992. As I was saying to Ms. Pleszczynska earlier, the environment has changed and so has the organization. So act as if I did not know anything at all.

Mr. Lalande: Fine.

Senator Charette-Poulin: You said earlier that 30 to 40 per cent of CBC's website traffic was made up of regional content. Did I understand that correctly?

Mr. Lalande: Yes.

Senator Charette-Poulin: Does that include regional content from all provinces?

Mr. Lalande: Yes. At first, as those who have followed the development of CBC/Radio-Canada's website will know, it was more network content than regional content. It really is over the past four years that a regional Web strategy has been developed. This was not easy given the conditions we were working under. Besides providing radio and television service continuity, there also absolutely had to be Web content. I remember meetings in just about all the regions where people from the community were

La sénatrice Poirier : Si j'ai bien compris, le CRTC a imposé ce critère en renouvelant votre licence. Avant ce critère, il n'y avait pas de consultation ou il y en avait moins?

Mme Pleszczynska : Il y en avait déjà. D'ailleurs, nous avons proposé cette condition nous-mêmes pour témoigner de notre bonne volonté, pour mettre sur place un engagement spécifique, dont deux rencontres par année au minimum, en plus de l'assemblée publique annuelle qui se tient toujours dans une région ou une autre du pays. C'est sûr qu'il y avait des consultations au préalable, sauf qu'il n'était pas cédulé de façon officielle à chaque année qu'il y en ait deux, et dans certaines régions aux deux ans.

Par ailleurs, comme je vous mentionnais, chacun de nos directeurs régionaux rencontre de façon régulière la communauté. Je vous dirais qu'il n'y a pas un mois qui se passe sans qu'il y ait une rencontre avec une association par un directeur ou un chef dans une ou l'autre de nos régions, et nous en tenons compte. Nous gardons un bilan de ces rencontres justement pour nous assurer que les enjeux soulevés soient travaillés, soient regardés de près et que nos directeurs et nos chefs soient imputables de donner suite à ces interventions.

La sénatrice Charette-Poulin : Monsieur Lalande, je suis particulièrement honorée de vous accueillir. Dans l'histoire de l'entreprise, je crois qu'il n'y a jamais eu, au poste de vice-président responsable de tous les services français, une personne avec autant d'expérience dans les régions que vous. Je félicite Radio-Canada d'avoir bien choisi.

M. Lalande : Cela fait plaisir à entendre.

La sénatrice Charette-Poulin : Je dois vous dire que j'ai passé près de 25 ans à Radio-Canada, notamment comme vice-présidente de la programmation radio et télé régionale. J'ai quitté en 1992. Comme je le disais plus tôt à Mme Pleszczynska, l'environnement a changé et l'organisation a changé. Alors faites comme si je ne connaissais rien.

M. Lalande : D'accord.

La sénatrice Charette-Poulin : Vous avez dit plus tôt que 30 à 40 p. 100 de la fréquentation du site web de la Société Radio-Canada est attribuable au contenu régional. Ai-je bien compris?

M. Lalande : C'est bien cela.

La sénatrice Charette-Poulin : Est-ce que cela inclut le contenu régional dans toutes les provinces?

M. Lalande : Oui. Au départ, ceux qui ont suivi l'évolution du site web de Radio-Canada sauront que le contenu était plus réseau que régional. C'est vraiment depuis les quatre dernières années que l'on a développé une stratégie Web régionale. Or, ce n'était pas facile dans les conditions dans lesquelles on opérait. En plus d'assurer la continuité des services radio et télé, il fallait absolument offrir une voie Web. Je me rappelle de rencontres dans à peu près chacune des régions où les gens de la communauté

asking me what we were going to do in order to make sure that they were not forgotten within that universe. We could see that it was important and it was also a very delicate operation.

I am proud to be able to say today that, thanks to our work, the regional content is there but the gateway is through regional sites. In my opinion that is truly a great success story and we absolutely want to continue. However, it is quite unique.

Ms. Pleszczynska: If you go onto CBC/Radio-Canada's website, you will see that everything is geo-localized. In other words, anyone can always access their regional gateway but if their regional gateway is Ottawa or Toronto, they can still choose to travel throughout regional sites in order to obtain regional information. We have provided additional resources in order to make sure that these sites are active and evolving, from 6 a.m. to 7 p.m., so that the information is always up to date.

Senator Charette-Poulin: I think the website results are very interesting. It is proof of the thinking of the late Pierre Juneau, who was the president of the corporation for seven years. He always told us that the more the corporation has roots like a tree within the regions, with good programming, services that reflect the region and allow the region to be reflected nationally and internationally, the more CBC/Radio-Canada will prove its worth in Canada. I heard Mr. Juneau say this over and over again. And I am convinced that, for example, in Ontario, having radio, television and the Web rooted in one's region, one's language, truly enables a community, such as the francophone and francophile community in Ontario, to increase and seek out other members of the francophone community.

I would like to be more familiar with how CBC/Radio-Canada is organized in Ontario. For example, we have a station in Ottawa but it serves the Ontario and Quebec sides. There is also a station with a rather unique mandate in Toronto, given that Toronto is the capital of Ontario. CBON is in Sudbury. How many rebroadcasting stations are there in Sudbury for northern Ontario? I do not remember.

Ms. Pleszczynska: I could not give you an exact number but there are several.

Senator Charette-Poulin: I think there are 35.

Ms. Pleszczynska: You would know because you yourself were in Sudbury and you were the one who established them.

Senator Charette-Poulin: The website does not post the number of rebroadcasting stations for all national stations. That is a very important number because it indicates the listening and viewing potential. If my memory serves me well, there are about 35 in northern Ontario. How many rebroadcasting stations would there be for Windsor, approximately? The south is quite a large region.

Ms. Pleszczynska: We can provide you with the exact numbers.

demandaient ce qu'on allait faire pour s'assurer de ne pas perdre pied dans cet univers. On voyait que c'était important et c'était une opération assez délicate.

Je suis fier aujourd'hui de constater que, grâce à nos efforts, le contenu régional est là, mais la porte d'entrée se fait par les sites régionaux. C'est là, à mon avis, vraiment une grande réussite et on veut certainement continuer. Toutefois, c'est quelque chose d'assez unique.

Mme Pleszczynska : Si vous allez sur le site de Radio-Canada, il est géo-localisé. Donc, toute personne peut non seulement avoir en tout temps sa porte d'entrée régionale, mais même si sa porte régionale est Ottawa ou Toronto, elle peut choisir de voyager à travers les sites régionaux pour aller chercher l'information régionale. Nous avons mis des ressources additionnelles pour nous assurer que ces sites soient actifs et le reflet vivant, de 6 heures du matin à 19 heures le soir, pour que l'information soit toujours actualisée.

La sénatrice Charette-Poulin : Je trouve les résultats du site web intéressants. Cela donne crédibilité à la philosophie du regretté Pierre Juneau, qui fut président de l'entreprise pendant sept ans. Il nous disait toujours que plus l'entreprise va être enracinée comme un arbre dans les régions, avec une bonne programmation, avec des services qui reflètent la région et qui permet à la région d'être reflétée nationalement et internationalement, plus la Société Radio-Canada aura sa raison d'être au Canada. J'ai entendu M. Juneau répéter cela à maintes reprises. Et j'en suis convaincue, parce que, par exemple, en Ontario, l'enracinement d'un service radio, télé et Web dans sa région, dans sa langue, permet vraiment à une communauté, comme la communauté francophone et francophile en Ontario, de se multiplier et d'aller chercher d'autres membres de la communauté francophone.

J'aimerais mieux connaître quel est aujourd'hui l'organisation de Radio-Canada en Ontario. Par exemple, nous avons une station à Ottawa, mais qui dessert le côté Ontario et le côté Québec. Nous avons une station qui a un mandat assez particulier à Toronto, étant donné que c'est la capitale de l'Ontario. Nous avons à Sudbury, CBON. Combien y a-t-il de réémetteurs à Sudbury pour desservir le Nord de l'Ontario? Je ne me souviens plus.

Mme Pleszczynska : Je ne pourrais pas vous donner le chiffre, mais il y en a plusieurs.

La sénatrice Charette-Poulin : Je pense que c'est 35.

Mme Pleszczynska : Vous le sauriez, parce que vous étiez vous-même à Sudbury et les avez mis en place.

La sénatrice Charette-Poulin : Le site web n'affiche pas le nombre de réémetteurs de toutes les stations nationales. Ce nombre est très important car il démontre le potentiel d'écoute et de visionnement. Si ma mémoire est fidèle, le nombre s'élève à environ 35 dans le Nord de l'Ontario. Pour Windsor, je me demande combien on compte de réémetteurs environ? Le sud constitue quand même une assez grande région.

Mme Pleszczynska : On pourra vous fournir ces chiffres exacts.

Senator Charette-Poulin: How is this currently organized?

Mr. Lalande: Before giving the floor to my colleague, I would like to say that between when you left CBC/Radio-Canada and today, particularly in Ontario, there have been some rather significant changes. You probably will recall that the Toronto station was closed.

Senator Charette-Poulin: Closed in Toronto?

Mr. Lalande: Yes, the television station. People have forgotten that rather sad time when all Ontario services were taken on by the Ottawa station. Seven years ago, we recovered that licence and reopened a station in Toronto.

Senator Charette-Poulin: There was no longer a *Téléjournal* in Toronto?

Mr. Lalande: There was no *Téléjournal* in Toronto. People have forgotten some of the difficult times that CBC/Radio-Canada experienced.

Services were improved by reopening that station, establishing a solid television base in Toronto and clarifying Ottawa's mandate, Ottawa having always been a bit unique. Ottawa deals with its own market, which is already quite complex because it includes Ottawa and Gatineau. It is not a simple mandate, but it is being closely considered. The game plan for radio and television has also been clarified and this is providing for a much better approach.

I will let my colleague give you more details on Ontario as a whole.

Ms. Pleszczynska: As Mr. Lalande was saying, we were given a new licence for regional television broadcasting in Toronto just three years ago, if I am not mistaken.

In the Ontario region, there are two branch offices: the first is the Ottawa-Gatineau branch, and the station director, Marco Dubé, is here in Ottawa-Gatineau. The Ottawa-Gatineau station broadcasts a morning radio program, *Le midi trente*, a drive-home program, which is now three hours long, from 3 p.m. to 6 p.m., and four hours of local programming on Saturday mornings.

It also broadcasts regional programming on Espace Musique, Monday to Friday mornings from 8:30 a.m. to noon. Finally, it has a national production centre, which produces the program *Quelle histoire*, which is broadcast from Monday to Thursday at 2 o'clock. It is a wholly original television program, which uses the CBC/Radio-Canada archives, as well as stories from Canadians from one end of the country to the other, from both the past and the present.

These are just some of the activities that take place in the Ottawa-Gatineau region, and as you might expect this station has a relatively complex mandate because it straddles two provinces. Just to give you an example: this year, it might have to cover two

La sénatrice Charette-Poulin : Quelle est l'organisation en ce moment?

M. Lalande : Avant de laisser ma collègue répondre, j'aimerais vous dire, entre le moment où vous avez quitté Radio-Canada et aujourd'hui, particulièrement en Ontario, il y a eu des mouvements assez importants. Vous vous rappelez certainement de la fermeture de la station de Toronto.

La sénatrice Charette-Poulin : La fermeture de Toronto?

M. Lalande : Oui, comme station de télévision. On a oublié cet épisode un peu triste où l'ensemble des services de l'Ontario était assumé par la station d'Ottawa. Nous avons, il y a sept ans, récupéré la licence et on a réouvert une station à Toronto.

La sénatrice Charette-Poulin : Il n'y avait plus de *Téléjournal* à Toronto?

M. Lalande : Il n'y avait plus de *Téléjournal* à Toronto. Les gens ont oublié ces épisodes difficiles que Radio-Canada a traversés.

Je constate que l'on a amélioré les services en réouvrant la station, en établissant une base solide de télévision à Toronto et en clarifiant le mandat d'Ottawa, celui-ci étant toujours un peu particulier. Ottawa s'occupe de son marché, qui est déjà compliqué car il dessert les villes d'Ottawa et de Gatineau. Le mandat n'est pas simple, mais il s'y concentre. On a clarifié aussi le plan de match radio et télé, ce qui permet d'avoir une meilleure approche.

Je vais laisser ma collègue vous donner de plus amples détails pour ce qui est de l'ensemble de l'Ontario.

Mme Pleszczynska : Comme le disait M. Lalande, nous avons effectivement reçu une nouvelle licence pour la diffusion de la télévision régionale à Toronto, il y a à peine trois ans, si je ne trompe pas.

Dans la région de l'Ontario, il y a deux directions : la première est la direction d'Ottawa-Gatineau, dont le directeur de la station, Marco Dubé, est ici même à Ottawa-Gatineau. La station d'Ottawa-Gatineau diffuse à la radio l'émission du matin, *Le midi trente*, une émission de retour à la maison, qui est maintenant de trois heures, de 15 heures à 18 heures, et quatre heures de programmation locale, le samedi matin.

Elle diffuse également un ancrage régional d'Espace Musique, le matin du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi. Finalement, elle a une base de programmation nationale dont l'émission *Quelle histoire*, qui est diffusée du lundi au jeudi, à 14 heures, une émission de télévision qui est tout à fait originale, le concept étant basé sur les archives de Radio-Canada, mais aussi sur le vécu des Canadiens d'un bout à l'autre du pays, dans le passé et le présent.

Cela fait partie des activités de la grande région Ottawa-Gatineau, et c'est naturellement un mandat qui est complexe parce que il est assis entre deux provinces. Un exemple est qu'il devra peut-être traiter, cette année, deux élections provinciales la

provincial elections during the same season or in two consecutive seasons. It is a very complex, bilingual region, where the relationship between CBC and Radio-Canada is very close.

In Toronto, we have another manager, Robert Renaud. He was the manager for CBC here in Ottawa, and we recruited him to join our francophone French services team in Toronto. Mr. Renaud is responsible for the stations in Toronto, Sudbury and Windsor.

Senator Charette-Poulin: Do you mean to say that Toronto is now responsible for Sudbury?

Ms. Pleszczynska: No. An Ontario manager is responsible for Sudbury.

Senator Charette-Poulin: But that is the English model that I am familiar with, what we called “the Ontario Region.”

Ms. Pleszczynska: You see, in Sudbury, there is a manager of French services —

Senator Charette-Poulin: Yes, but in the past the French network was directly responsible for radio station CBON and the local television services. I see that a major change has taken place. Clearly, if northern Ontario, which has the largest francophone population in Ontario outside of Ottawa, now all of a sudden reports to Toronto —

Ms. Pleszczynska: Let me clarify: they do not report to Toronto. Rather, they report to an Ontario manager, who lives in Toronto, but who is a Franco-Ontarian from the Sudbury region, who knows that region very well and who spends a lot of time there in his role as manager.

Senator Charette-Poulin: I do not want to confuse the structure and the staff.

Ms. Pleszczynska: No, but what I am trying to explain is that there is an Ontario manager who is responsible for the three stations. That manager, and the manager for Ottawa-Gatineau, reports to me, and as regional director of regional services, I am responsible for all the regions, and directly responsible for the work of our managers in all the regions, whether it be the Atlantic, Quebec, Ottawa-Gatineau, Ontario or the west.

Senator Charette-Poulin: Ms. Pleszczynska, that is a major change in the administrative structure of Radio-Canada.

Mr. Lalonde: Let me put all this into perspective. Four years ago, all of our services in Ontario were concentrated in Ottawa. It is as simple as that. All of our services. There were fewer people deployed in the regions. The organization was smaller and our people reported to a television manager. Today, Ms. Pleszczynska is at the French services table, she is on the executive board for French services, with all of the regions, including Ontario, the west, Acadia and Quebec.

même saison ou à une saison près. C’est donc une région complexe, très bilingue, où la relation avec CBC/Radio-Canada est aussi très proche.

À Toronto, il y a un autre directeur, Robert Renaud, qui était le directeur de CBC, ici à Ottawa, que nous avons recruté pour qu’il vienne se joindre à notre équipe francophone des services français à partir de Toronto. M. Renaud est responsable des stations de Toronto, de Sudbury et de Windsor.

La sénatrice Charette-Poulin : Vous voulez dire que Sudbury relève maintenant de Toronto?

Mme Pleszczynska : Non. Sudbury relève d’un directeur de l’Ontario.

La sénatrice Charette-Poulin : Mais c’est le modèle anglais que j’ai connu, ce qu’on appelait « *the Ontario Region* ».

Mme Pleszczynska : C’est-à-dire qu’à Sudbury, il y a un chef des services français...

La sénatrice Charette-Poulin : Oui, mais anciennement, la station radio CBON ainsi que les services de télé qu’il y avait à ce moment-là relevaient directement du réseau français. Alors, je m’aperçois que c’est un gros changement. Si maintenant le Nord de l’Ontario, où réside la plus grande population francophone de l’Ontario, après Ottawa, tout à coup se rapporte à Toronto...

Mme Pleszczynska : C’est-à-dire qu’elle ne se rapporte pas à Toronto, elle se rapporte à un directeur de l’Ontario, qui réside à Toronto, mais qui est un franco-ontarien, justement, de la région de Sudbury, qu’il connaît très bien et où il passe beaucoup de son temps comme gestionnaire.

La sénatrice Charette-Poulin : Je ne voudrais pas personnaliser la structure.

Mme Pleszczynska : Non, mais je vous explique qu’il y a un directeur pour l’Ontario qui s’occupe des trois stations. Ce directeur, tout comme le directeur d’Ottawa-Gatineau, relève de moi, et moi, dans mon rôle de directrice régionale des services régionaux, je suis responsable de toutes les régions, mais directement du travail des directeurs dans toutes nos régions, que ce soit dans l’Atlantique, au Québec, dans la région d’Ottawa-Gatineau, l’Ontario ou l’Ouest.

La sénatrice Charette-Poulin : Madame Pleszczynska, c’est un gros changement dans la structure administrative de Radio-Canada.

M. Lalonde : Je vais vous remettre le tout en perspective. Il y a quatre ans, l’ensemble des services de l’Ontario était concentré à Ottawa. C’était aussi simple que cela. L’ensemble des services, donc il y avait moins de déploiements, moins d’organisation et ces gens relevaient d’une direction de la télévision. Maintenant, Mme Pleszczynska est à la table des services français, au conseil de la haute direction des services français, avec l’ensemble des directions régionales, qui sont effectivement celle de l’Ontario, celle de l’Ouest, celle de l’Acadie et celle du Québec.

I can tell you that, since then, people in Ontario and in the north truly feel that Radio-Canada has a great interest, which can be seen in its implementation and its presence. The number of activities we conducted in northern Ontario, by doing broadcasts and going to meet various communities, show how important this is. There are also all the CBC resources we can activate to provide better service. As you know, service is not easy to provide because of the territory, and it is always difficult to balance the interests of northern, southern and central Ontario.

The feedback I get on this when I visit these regions is rather positive.

Senator Chaput: My question is about the variable Radio-Canada uses to measure the potential for a francophone audience. We heard that Radio-Canada uses the concept of the mother tongue, that is, the first language learned and still understood.

I do not understand why Radio-Canada uses this variable. Why is it ignoring a significant number of Canadians outside Quebec who can communicate in French?

Why does the audience for our Canadian francophone television not include all Canadians who speak French?

Ms. Pleszczynska: Of course it does. While the official numbers of Statistics Canada are based on certain definitions, the fact that there are over two million people who understand French can only be an advantage to our service. It is a potential pool of people whose stories can be interesting and can be heard in French across the country.

This is definitely an advantage we make use of. Our service is not in any way targeted only to people whose mother tongue spoken at home is French. Of course, we use the numbers provided by Statistics Canada, as I assume all other organizations do, but the fact that there are over two million French-speakers is not something we avoid or do not include in our strategy. Naturally of course all of these French-speakers can potentially be on air and enrich the discussion, tell their stories, as Mr. Cormier stated, so that we can tell the story of Canada in French and not simply reflect the communities. This is a wonderful advantage that adds to our wealth in programming.

Senator Chaput: Which criteria does Radio-Canada use in allocating resources, whether they are financial or human resources? Are francophones considered to be people whose first language learned and still understood is French or is it all Canadians who can communicate in French?

Je peux vous affirmer que depuis ce moment, les gens de l'Ontario et ceux du Nord sentent vraiment qu'il y a un intérêt important de Radio-Canada dans son déploiement, dans sa présence. La quantité d'activités que nous avons faites dans le Nord de l'Ontario, en faisant des émissions, en allant rencontrer les différentes communautés, démontrent la pertinence de cette action. Sans compter l'ensemble des ressources de CBC qu'on peut activer pour s'assurer d'améliorer le service. Parce que vous savez que le service n'est pas facile à cause du territoire, et ce n'est jamais facile de concilier les intérêts du Nord, du Sud et du Centre de l'Ontario.

Donc là-dessus, je peux vous dire que quand je me déplace, les commentaires que l'on reçoit sont plutôt positifs.

La sénatrice Chaput : Ma question touche la variable que Radio-Canada utilise pour mesurer le potentiel de l'auditoire francophone. On nous dit que la variable que Radio-Canada utilise est la langue maternelle, c'est-à-dire la première langue apprise et encore comprise.

Je ne comprends pas pourquoi Radio-Canada utilise cette variable. Pourquoi est-ce que Radio-Canada met de côté un bassin important de Canadiens et Canadiennes à l'extérieur du Québec, qui sont capables de communiquer en français?

Pourquoi est-ce que l'auditoire, pour notre télévision francophone canadienne, n'inclut-elle pas tous les Canadiens qui parlent français?

Mme Pleszczynska : Bien sûr qu'il l'inclut. Bien que les chiffres officiels de Statistique Canada soient ceux basés sur certaines définitions, le fait qu'il y ait au-dessus de deux millions de personnes qui sont capables de comprendre le français n'est qu'un avantage pour notre service et n'est qu'un ajout au potentiel de personnes dont les histoires peuvent être intéressantes et peuvent être entendues en français à travers le pays.

Il est certain que nous utilisons cet avantage. Il n'est pas question de dire que notre service ne vise que les gens dont la langue française est la langue maternelle parlée à la maison. Nous utilisons naturellement les chiffres de Statistique Canada, comme je présume que c'est ce que tous les autres organismes font aussi, mais le fait qu'il y ait deux millions et plus de locuteurs francophones n'est pas quelque chose que nous évitons ou qui n'entre pas dans notre stratégie. Parce que naturellement, tous les locuteurs francophones peuvent se retrouver à l'antenne pour enrichir la discussion, pour rapporter leurs histoires pour, comme le disait M. Cormier, que l'on puisse raconter le pays en français et non seulement refléter les communautés elles-mêmes. C'est un avantage extraordinaire et cela ajoute à la richesse de notre programmation.

La sénatrice Chaput : Lorsque Radio-Canada a à répartir ses ressources, que ce soit dans le domaine financier ou humain, lequel de ces critères utilise-t-il pour la répartition des ressources? Est-ce qu'on prend en considération le francophone comme étant la première langue apprise et encore comprise ou prend-on en considération tous les Canadiens et Canadiennes qui sont capables de communiquer en français?

Because as we know, in business, when you talk about numbers, it is those numbers that justify the means and funding spent on these programs. What criteria do you use when allocating resources?

Mr. Lalande: As you know very well, if we allocated resources only based on the number of francophones, whether they have French as their mother tongue or not, we would not have the numbers you see today.

I therefore believe that resources are allocated based on our mandate, which is to provide service to communities that are often very small, using quite significant resources, throughout a vast and complex country.

So on that, I want to reassure you that resources are allocated in a way that goes well beyond any definition of a French-speaker.

Senator Champagne: As you can imagine, as part of the work of our committee — and I have been sitting on this committee since fall 2005 — we have communicated with nearly all of the minority communities in our large country.

There is one thing in particular that bothers me very much. Some time ago, we heard from people in Canada's Far North. They said that television and satellite work there, but people forget it. Their link to the rest of the country is the radio; their link is the CBC.

So I asked them, but you get nothing in French?

They said, yes, senator. On Friday nights, from 11 p.m. to midnight, the English CBC network provides one hour of programming in French.

We are talking here about a certain number of francophones. It is not downtown Montreal, but there are enough francophones for them to form an association and come to tell us about their concerns.

Is there so little communication between CBC and Radio-Canada that all we can provide to francophones in the Far North is a half-hour or one hour of French programming on Fridays at 11 p.m.? In this case, are you working within the official languages framework of Canada?

Mr. Lalande: We will first describe what the situation is in the north at this time.

Ms. Pleszczynska: Let us first look at the community in the Yukon; it is a small community, but probably the largest one in terms of francophones or French-speakers in the north, except outside northern Quebec, of course. This community receives radio and television services from our British Columbia programming from Vancouver. Service is therefore provided. We have a journalist based in Whitehorse whose job is not only to showcase what is happening in this region, but also to ensure that

Parce qu'on le sait très bien, en affaires, quand on parle de nombres, ce sont les nombres qui justifient les moyens et l'argent qui est dépensé pour ces programmes. Quels critères utilisez-vous lorsque vous faites la répartition des ressources?

M. Lalande : Vous savez très bien que si on ne répartissait les ressources qu'en fonction du nombre de francophones, peu importe s'ils sont de langue maternelle ou pas, on n'arriverait pas aux chiffres qu'on a aujourd'hui.

Je pense donc que la répartition est faite en fonction du mandat qu'on a de desservir les populations qui sont souvent très petites avec des ressources importantes, à travers un pays qui est vaste et complexe.

Alors là-dessus, je peux vous rassurer que le partage est un partage qui va bien au-delà de quelques définitions d'un locuteur francophone.

La sénatrice Champagne : Comme vous pouvez l'imaginer, dans le cadre des travaux de ce comité — et j'en fais partie depuis l'automne 2005 —, nous avons eu des contacts avec à peu près toutes les communautés en situation minoritaire de notre grand pays.

Une chose en particulier m'a beaucoup dérangée. Il y a quelque temps, nous recevions des gens du Grand Nord canadien. Ils nous ont dit : la télévision et le satellite fonctionnent chez nous, mais on oublie cela. Donc, notre lien avec le reste du pays, c'est la radio; notre lien, c'est la CBC.

J'ai répondu en leur demandant : « Mais vous n'avez rien en français? »

Ils m'ont répondu : « Ah, oui, madame. Nous avons le vendredi soir, de 23 heures à minuit, où le réseau anglais de Radio-Canada nous donne une heure en français. »

On parle d'un certain nombre de francophones. Ce n'est pas Montréal en ville, mais il y en a quand même assez pour qu'il se forme une association qui vienne nous faire part de leurs regrets.

Se parle-t-on si peu entre la CBC et la SRC que tout ce qu'on donne à ces francophones du Grand Nord, c'est une demi-heure ou une heure en français le vendredi à 23 heures? Faites-vous, dans ce cas, votre travail dans le cadre des langues officielles du Canada?

M. Lalande : Nous allons vous décrire, dans un premier temps, la situation qui existe dans le Nord.

Mme Pleszczynska : Parlons d'abord de la population du Yukon. Cette population, bien qu'elle est petite, est probablement la population la plus grande en termes de francophones ou de parlants français qui demeure dans le Nord, sauf naturellement dans le Nord du Québec. Cette population est desservie, en radio et en télévision, par notre programmation de la Colombie-Britannique en provenance de Vancouver. Il y a donc un service. Nous avons une journaliste

if anything can be put on the network, that information can be passed along.

Earlier we talked about the regional sites on British Columbia's website. The Yukon has its own region. It has its own part of the website containing information that is specific to that community.

A few months ago, we began a dialogue with the CBC team in charge of programming for the north. The CBC North team is in charge of English and French-language programming for the north.

Senator Champagne: One hour a week at 11 p.m. is not ideal for parents who want their children to hear French spoken on the radio.

Ms. Pleszczynska: I understand. That show is specific to some issues in some communities. That does not mean that it is the only programming provided in French. They can hear programming from Edmonton or Saskatchewan, or our Vancouver station.

I wanted to explain that, a few months ago, we began discussing a review and clarification of the mandate for *Boréal hebdo* with CBC North. What we are trying to do is clarify whether the role of this program is to reflect life in the north, francophones in the north, or aboriginal life in the north. We are trying to clearly identify the role for this program. Based on the mandate we will agree upon, we will simply broadcast the program from our regional stations so that these stories and realities can be heard not only in the communities themselves, but also from other stations, whether that is in Edmonton, Val-d'Or, Rouyn, Sept-Îles or some of our Quebec regions where there are affinities with northern stations, in our northern communities, for the issues found in the various regions.

Senator Champagne: You are going to have a difficult time convincing me that the best CBC and Radio-Canada can do to provide service in French to people in the Far North is Friday nights from 11 p.m. to midnight. As my grandmother would say, you had better get up early in the morning, because you are going to have quite a job convincing me of that.

Ms. Pleszczynska: There may be a misunderstanding about the scope of the service provided. That program is specific to northern issues. This does not mean that it is the only service provided in French to these communities. They do receive the Radio-Canada programming broadcast on CBC North by satellite. These communities do have access to Radio-Canada's national programming by satellite. The show in question is specifically about issues in the north. It is aimed specifically at that audience, rather than the service that includes national broadcasting, because they do receive that programming.

basée à Whitehorse et dont le travail est justement de témoigner non seulement de ce qui se passe dans cette région, mais de s'assurer que si quelque chose peut se rendre au réseau, que l'information puisse circuler.

On parlait des sites régionaux sur le site web de la Colombie-Britannique. Nous avons la distinction pour le Yukon. Le Yukon a aussi sa portion de site où l'information qui concerne cette population est spécifique.

Nous avons par ailleurs entrepris, il y a quelques mois, une conversation avec l'équipe de la CBC qui est responsable de la programmation pour le Nord. L'équipe de CBC North est responsable de la programmation pour le Nord en français et en anglais.

La sénatrice Champagne : Une heure par semaine, à 23 heures, pour les parents qui veulent que leurs enfants entendent du français à la radio, ce n'est pas un choix idéal.

Mme Pleszczynska : Je comprends. Cette émission est spécifique aux enjeux de certaines communautés. Cela ne veut pas dire que c'est la seule programmation qu'ils entendent en français. Ils peuvent recevoir de la programmation à partir d'Edmonton ou de la Saskatchewan ou de notre station à Vancouver.

J'allais vous expliquer que nous avons entrepris, il y a quelques mois, une discussion avec CBC North pour revoir le mandat de *Boréal hebdo* et le clarifier. Nous cherchons à clarifier si le rôle de cette émission est le reflet du Nord, le reflet des francophones du Nord ou le reflet de la vie autochtone du Nord. Il s'agit alors de bien clarifier le rôle de cette émission. Selon le mandat sur lequel nous allons nous entendre, il suffira de le diffuser à partir de nos stations régionales, pour que ces histoires et ces réalités soient entendues non seulement dans les communautés elles-mêmes, mais aussi dans d'autres stations, que ce soit à Edmonton, Val-d'Or, Rouyn, Sept-Îles et certaines de nos régions québécoises aussi où il y a des affinités dans les stations nordiques, dans nos communautés nordiques, entre les enjeux qui se passent d'une région à l'autre.

La sénatrice Champagne : Vous allez avoir de la difficulté à me convaincre que le mieux que SRC et CBC ont pu trouver pour donner du français aux gens du Grand Nord, c'est de 23 heures à minuit le vendredi soir. Comme le disait ma grand-mère, vous êtes mieux de vous lever de bonne heure le matin, car vous ne me convaincrez pas comme ça.

Mme Pleszczynska : On se méprend peut-être sur l'ampleur du service. Cette émission est spécifique aux enjeux du Nord. Cela ne veut pas dire que c'est le seul service en français que ces populations reçoivent. Elles reçoivent l'antenne de Radio-Canada diffusée sur CBC North par satellite. Ils reçoivent donc la programmation nationale de Radio-Canada par satellite dans ces communautés. Cette émission spécifique parle des enjeux du Nord spécifiquement. Elle est donc destinée à cet auditoire plutôt qu'un service qui inclut des émissions nationales; car ce service, ils le reçoivent.

Senator Champagne: I have another question, for Mr. Cormier. I am one of those people who is interested in seeing what is happening all around the country. Even when I am sitting at home, in Saint-Hyacinthe, I watch the news.

I would like to know why the *Téléjournal* newscast and that of the CBC or *Newsworld* give the impression that we do not live in the same country. They do not cover the same news at all; it is completely different.

If I am outside the country and I log on to my computer to see what is happening at home, do you think, Mr. Cormier, that the news I see on the *Téléjournal* and on the CBC will give me information on the same country?

Mr. Cormier: The broadcasts are aimed at two different audiences. In terms of national stories, what comes out of the federal Parliament, the stories are the same.

If you watch CBC, there are not many reports on Quebec, on the francophone community in Canada.

Senator Champagne: The same is true the other way around. The news covers only Quebec.

Mr. Cormier: We are trying to improve the scores. As I told you, we were at 13.5 per cent. We were asked for 15 per cent. The communities also based their commitment on this number a little bit.

We have also made efforts in other areas. We put together a first edition of the *Téléjournal* with Céline Galipeau at 9 p.m. on RDI, whose mandate is to provide increased representation of the regions. This newscast is longer than the national newscast at 10 p.m., which is much more focused on national and international news.

Senator Champagne: Céline Galipeau openly told us in Winnipeg that, in any case, we should forget about the francophonie in Manitoba. Your very own news anchor said those words.

Mr. Cormier: As I told you, we are currently doing that. There is also a news broadcast called *Le National* which was broadcast in the late evening. It has now been moved to dinner time on RDI, and provides a summary of the news from around the country. It provides a lot of regional reports.

There is now much more programming being offered than even one year ago. These are the kinds of efforts we are making. Obviously, the CBC will have very different content from ours. In covering the Mayor Ford crisis, they sometimes began with 15 minutes on that topic.

Senator Champagne: You could go to the U.S. and get the same thing.

Mr. Cormier: Yes, because the main audience is anglophone and its concerns are being reflected.

La sénatrice Champagne : J'aurais une deuxième question. Elle s'adresse à M. Cormier. Je fais partie de ces gens qui se promènent un peu partout dans tout le Canada. Même assise chez moi, dans ma petite maison à Saint-Hyacinthe, je regarde les nouvelles.

J'aimerais comprendre pourquoi le bulletin de nouvelles, le *Téléjournal*, et celui de la CBC ou de *Newsworld*, c'est comme si on ne vivait pas dans le même pays. Ce n'est pas les mêmes nouvelles, c'est totalement autre chose.

Si je suis à l'étranger, si j'essaie d'aller sur mon ordinateur pour voir ce qui se passe chez nous, les nouvelles qu'on me donne au *Téléjournal* et à la CBC parleront-elles du même pays, d'après vous, monsieur Cormier?

M. Cormier : Elles parlent à deux auditoires différents. Pour les grosses histoires de portée nationale, ce qui sort du Parlement fédéral, ce sont les mêmes histoires.

Si vous regardez la CBC, il n'y a pas beaucoup de reportages sur le Québec, sur le fait francophone au pays.

La sénatrice Champagne : De l'autre côté, c'est le contraire. On n'a que des nouvelles sur le Québec.

M. Cormier : On est en train d'améliorer les scores. Je vous ai dit qu'on était rendus à 13,5 p. 100. Le score qu'on nous réclamait, c'était 15. C'était le chiffre un peu sur lequel les communautés s'engageaient aussi.

Nous avons aussi fait des efforts sur un autre plan. On fait une première édition du *Téléjournal*, animée par Céline Galipeau à 21 heures sur RDI, qui a le mandat de refléter davantage les régions. Le bulletin est plus long que l'édition nationale de 22 heures, qui se concentre beaucoup sur le national et l'international.

La sénatrice Champagne : Céline Galipeau nous a dit ouvertement à Winnipeg que, de toute façon, la francophonie au Manitoba, il fallait oublier cela. C'étaient les paroles de votre annonceuse maison.

M. Cormier : Je vous dis ce que nous sommes en train de faire. Il y a un bulletin qui s'appelle *Le National* aussi, qui était diffusé en fin de soirée, qu'on a déplacé maintenant à l'heure du souper sur RDI, qui est un résumé des nouvelles de tout le pays. Il apporte beaucoup de reportages régionaux.

Il y a donc une offre qui est fort supérieure à ce qu'elle était il y a même un an. C'est le genre d'efforts que l'on fait. Il est évident que l'agenda de la CBC sera différent du nôtre. Sur la crise du maire Ford, évidemment, ils commençaient le bulletin avec parfois 15 minutes de nouvelles à ce sujet.

La sénatrice Champagne : On peut aller aux États-Unis et ils nous le donnent aussi.

M. Cormier : Oui, parce que l'auditoire principal est anglophone et on reflète aussi ces préoccupations.

We have, for example, been covering the Charbonneau commission for the past year. It is the journalistic work of Radio-Canada that brought this problem of corruption in Quebec forward. It is therefore difficult to ignore this kind of problem.

As I was saying, we also try to bring national issues to the regions. We broadcast special reports on RDI that are produced in the regions, which we rebroadcast on RDI to bring them to the attention of the entire country. Shale gas has been an issue in New Brunswick. Senator Poirier, as you very well know, this is a big issue in your region.

There was extensive coverage of the shale gas development issue in New Brunswick — Ms. Poirier, you are aware of the strong opposition to shale gas development in your region — and it is a problem different from those in other provinces. In Moncton, we recently produced a special one-hour report on shale gas which was broadcast on RDI. We did the same thing for oil in the Lower St. Lawrence. We have done all of that, but if the assessment is based only on the *Téléjournal* at 10 p.m. — which is approximately a 32-minute broadcast that increasingly includes international news and excludes advertising — it may not entirely reflect everything that is produced on the regions and everything else we represent.

Senator Champagne: Lately, there has been a lot of airtime dedicated on all networks to the problems facing two or three senators who have gotten into trouble. This was covered extensively both in English and in French. That is all that was talked about, so much so that we had the impression that we were all being painted with the same brush. This happened both on the *Téléjournal* and on CBC/Radio-Canada.

Mr. Lalande: I would like to add something. I think we also have to look at the work and improvements we have seen over the past year, and I would even say the past two years. Last week again, there was exemplary coverage of significant issues and the country's perspective from an international point of view on a *Téléjournal* program. Daily information is something you have to monitor every day. The days go by quickly as do the years. I can tell you and assure you that, over the past year, specific measures were taken. We reflected on the feedback and opinions we received from various groups and took a number of measures to improve the situation, particularly at the *Téléjournal*. I wanted to remind you of this, as it happens every day.

Senator Chaput: To follow up on Senator Champagne's questions, Mr. Cormier, you mentioned measures for representativeness. What, for you, are measures for representativeness? I get the impression that we may have different definitions of this.

Il est certain, par exemple, que depuis un an on couvre la commission Charbonneau. C'est le journalisme de Radio-Canada qui a mis à jour ce problème de corruption au Québec. Il serait donc difficile d'ignorer ce genre de problème.

Ce qu'on essaie de faire aussi, comme je le dis, c'est de porter en région des enjeux nationaux. On diffuse aussi sur RDI des spéciaux qui sont produits en région, que l'on rediffuse sur les ondes de RDI pour exposer tout le pays à ce genre de problématique. On sait que le gaz de schiste au Nouveau-Brunswick est un enjeu. Sénatrice Poirier, vous connaissez bien, dans votre région, ce que cela représente.

L'exploitation du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick — madame Poirier, vous êtes au courant de la forte opposition à l'exploitation des gaz de schiste dans votre région —, a été énormément couverte à partir de cette problématique différente des autres provinces. À Moncton, nous avons produit récemment une émission spéciale d'une heure sur le gaz de schiste, qui a été rediffusée sur RDI. On a fait la même chose pour la question du pétrole dans le Bas-Saint-Laurent. Tous ces efforts ont été déployés, mais il est certain que si on ne mesure ce qu'on fait qu'à la lumière du *Téléjournal* de 22 heures — où environ 32 minutes de nouvelles sont diffusées incluant le reflet international, de plus en plus, et excluant la publicité —, c'est peut-être pas une mesure tout à fait représentative de tout ce qu'on produit sur les régions et tout ce qu'on reflète aussi.

La sénatrice Champagne : D'une chaîne à l'autre, dernièrement, beaucoup de temps d'antenne a été consacré aux ennuis de deux ou trois sénateurs qui se sont mis les pieds dans les plats. On en a parlé autant en français qu'en anglais. On ne parlait que de cela, à un point tel que nous avons l'impression d'être tous peints de la même couleur. Cela se passait autant au *Téléjournal* qu'à CBC/Radio-Canada.

M. Lalande : J'aimerais ajouter quelque chose : je crois qu'il faut regarder le travail et l'amélioration constatés depuis certainement la dernière année, et je dirais même depuis les deux dernières années. Encore la semaine dernière, une émission du *Téléjournal* a reflété de façon assez exemplaire les grands enjeux et la perspective du pays du point de vue international. L'information quotidienne, c'est quelque chose qu'il faut surveiller tous les jours. Les journées vont vite et les années passent vite. Je peux donc vous dire et vous assurer que, dans la dernière année, des mesures précises ont été prises. Les commentaires et les opinions reçues de différents groupes nous ont fait réfléchir et nous avons pris un certain nombre de mesures pour améliorer les choses, et particulièrement au *Téléjournal*. Je tenais à vous le rappeler, parce que cela se passe tous les jours.

La sénatrice Chaput : Pour faire suite aux questions de la sénatrice Champagne, monsieur Cormier, vous avez mentionné des « mesures de représentativité »; qu'est-ce que c'est, pour vous, des « mesures de représentativité »? J'ai l'impression que la signification que je donne à cette expression pourrait être différente de la vôtre.

Mr. Cormier: I can briefly go over again the vision we have for the national coverage we are implementing. I would like to remind you that we added two national reporters in western Canada to improve the perspective from that region. This includes issues such as the Quebec charter of values, which was covered extensively, and we ensured that we had a much broader perspective than simply that of people in Quebec. We went to western Canada to see what people thought, to Ontario and places outside the country as well, to see how countries such as France and Great Britain dealt with these issues. What we are trying to do is to provide a context for these issues and discover how francophones outside Quebec deal with certain realities.

I was in Manitoba in the fall. We know that almost half of the students at St. Boniface College are foreigners. Immigration is one of the survival strategies for the francophone community in Manitoba. It is quite a change for the community, and being aware of the current debate in Quebec on the issue of integrating immigrants is very enlightening for them. In that sense, that is our perspective.

When I say “tell the country’s story,” and bring issues of national significance into the region, that is just one of the examples of what we are doing. We may not be as far along as we would like to be, but that is the approach we are developing and will continue to work on in the years to come.

The Chair: I would like to ask a follow-up question to Senator Champagne’s first question. It deals with the radio signal in Jasper National Park. I am from Edmonton, and I know that people in Jasper National Park cannot pick up the signal from Radio-Canada Edmonton. For several years now, people living in these regions have been asking for services. What steps are you taking to fix this problem?

Mr. Lalande: I do not have to remind you of the issues and difficulties caused by our country’s geography. Since 1974, we have greatly improved the availability of our radio services. At that time, the government granted Radio-Canada special funding to boost its reach into very small communities. At that time, the government injected \$62 million to improve transmitters and receivers in the park, to ensure that basic service was being provided in the smaller communities as well as in the areas that were geographically very difficult to reach, namely the mountain regions. That was, of course, several years ago, and the infrastructure has aged. We are now grappling with aging infrastructure that must be replaced, and we must make some difficult choices. We have to make choices in keeping with the changes over the years and with the capital budget, but those choices are very difficult ones, and we face them every year.

M. Cormier : Je peux réitérer un petit peu la vision que nous avons pour la couverture nationale que nous sommes à mettre en place. Je vous rappelle que nous avons ajouté deux reporters nationaux dans l’Ouest afin d’améliorer la perspective de cette région; sur des enjeux comme la charte des valeurs québécoises, par exemple, sujet pour lequel nous avons consacré beaucoup de couvertures également, nous nous sommes assurés d’avoir une perspective beaucoup plus large que seulement celle des Québécois, nous sommes allés dans l’Ouest voir ce que les gens pensaient, en Ontario et à l’extérieur du pays aussi, pour voir comment des pays comme la France et la Grande-Bretagne traitent de tels enjeux. L’idée, c’est de tenter de situer les enjeux dans leur contexte et de voir comment les francophones de l’extérieur du Québec composent avec certaines réalités.

J’étais au Manitoba, cet automne. On sait qu’au collège Saint-Boniface, près de la moitié des étudiants sont des étrangers. L’une des stratégies de survie de la communauté francophone au Manitoba, c’est l’immigration. C’est tout un changement pour cette communauté et cela les éclaire beaucoup de connaître le débat qu’il y a au Québec aujourd’hui sur la question de l’intégration des immigrants. Dans ce sens, c’est la perspective qu’on essaie de donner.

Quand je dis « raconter le pays » et porter en région des enjeux qui sont d’importance nationale, c’est l’un des exemples de ce qu’on est en train de faire. On n’est peut-être pas rendu aussi loin qu’on le voudrait, mais c’est l’approche qu’on a développée et qui va continuer à se développer au cours des prochaines années.

La présidente : J’aimerais poser une question complémentaire à la première question de la sénatrice Champagne. C’est par rapport au signal radiophonique dans le Parc national de Jasper. Je viens d’Edmonton et je sais que le signal de Radio-Canada Edmonton ne rejoint pas les gens au Parc national de Jasper. Depuis de nombreuses années, les citoyens de ces régions demandent des services. Quelles mesures prendrez-vous pour régler ce problème?

M. Lalande : Je n’ai pas besoin de vous rappeler la géographie particulière du pays et ses enjeux et difficultés. La question de la disponibilité de nos services radio a été grandement améliorée en 1974, lorsque le gouvernement a octroyé un financement spécial à Radio-Canada pour augmenter le rayonnement dans les très petites communautés. À cette époque-là, le gouvernement a injecté 62 millions de dollars pour améliorer les émetteurs et les réémetteurs dans le parc, pour s’assurer que, dans les plus petites communautés, mais aussi dans des lieux géographiques extrêmement difficiles à rejoindre, entre autres les endroits montagneux, s’assurer qu’un service minimal soit offert. Bien sûr, cela fait déjà pas mal d’années et l’infrastructure a vieilli. On est pris avec une infrastructure qui a vieilli, qu’on doit remplacer et on doit faire face à des choix douloureux. Nous devons faire des choix au fur et à mesure de l’évolution des années et du budget en capital, mais ce sont des choix extrêmement douloureux et auxquels nous sommes confrontés chaque année.

Offering service on the FM bandwidth — because we still offer AM services in large cities that serve significant francophone populations — is a difficult task. Jasper is one place where we would like to be able to install a transmitter, but for the reasons I have just explained, other priorities come up on a regular basis, and the transmitter cannot be provided because of the density of the population there and the cost. It is a real and unfortunate situation, but one that exists.

I will remind you that the special funding we received at the time from the federal government represented a major investment. Forty years later, we must realize that we no longer have the means to maintain the transmitters and admit that we are facing an even greater challenge today. We are rising to that challenge on a step-by-step basis.

The Chair: I know that other senators have questions to ask, but I do want to take a moment to mention that the English radio signal is there. This is a situation where francophones are not receiving the same quality of service as anglophones.

Mr. Lalande: Unequal service is a reality in some communities. It is a reality. The act specifies that service must be equal where means permit, where possible.

Senator Rivard: Madam Chair, you may not believe me, but you just asked exactly the same question I was going to ask, and I will tell you why. A few weeks ago, I attended the Canadian Teachers Federation convention here in Ottawa. The person sitting next to me at my table was a French-language teacher in Jasper. He explained to me how difficult it was for his students to improve their French, because they do not have French TV or radio. I was always convinced that Radio-Canada's mandate required that radio and TV broadcasts be in both languages throughout Canada.

I will not talk about the Yukon, at the other end of the country, but I was surprised to hear that in Jasper, they could not get a word of French from Radio-Canada. Can you confirm that is actually the situation?

Mr. Lalande: Yes, that is the case. There are some places in the country, but they are very small places. As I said, the challenge is real.

Senator Rivard: That leads me to my next question: what criteria do you use to measure whether or not Radio-Canada meets its official language obligations? What are the criteria you use to tell us this evening that you have met your objectives? How can you tell us you are fulfilling your mandate? Do you conduct surveys? How can you show us this evening that you are meeting your objectives?

Le choix d'offrir un service sur la bande FM — parce qu'on a encore des services offerts en bande AM dans de grandes villes qui desservent de larges populations francophones — est une tâche douloureuse. Jasper fait partie d'un certain nombre d'endroits où on souhaiterait pouvoir installer un émetteur, mais pour les raisons que j'explique, il y a régulièrement d'autres priorités qui viennent faire en sorte que cet émetteur ne peut pas leur être fourni vu la densité de la population à desservir et le coût. C'est une situation réelle et déplorable, mais elle existe.

Je rappelle que le financement spécial dont nous avons bénéficié à l'époque était quand même un investissement majeur de la part du gouvernement, mais 40 ans plus tard, il faut bien constater que l'on n'a pas les moyens d'entretenir ces émetteurs et on fait face à un problème et un défi beaucoup plus grands que ce qu'il a été. C'est un défi que l'on affronte étape par étape.

La présidente : Je sais qu'il y a d'autres sénateurs qui veulent poser des questions, cependant je prends une seconde pour vous mentionner que le signal radiophonique en anglais est là. Voilà une situation où les francophones ne reçoivent pas un service de qualité égale à celui des anglophones.

M. Lalande : C'est une réalité que dans certaines communautés, le service n'est pas égal. C'est une réalité. La loi spécifie d'ailleurs que le service doit être égal dans la mesure des moyens, dans la mesure du possible.

Le sénateur Rivard : Madame la présidente, vous ne me croirez peut-être pas, mais vous venez de poser exactement la question que j'allais poser, et je vous explique pourquoi. Il y a quelques semaines, j'ai assisté au Congrès des instituteurs canadiens qui se tenait ici, à Ottawa. Mon voisin de table était un professeur de français langue seconde de Jasper. Il m'a raconté comment c'était difficile pour ses élèves d'améliorer leur français, car ils ne sont desservis ni par la télévision ni par la radio en français. J'ai toujours été convaincu que le mandat de Radio-Canada obligeait la diffusion soit de la radio soit de la télévision dans les deux langues partout au Canada.

Je ne parlerai pas du Yukon, de l'extrémité du pays, mais j'étais surpris de l'entendre dire qu'à Jasper, il ne pouvait entendre aucun mot de français via Radio-Canada. Vous confirmez que c'est bel et bien la situation?

M. Lalande : Oui, c'est bien le cas. Il y a quelques endroits au pays, mais ce sont de micro endroits. Comme je le dis, c'est un défi qui est réel.

Le sénateur Rivard : Cela m'amène à mon autre question : sur quels critères vous fondez-vous pour mesurer l'atteinte des objectifs de Radio-Canada en matière de langues officielles? Quels sont les critères pour nous dire que ce soir, vous avez atteint vos objectifs? Comment pouvez-vous nous dire que vous remplissez votre mandat? Est-ce que vous faites des sondages? De quelle façon pouvez-vous nous démontrer ce soir que vous atteignez vos objectifs?

Mr. Lalande: First of all, I would point out that radio or TV service is widely available across the country. It is not 100 per cent available, and to be frank, I do not think 100 per cent coverage is achievable. We are always striving to improve; that is what we do. We are at about 98 per cent. But the remaining 2 per cent includes communities of 150 or 200 French-speaking people in a region that is extremely difficult to reach. Considerable efforts are undertaken to ensure that we maintain and improve the situation.

Secondly, I would comment on our presence in the regions of the country, on the ground, with all of Radio-Canada's staff deployed throughout the country. Clearly, we cannot be everywhere, but we are present in each province. We have guiding principles stating that there will be a station in the capital. When we are in a province, we set up in the capital because even if the francophone population is perhaps higher in the capital, we believe that being in the capital will enable us to reach out and be closer to the interests of these people.

Thirdly, I would mention the diversity and the contact of the staff members in their interests, involvement and consultations. Because as Ms. Pleszczynska said, the involvement of Radio-Canada staff — and not just management — in the various places where they are deployed is such that we have greater awareness and a duty to do everything that is possible within our means, and you know that means change.

That is why we are very happy that we had to go through our licenses renewal. I will emphasize one thing about that: for a host of reasons, Radio-Canada was, for many years, not required to go back to the CRTC. We were happy that last fall we had an opportunity to have that exchange with the CRTC which took into consideration all of the elements and all of our responsibilities. It heard 8,000 interventions. I salute the CRTC for the time it took to listen to people and to take into consideration all of those aspects to ensure that Radio-Canada's framework of operations was clarified, with the results that we are familiar with and the new licensing conditions we agree with.

I just want to assure you that respecting our mandate is very important to us, as is offering adequate services to the entire population.

Ms. Pleszczynska: I would perhaps add as proof that our mandate for official languages is important to us that if you look at the number of stations across the country, you will note that 11 of the 21 radio stations and 7 of the 13 television production centres are in minority communities. That is much more representative than the francophone population. And as Mr. Lalande said, we set up our stations and put in place our programming not based on population, but on representativity across the country.

M. Lalande : Premièrement, je vous dirais que la disponibilité à travers le pays du service radio ou télé est très large. Elle n'est pas à 100 p. 100, et il faut être franc; je ne pense pas que 100 p. 100 soit atteignable. On vise toujours à s'améliorer, c'est ce qu'on fait. On est quelque part entre 98 et 100 p. 100. Mais la portion du petit 2 p. 100 restant comprend des communautés de 150, 200 parlants français dans une région extrêmement difficile à rejoindre. Donc beaucoup d'efforts sont faits pour s'assurer de toujours garder et d'améliorer la situation.

Deuxièmement, la présence dans les régions au pays, la présence sur le terrain, avec l'ensemble des effectifs de Radio-Canada qui sont déployés partout au pays. Bien sûr, on ne peut pas être partout, mais nous sommes présents dans chaque province. Il y a des principes qui nous guident en disant qu'une station va être dans la capitale. Quand on est dans une province, on s'installe dans une capitale parce que même si la population francophone est peut-être plus élevée ailleurs que dans la capitale, on se dit qu'en étant dans la capitale, on peut plus rayonner et être près de l'ensemble des intérêts de cette population.

Troisièmement, je vous dirais la diversité et le contact que l'ensemble de ce personnel a dans ses intérêts, dans ses interventions, dans ses consultations. Parce que comme Mme Pleszczynska l'a dit, l'implication du personnel de Radio-Canada — et pas seulement de la direction — à travers les différents endroits où ils sont déployés fait en sorte qu'on a une sensibilité et un devoir de faire tout ce qui est possible dans la mesure de nos moyens, et vous savez que les moyens évoluent.

C'est pour cette raison que nous sommes très heureux d'avoir eu à passer à travers le renouvellement de nos licences. J'insiste sur une chose là-dessus : pour toutes sortes de raisons, Radio-Canada a été, pendant plusieurs années, sans avoir à retourner devant le CRTC. On est content : l'automne dernier, on a eu l'occasion de faire cet échange avec le CRTC qui a pris en considération l'ensemble des éléments et qui a aussi pris en considération l'ensemble des responsabilités. Il a entendu 8 000 interventions. Il faut saluer le temps que le CRTC a mis à écouter les gens et à prendre en considération l'ensemble de ces éléments pour s'assurer de clarifier le cadre dans lequel Radio-Canada devait opérer, et avec les résultats que l'on connaît, avec de nouvelles conditions de licence avec lesquelles on est tout à fait en accord.

Je peux juste vous assurer que s'il y a une chose qui nous tient à cœur, c'est bien sûr de respecter notre mandat, mais c'est aussi de s'assurer d'offrir des services adéquats à l'ensemble de la population.

Mme Pleszczynska : J'ajouterais peut-être que la preuve que notre mandat vis-à-vis les langues officielles nous tient à cœur, c'est qu'en regardant le nombre de stations à travers le pays, on s'aperçoit que 11 des 21 stations de radio et 7 des 13 centres de production de télévision sont en milieu minoritaire. Cela représente donc largement plus que la population francophone. Et comme le disait M. Lalande, ce n'est pas en fonction des populations, mais en fonction de la représentativité à travers le pays qu'on a installé nos stations et mis en place nos émissions.

Senator Rivard: The fact that Statistics Canada shows an increase in francophones or bilingual people in certain so-called isolated regions may influence your decision. Is Statistics Canada one of the tools that you use to establish or expand your network as required?

Mr. Lalande: Of course. Resources fluctuate, so adjustments are necessary. Mr. Cormier talked about adding two national correspondents. I would like to clarify that we already had national correspondents. We added two because we found the need was there. But these are people whose specific mandate is to deal with national interests, not from a Quebec perspective, but from a perspective based on where they are located. That complements the work of the other correspondents that we have in Vancouver, Toronto, the Acadian Peninsula and Ontario. So in that regard, there is some fluctuation. Even if it is not always apparent, this data fluctuates on a yearly basis based on changes in society.

The Chair: We are going to start the second round. I would ask you to be very brief in your questions and answers. We have about 15 minutes left, and five senators want to ask questions.

Senator Fortin-Duplessis: Thank you, Madam Chair. You touched briefly on this subject in the presentation you made earlier. I know that your licences were recently renewed in 2013, and that the CRTC's decision includes conditions covering, among other things, consultations with official language minority communities.

Can you tell us if you tailored your 2015 Strategy Everyone, Every way taking into account the new conditions imposed by the CRTC or whether you had prepared your strategy prior to the CRTC's decision?

Mr. Lalande: Before the CRTC's decision, as Ms. Pleszczynska mentioned, we had different consultation mechanisms. I can tell you that we are in ongoing consultations through our regional branches, but also through the meetings that we hold on a regular basis across the country, either private meetings with smaller groups or with larger assemblies.

So these mechanisms already existed, and of course when we developed the 2015 Strategy, we drew a great deal on these meetings. What has changed is that with our new licences, we have the obligation to more clearly codify these meetings and we will put that in place. That was in fact one of the suggestions we made to the CRTC, because we did see that something was not working with the mechanisms. It did not seem satisfactory, we did not seem to understand each other. We decided we would propose a new mechanism and see how we could work with it. That is what we have started to do.

Le sénateur Rivard : Le fait que Statistique Canada démontre qu'il y a une augmentation des francophones ou des personnes bilingues dans certaines régions dites éloignées peut influencer votre décision. En fait, est-ce que Statistique Canada fait partie des outils que vous avez pour établir votre réseau ou l'agrandir au besoin?

M. Lalande : Certainement. Les ressources fluctuent, il y a des ajustements à faire. M. Cormier parlait de l'ajout de deux correspondants nationaux. Je voudrais préciser qu'il y avait déjà des correspondants nationaux. On en a ajouté deux parce qu'on sentait qu'il y avait un besoin. Mais ce sont des gens qui ont le mandat spécifique de traiter d'intérêts nationaux, mais pas avec une perspective du Québec, mais bien avec une perspective de l'endroit où ils sont basés. Cela complète les autres correspondants que nous avons à Vancouver, à Toronto, en Acadie et en Ontario. Donc là-dessus, il y a une fluctuation; même si elle n'est pas toujours apparente, ce sont des données qui fluctuent chaque année en fonction des mouvements qui se font au sein de la société.

La présidente : Nous allons commencer un deuxième tour. Je vous demanderais d'être très brefs dans vos questions et dans vos réponses. Nous avons à peu près 15 minutes, et cinq sénateurs veulent poser des questions.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Merci, madame la présidente. Vous avez touché un peu ce sujet dans votre présentation tout à l'heure. Je sais que vos licences ont été renouvelées récemment en 2013, et nous retrouvons, dans la décision du CRTC, des conditions concernant, entre autres, la consultation avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Pouvez-vous nous dire si vous avez adapté votre stratégie de 2015 Partout, Pour tous en tenant compte de ces nouvelles conditions imposées par le CRTC ou bien vous avez préparé votre stratégie avant d'avoir la décision du CRTC?

M. Lalande : Avant la décision du CRTC, comme Mme Pleszczynska l'a mentionné, on avait différents mécanismes de consultation. Je peux vous dire qu'on est en consultation à peu près continue par l'entremise de nos directions régionales, mais aussi par l'entremise des rencontres que nous faisons régulièrement à travers le pays, soit des rencontres plus privées avec des groupes plus petits, ou avec des assemblées plus larges.

Donc ces mécanismes existaient et bien sûr, quand le développement de la Stratégie 2015 s'est fait, on s'est beaucoup alimenté de ces rencontres. Ce qui change c'est qu'avec nos nouvelles licences, nous avons une obligation de codifier de façon un peu plus claire ces rencontres et on va la mettre en place. C'est d'ailleurs une des suggestions que nous avions faites au CRTC parce qu'on voyait bien qu'il y avait quelque chose qui clochait dans l'ensemble des mécanismes. Cela ne semblait pas être satisfaisant, on ne semblait pas se comprendre. On s'est dit qu'on était pour proposer un nouveau mécanisme et voir comment on pouvait le faire vivre. C'est ce qu'on a commencé à faire.

We will continue this ongoing dialogue which is our best source, I would say, for ensuring that we capture and reflect these interests as Radio-Canada's mandate evolves.

Ms. Pleszczynska: What is more, we are in regular conversation, beyond these regional meetings, with associations like the FCFA, the FCCF, or provincial associations. We meet regularly in person or on the phone. We make representations when these institutions hold a general assembly. We are in regular contact with the associations and these people, either in smaller groups or in general assemblies.

Senator Fortin-Duplessis: I have a short question about the statement that you make on page 4.

The last sentence in the first paragraph reads as follows:

We have absorbed some of the loss of funding in other areas of Radio-Canada.

Does that mean that the money you thought would go to radio, either anglophone or francophone in a minority community, adversely affected your regional programming, namely in official-language minority communities? Is that also reflected in your CRTC licensing conditions?

Mr. Lalande: First of all, it certainly did not adversely affect regional programming, it strengthened it. That is what enabled us to maintain programming for each station. It is something that did not exist before. The funds that were moved did not come from the regional budget, but from other areas of Radio-Canada. There was a rather significant movement of funds. We are talking about several million dollars to ensure we could maintain the service.

Senator Fortin-Duplessis: I thought it was the opposite, that you had taken those funds to offset losses elsewhere. It is the opposite.

Mr. Lalande: Not everyone in the corporation applauded the move. When action like that is taken, there is always tension. It was important for us to reaffirm that component of Strategy 2015, and to maintain it regardless of the difficulties we were facing. And you know the difficulties we faced with the loss of the LPIF and the Deficit Reduction Plan.

Senator Charette-Poulin: I have two questions. Ms. Pleszczynska, if I understood correctly, you said that there were 21 French-language radio stations in Canada?

Ms. Pleszczynska: That is correct.

Senator Charette-Poulin: What are they, starting from the east? We will start with the east because Mr. Cormier is from that region.

On va poursuivre ce dialogue constant qui est notre meilleure source, je dirais, pour s'assurer que les intérêts soient bien captés et bien reflétés dans l'évolution du mandat de Radio-Canada.

Mme Pleszczynska : Nous sommes d'ailleurs régulièrement en conversation, au-delà des rencontres régionales, avec les associations, que ce soit la FCFA, la FCCF ou les associations provinciales. Nous avons régulièrement des rencontres, soit au téléphone ou en personne. Nous faisons des représentations lorsqu'il y a une assemblée générale de ces institutions. Nous sommes régulièrement en contact avec les associations et avec les populations, soit en groupes plus restreints ou en assemblée générale.

Le sénateur Fortin-Duplessis : J'aurais une petite question par rapport à la déclaration que vous avez faite à la page 4.

C'est la dernière phrase du premier paragraphe qui dit ceci :

Nous avons donc absorbé une partie de la perte de financement dans d'autres secteurs de Radio-Canada.

Est-ce que cela veut dire que l'argent que vous avez pensé donner à la radio soit francophone ou anglophone en milieu minoritaire a nui à votre programmation régionale, notamment dans des communautés de langue officielle en milieu minoritaire? Cela se reflète-t-il aussi dans vos conditions de licence du CRTC?

M. Lalande : Premièrement, cela n'a certainement pas nui à la programmation régionale, cela l'a renforcée. C'est cela qui a permis de maintenir la programmation de nouvelles sept jours sur sept dans chaque station. C'est quelque chose qui n'existait pas avant. Il y a un déplacement de fonds qui ne provient pas du budget régional, mais d'autres endroits de Radio-Canada. Il y a eu un déplacement assez important. On parle de plusieurs millions de dollars pour s'assurer de maintenir ce service.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Je croyais que c'était le contraire, que vous aviez pris de ces fonds pour pallier des pertes ailleurs. C'est le contraire.

M. Lalande : Ce n'est pas tout le monde qui a applaudi à l'intérieur de l'entreprise. Quand on fait des gestes comme ceux-là, forcément, des tensions se produisent. Pour nous, il était important d'affirmer ce volet de la Stratégie 2015, et de le maintenir quelles que soient les difficultés qu'on rencontrait. Et vous savez combien on en a rencontré avec la perte du FAPL et le Plan de réduction du déficit.

La sénatrice Charette-Poulin : J'ai deux questions. Madame Pleszczynska, si j'ai bien compris, vous avez dit qu'il y avait 21 stations de radio francophones au Canada?

Mme Pleszczynska : C'est cela.

La sénatrice Charette-Poulin : Quelles sont-elles en partant de l'Est? On va commencer par l'Est puisque M. Cormier vient de cette région.

Ms. Pleszczynska: Prince Edward Island, Halifax, Moncton, Matane with an office in Gaspé, Rimouski, Sept-Îles, Quebec, Saguenay, Trois-Rivières, the Eastern Townships, Montreal, Rouyn, Ottawa-Gatineau, Toronto, Sudbury, Windsor, Winnipeg, Regina, Edmonton and Vancouver.

Senator Charette-Poulin: I have a question for you as the person in charge of ICI Radio-Canada Première. How many hours per week are produced by the regional stations and broadcast nationally?

Ms. Pleszczynska: We have five hours of national programming produced out of Quebec City on the Première chaîne. It is *Bien dans son assiette* which is broadcast from Monday to Friday and rebroadcast for one hour on Saturday. For now, that is the program that is produced outside of Montreal.

Senator Charette-Poulin: Only 5 hours per week with 21 regional stations?

Ms. Pleszczynska: The main role of regional stations is not only to produce a morning show — in most cases, it is a morning show and an afternoon show, but not everywhere. Some stations just produce a morning show, and in one station in Quebec, there is just one complete afternoon show with an hour in the morning. Their role is also to produce news bulletins, information content that can feed our national radio news programs, which provide content for our national programs, but they are not in and of themselves production centres, because they are small stations with resources that are truly dedicated to service programming locally.

Only three stations are big enough to really be considered production centres: Moncton, Quebec City and Ottawa. Quebec City and Ottawa produce radio and television programming for the entire network.

Senator Poirier: I want to go back to the consultations for a few minutes. When you go into a region to do consultations, like you did recently in Moncton, do you invite people or post a public notice? How is that done?

Ms. Pleszczynska: We talk about it on the air, of course, but we also put out an invitation to the public. Normally, public notices also appear in local papers, because we want to ensure that people are in the know.

Senator Poirier: It is not just francophone organizations like the SANB — the Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick — or others?

Ms. Pleszczynska: Not at all.

Senator Poirier: Can you tell me about the consultations in Moncton? What negative or positive comments came out of the consultations? What were the fears?

Mme Pleszczynska : L'Île-du-Prince-Édouard, Halifax, Moncton, Matane avec un bureau à Gaspé, Rimouski, Sept-Îles, Québec, Saguenay, Trois-Rivières, Estrie, Montréal, Rouyn, Ottawa-Gatineau, Toronto, Sudbury, Windsor, Winnipeg, Regina, Edmonton et Vancouver.

La sénatrice Charette-Poulin : Je vous pose une question à titre de responsable de ICI Radio-Canada Première. Combien d'heures par semaine, diffusées nationalement, sont produites par les stations régionales?

Mme Pleszczynska : Sur la première chaîne, nous avons cinq heures de programmation nationale produites à partir de Québec. L'émission *Bien dans son assiette* diffusée du lundi au jeudi et une heure le samedi en reprise. C'est cette émission qui est produite à l'extérieur de Montréal pour le moment.

La sénatrice Charette-Poulin : C'est seulement cinq heures par semaine avec 21 stations régionales?

Mme Pleszczynska : Le rôle premier des stations régionales n'est pas seulement de produire une émission du matin — dans la plupart des cas, c'est une émission du matin et une émission de l'après-midi, mais pas partout. Dans certaines stations, c'est uniquement une émission du matin, et dans une station au Québec, c'est seulement une émission complète de l'après-midi avec une heure le matin —, mais de produire des bulletins de nouvelles, du contenu d'information qui puisse alimenter nos radiojournaux nationaux, qui puisse fournir du contenu à nos émissions nationales, mais elles ne sont pas elles-mêmes des centres de production, parce que ce sont de petites stations avec des ressources qui sont vraiment dédiées à la programmation de service, de proximité locale.

Seulement trois stations ont suffisamment d'ampleur pour être vraiment des centres de production. Il s'agit de Moncton, Québec et Ottawa. Dans le cas de Québec et d'Ottawa, il y a de la production radio et télévision qui se fait pour l'ensemble du réseau.

La sénatrice Poirier : Je veux revenir à la consultation pour quelques minutes. Quand vous allez dans une région pour faire des consultations, comme que vous l'avez fait à Moncton dernièrement, les gens que vous rencontrez sont-ils invités par vous ou par un avis public? De quelle manière cela se fait-il?

Mme Pleszczynska : On va en parler en ondes, naturellement, mais on va lancer une invitation au public. Normalement, il y a aussi des avis publiés dans les journaux locaux, parce qu'on veut s'assurer que les gens soient au courant.

La sénatrice Poirier : Ce ne sont pas seulement des organisations francophones comme SANB — la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick—ou autres?

Mme Pleszczynska : Pas du tout.

La sénatrice Poirier : Pouvez-vous me parler de la consultation de Moncton? Quels étaient les commentaires négatifs ou positifs qui sont ressortis de la consultation? Quelles étaient les craintes?

Ms. Pleszczynska: There were some fears linked to independent production. Some of our producers wanted to know how Radio-Canada could continue to maintain investments in their productions. It was at a time when we had just received the response from the CRTC on the LPIF. Of course, we had to abandon the advantages of the funds earmarked for the regions, and so fewer independent productions could be done in the regions. Producers were worried. We had a very interesting conversation with them. They gained a better understanding of the role of ARTV as a cultural broadcaster and for the potential content for ARTV. That was one of the issues discussed.

There was also a discussion on the role of Radio-Canada in Acadia, as regards Acadian issues. Does Radio-Canada Acadie have a role to play in protecting institutions or journalism? It was a lively and interesting discussion.

Senator Poirier: Thank you very much.

Senator Chaput: Perhaps my question does not even need an answer, but it is something that I want to share with you.

You say that you are independent in terms of programming and that you are not subject to Part VII of the Official Languages Act. We all know that at this time the Commissioner of Official Languages is saying one thing, and that you say something else, and that it will have to be decided by a court.

Once again, I do not understand. Here is why: when you read the wording of Part VII, it talks about positive measures, that are not defined. So you would simply have to recognize that you have a responsibility. You would have the right to develop your own positive measures, based on what the communities have asked for and what they are asking for through the consultations. How would that hinder your independence, since you would have the choice to develop your own positive measures under Part VII? No one is telling you what to do. All you are being told is to do something and that it is up to you to choose how it will be done.

I would ask you to carefully reread Part VII and the positive measures and perhaps to consider it from another angle, because that is very important to us.

Mr. Lalande: It is duly noted.

Senator Champagne: Ms. Pleszczynska, I would like to come back to something you spoke of earlier. You spoke very proudly about a new show called *Quelle histoire!*, which is rooted in Radio-Canada's archives.

Ms. Pleszczynska: Yes.

Senator Champagne: I am going to trot out my usual hobby-horse and tell you just how saddened and disappointed I was during the broadcast of all of the shows intended to celebrate Radio-Canada's anniversaries, when nowhere did we see, in all

Mme Pleszczynska : Certaines des craintes étaient en lien avec la production indépendante. Certains de nos producteurs voulaient savoir de quelle façon Radio-Canada pourrait continuer de maintenir un investissement dans ses productions. Justement, on était dans un contexte où on venait d'avoir la réponse du CRTC concernant la FAPL. Bien entendu, on a dû laisser tomber des avantages du fonds dédié aux régions et donc il y avait moins de productions indépendantes qu'on pouvait faire en région. Les producteurs étaient inquiets. On a eu une conversation très intéressante avec eux. Ils ont mieux compris le rôle d'ARTV aussi comme diffuseur culturel et du potentiel de contenu pour ARTV. Cela a été un des enjeux discutés.

Il y a eu aussi une discussion sur le rôle de Radio-Canada en Acadie quant aux enjeux acadiens. Est-ce que Radio-Canada en Acadie a un rôle de protection des institutions ou de journalisme à jouer? Cette discussion a été animée et intéressante.

La sénatrice Poirier : Merci beaucoup.

La sénatrice Chaput : Peut-être que ma question ne nécessite même pas de réponse, mais c'est quelque chose que je veux partager avec vous.

Vous dites que vous êtes indépendants en matière de programmation et que vous n'êtes pas assujettis à la partie VII de la Loi sur les langues officielles. Nous savons tous que, présentement, le commissaire aux langues officielles dit une chose, que vous dites autre chose et que cela sera tranché devant la cour.

Encore une fois, je ne comprends pas. Voici pourquoi : quand vous lisez le vocabulaire de la partie VII, il parle de mesures positives qui ne sont pas définies. Alors vous auriez, si vous voulez, seulement à reconnaître que vous avez une responsabilité. Vous auriez le droit de développer vos propres mesures positives d'après ce que les communautés ont demandé et qu'elles demandent par l'entremise des consultations. À quoi est-ce que cela nuirait à votre indépendance puisque vous auriez le choix de développer vos propres mesures positives à l'intérieur de la partie VII? On ne vous dit pas quoi faire. On vous dit tout simplement de faire quelque chose et que c'est à vous de choisir ce qui pourrait être fait.

Je vous demanderais de relire attentivement la partie VII et les mesures positives et peut-être de la considérer sous un autre angle, parce que c'est très important pour nous.

M. Lalande : C'est noté.

La sénatrice Champagne : Madame Pleszczynska, je voudrais revenir sur une chose dont vous parliez tout à l'heure. Vous parliez avec beaucoup de fierté d'une nouvelle émission qui s'appelle *Quelle histoire!*, qui prend ses racines dans les archives de Radio-Canada.

Mme Pleszczynska : Oui.

La sénatrice Champagne : Je vais vous sortir mon dada habituel et vous dire à quel point j'ai été triste et déçue, au moment de la diffusion de toutes les émissions qui visaient à célébrer les anniversaires de Radio-Canada, qu'on n'ait pas vu,

that has been done at Radio-Canada, the Grands Ballets canadiens, with Ms. Chiriaeff, *L'heure du concert*, *The Marriage of Figaro*, which won an Emmy Award in the United States. There was not a single one. Everything that we took pride in. Not even five minutes in all of the anniversary shows.

I said so when I went to Radio-Canada. No one could prove me wrong, because I reviewed the CDs of everything that was broadcast on Radio-Canada. There was nothing, neither on the radio nor on television. When it comes to your classical archives, fortunately, I know that you kept a few because Ms. Côté kindly sent me a few little treasures which made our lives so much happier.

However, how could you have made all these anniversary broadcasts without any classical music? I do not understand. That was Radio-Canada's strength. Be it *L'heure du concert* on Thursday nights, be it the great opera houses, be it Ms. Chiriaeff and her ballets — there was nothing, I do not recall anything. It is sad. I think of all those people that we will never see again, and you had the opportunity to let us see them again. I know that it is my hobby-horse, I am coming back to it. Our colleague, Senator De Bané, has his, and this is mine. I find it horrible, and I am taking the liberty to tell you so in front of a broader public audience.

Ms. Pleszczynska: Your point is taken, thank you.

The Chair: On behalf of the committee's members, I would like to thank you, Mr. Lalonde, Ms. Pleszczynska, and Mr. Cormier for coming to testify before the Standing Senate Committee on Official Languages.

I would ask you, Mr. Lalonde, to send to the committee the information requested by Senator Charette-Poulin. That would be greatly appreciated. And please do keep up your efforts to ensure that CBC/Radio-Canada meets, and even goes above and beyond, its obligations under the Official Languages Act.

(The sitting is suspended.)

(The sitting resumed.)

The Chair: The Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC) is an independent public body that regulates and supervises Canadian radio-television and telecommunication systems. The CRTC's role is to supervise all broadcasting industry players, including CBC/Radio-Canada, and to ensure that the objectives outlined in the Broadcasting Act are met.

The goal of today's meeting is to identify licencing criteria for our public broadcaster, which help the corporation to better meet its obligations under the Official Languages Act and the Broadcasting Act. To that end, we have witnesses from the

nulle part dans tout ce qui s'est fait à Radio-Canada, les Grands Ballets canadiens, avec Mme Chiriaeff, *L'heure du concert*, *Le mariage de Figaro*, qui avait gagné un prix Emmy aux États-Unis. Il n'y en a pas eu une. Tout ce qui faisait notre fierté. Il n'y a pas eu cinq minutes dans toutes les émissions particulières pour l'anniversaire.

Je l'ai dit quand je me suis présentée à Radio-Canada. Personne ne m'a prouvé que j'avais tort, parce que j'ai tout revu les CD qui ont été présentés à Radio-Canada. Ni à la radio ni à la télévision. Concernant vos archives en classique, heureusement, je sais que vous en avez gardé quelques-unes parce que Mme Côté a eu la gentillesse de me faire parvenir quelques petits bijoux qui ont rendu notre vie beaucoup plus heureuse.

Cependant, comment avez-vous pu faire toutes ces émissions d'anniversaire sans diffuser de musique classique? Je ne comprends pas. C'était la force de Radio-Canada. Que ce soit *L'heure du concert*, le jeudi soir, que ce soit les grands théâtres, que ce soit Mme Chiriaeff et ses ballets. Rien, je ne retiens rien. C'est triste. Je pense à tous ces gens que nous ne reverrons plus, et vous aviez la possibilité de nous les faire revoir une fois. Je sais que c'est mon dada, j'y reviens. Notre collègue, le sénateur De Bané, avait le sien, ça c'est le mien. Je trouve cela horrible, et je me permets de vous le dire en grand public.

Mme Pleszczynska : C'est noté, merci.

La présidente : Au nom des membres du comité, je tiens à vous remercier, monsieur Lalonde, madame Pleszczynska, monsieur Cormier, d'être venus témoigner devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Je vous demanderais, monsieur Lalonde, d'envoyer au comité l'information telle que demandée par la sénatrice Charette-Poulin. Ce serait fort apprécié. Et je vous prie de continuer vos efforts pour vous assurer que la Société Radio-Canada rencontre, et même dépasse, ses obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles.

(La séance est suspendue.)

(La séance reprend.)

La présidente : Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) est un organisme public indépendant qui régleme et supervise les systèmes canadiens de la radiodiffusion et des télécommunications. Le rôle du CRTC consiste à superviser l'ensemble des joueurs de l'industrie de la radiodiffusion, incluant CBC/Radio-Canada, et à voir au respect des objectifs inscrits dans la Loi sur la radiodiffusion.

L'objectif de la réunion d'aujourd'hui est d'identifier les éléments des licences imposées au radiodiffuseur public, qui aideront la société à mieux respecter ses obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles et de la Loi sur la radiodiffusion. À

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission. Allow me to introduce to you Mr. Scott Hutton. After his presentation, senators will have questions.

Mr. Hutton, you have the floor, and I would ask you to introduce your team.

Scott Hutton, Executive Director of Broadcasting, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission: Good evening, honourable senators. I would like to introduce to you my colleagues from the commission. With me today is the Senior Manager of French-Language Television, Ms. Renée Gauthier, and the Senior Policy Analyst of Broadcasting, Mr. Guillaume Castonguay.

The CRTC appeared before this committee last year. It is a pleasure to do it again to talk to you about the CBC/Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and certain aspects of the Broadcasting Act.

Last May, we renewed CBC/Radio-Canada's French and English language television and radio service licences for a five-year period. When the decision was announced, our chairman, Jean-Pierre Blais, said that this would allow Canadians to continue to receive the high-quality services that they expect from their national public broadcaster. He added that in a constantly evolving media universe, CBC/Radio-Canada would continue to play a key role for the vitality of English- and French-language Canadian culture throughout the country.

I would like to start this presentation by sharing with you a few details of our decision and by explaining how the conditions that we have set will help reinforce CBC/Radio-Canada's role as a pan-Canadian service that reflects and meets the needs of Canadians in both official languages, contributes to Canada's cultural life and plays a valued role in children's lives.

To make sure that the CBC/Radio-Canada can meet these objectives, we have set minimums for the different types of programs that are essential to the broadcaster's mission, which include drama, comedy and documentary programs. More specifically, we have set a target of seven hours and nine hours per week for Radio-Canada and the CBC, respectively, for these national interest programs. We have also set a minimum of 15 hours per week for children's programs.

[English]

As you know, the Broadcasting Act sets out certain objectives for the Canadian broadcasting system and, in particular, what is expected of CBC/Radio-Canada. The act explicitly states that CBC/Radio-Canada "should provide radio and television services incorporating a wide range of programming that informs, enlightens and entertains."

ce titre, nous recevons les témoins du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Permettez-moi de vous présenter M. Scott Hutton. Suite à sa présentation, les sénateurs auront des questions à poser.

Monsieur Hutton, je vous cède donc la parole et je vous demande de présenter votre équipe.

Scott Hutton, directeur exécutif de la radiodiffusion, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes : Honorables sénateurs, bonsoir. J'aimerais vous présenter mes collègues du conseil. M'accompagnant aujourd'hui est la gestionnaire principale des politiques et de la programmation de langue française, Mme Renée Gauthier, et l'analyste principal des politiques, radiodiffusion, M. Guillaume Castonguay.

Le CRTC a comparu devant ce comité l'an dernier. C'est un plaisir de le faire à nouveau afin de vous parler des obligations de CBC/Radio-Canada au titre de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects de la Loi sur la radiodiffusion.

En mai dernier, nous avons renouvelé, pour une durée de cinq ans, les licences des services de télévision et de radio de langue française et anglaise de CBC/Radio-Canada. Au moment d'annoncer cette décision, notre président, Jean-Pierre Blais, a indiqué que celle-ci permettrait aux Canadiens de continuer à recevoir les services de qualité auxquels ils s'attendent de leur radiodiffuseur public national. Il a ajouté que dans l'univers médiatique en constante évolution, CBC/Radio-Canada continuera de jouer un rôle clé pour la vitalité de la culture canadienne de langue français et anglaise partout au pays.

J'aimerais amorcer cette présentation en partageant avec vous certains détails de notre décision et en expliquant comment les conditions que nous avons imposées aideront à renforcer le rôle de CBC/Radio-Canada comme service pancanadien qui reflète et sert les besoins des Canadiens dans les deux langues officielles, contribue à la vie culturelle du Canada et joue un rôle précieux dans la vie des enfants.

Afin de nous assurer que CBC/Radio-Canada puisse atteindre ces objectifs, nous avons fixé des seuils minimaux pour les types d'émissions qui sont essentiels aux fins de la mission du radiodiffuseur, les émissions dramatiques, les comédies et les documentaires, entre autres. En particulier, nous avons précisé une cible de sept heures et de neuf heures par semaine pour Radio-Canada et CBC respectivement pour ces émissions d'intérêt national. Nous avons aussi fixé un seuil de 15 heures par semaine pour les émissions pour enfant.

[Traduction]

Comme vous le savez, la Loi sur la radiodiffusion établit certains objectifs pour le système de radiodiffusion canadien et, plus particulièrement, pour les attentes visant CBC/Radio-Canada. La loi indique clairement que CBC/Radio-Canada « devrait offrir des services de radio et de télévision qui comportent une très large programmation qui renseigne, éclaire et divertit ».

Additionally, it sets out three criteria that CBC/Radio-Canada must meet with regard to official languages. The national public broadcaster must offer services in English and French that reflect the particular needs and circumstances of official language communities and linguistic minorities; deliver equivalent quality of services in both languages; and reflect Canada and its regions to national and regional audiences while serving the special needs of those regions.

During our public consultation, we received more than 8,000 comments from Canadians, including many that were submitted through our online consultation. Many Canadians took the opportunity to tell us about the significance of the role played by the national public broadcaster in fostering and preserving our national identity.

We also held a two-week public hearing in Gatineau. Indeed, some members of this committee, the Honourable Senators Maria Chaput, Andrée Champagne and former Senator Pierre De Bané, appeared before the panel of commissioners to present their thoughts and ideas on the importance of CBC/Radio-Canada for OLMCs.

Many witnesses at the hearing gave evidence that spoke to the role of CBC/Radio-Canada in supporting Canada's OLMCs. In particular, 13 groups and organizations from OLMCs appeared to talk about the importance of CBC/Radio-Canada in promoting the vitality of Canada's French- and English-language cultures throughout the country.

Such considerations informed our decision to impose conditions of licence — hard performance targets as opposed to broad expectations — that the broadcaster must meet. These conditions will ensure that CBC/Radio-Canada continues to fulfill its legislative obligations, serve the particular needs of OLMCs, and present a balanced and diverse broadcasting schedule.

[Translation]

Allow me to share with you some of the details about these conditions. For conventional television stations, we require that the CBC/Radio-Canada broadcast programs created within OLMCs that also reflect their needs; that news updates and information programs include OLMCs; and that a certain number of programs produced within OLMCs be broadcast every week, including news updates within each of its stations.

For specialized television stations, we have maintained mandatory carriage on basic digital service of both 24-hour information services in OLMC markets. We have also instructed CBC/Radio-Canada to produce programs for RDI that reflect the

En outre, la loi établit trois critères que doit respecter CBC/Radio-Canada relativement aux langues officielles. Le radiodiffuseur public national doit prévoir des services en anglais et en français qui reflètent les circonstances et les besoins particuliers des communautés de langue officielle et des minorités linguistiques; offrir des services de qualité équivalente dans les deux langues; et présenter un reflet du Canada et de ses régions à ses auditoires nationaux et régionaux, tout en répondant aux besoins particuliers de ces régions.

Lors de nos consultations publiques, nous avons reçu plus de 8 000 observations du public, dont bon nombre ont été transmises dans le cadre de nos consultations en ligne. De nombreux Canadiens ont profité de l'occasion pour nous parler de l'importance du rôle joué par le radiodiffuseur public national relativement à la promotion et au maintien de notre identité nationale.

Nous avons également tenu des audiences publiques de deux semaines à Gatineau. En fait, certains membres du comité, comme les sénatrices Maria Chaput et Andrée Champagne ainsi que l'ancien sénateur Pierre De Bané, ont comparu devant les commissaires pour présenter leurs observations et leurs idées sur l'importance de CBC/Radio-Canada pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, ou les CLOSM.

De nombreux témoins à ces audiences ont parlé du rôle de CBC/Radio-Canada dans l'appui des CLOSM au Canada. Plus particulièrement, 13 groupes et organismes représentant les CLOSM ont parlé de l'importance de CBC/Radio-Canada dans la promotion de la vitalité des cultures canadiennes de langue française et de langue anglaise dans l'ensemble du pays.

De telles considérations sont entrées en ligne de compte dans notre décision visant à imposer des conditions de licence — c'est-à-dire des objectifs de rendement précis, plutôt que des attentes générales — que le radiodiffuseur doit respecter. Ces conditions permettront de faire en sorte que CBC/Radio-Canada continue de respecter ses obligations législatives, de répondre aux besoins particuliers des CLOSM et de présenter un horaire de diffusion équilibré et diversifié.

[Français]

Permettez-moi de vous faire part des détails entourant certaines de ces conditions. Pour les stations de télévision conventionnelle, nous avons exigé que CBC/Radio-Canada diffuse des émissions conçues dans les CLOSM et qui reflètent leurs besoins; s'assure que les bulletins de nouvelles et les émissions d'information accordent une place au CLOSM; diffuse à toutes les semaines certaines quantités d'émissions produites dans les CLOSM, y compris les bulletins de nouvelles dans chacune de ses stations.

Pour les stations de télévision spécialisée, nous avons maintenu la distribution obligatoire au service de base numérique des deux services d'information en continu dans les marchés de CLOSM. Nous avons aussi donné instruction à CBC/Radio-

concerns of Canada's major French-language regions and to earmark part of ARTV's budget to purchase programs created by independent producers outside of Quebec.

For radio services, we have asked CBC/Radio-Canada to ensure that the national news and information programs on its networks reflect OLMCs. Along the same lines, we have imposed strict licensing conditions requiring that CBEF Windsor, the local Première Chaîne station in this market, broadcast 15 hours of local francophone programs per week.

You may recall that in 2009, CBC/Radio-Canada greatly reduced the content of CBEF's local programming. Public reaction to this decision was immediate. OLMC listeners in the region complained and even created a coalition to save the CBEF's francophone programs.

In 2010, the official languages commissioner brought the matter before federal court, alleging that CBC/Radio-Canada had violated its obligations under the Official Languages Act, because the corporation did not consult southwestern Ontario's OLMC and that it had failed to correctly evaluate the consequences of its decision. Throughout our license renewal hearing, members of a coalition to save CBEF told us how important local French-language programming is for their communities. They told us that, given their proximity with the United States, they were at a disadvantage in maintaining their Canadian identity, let alone their identity as francophones in a minority community. They also mentioned that Windsor has one of Canada's highest assimilation rates for francophones. It is with these concerns in mind that we oppose strict licence conditions on CBEF Windsor.

[English]

I've listed a few of the very specific conditions of licence that we imposed on CBC/Radio-Canada in our renewal decision. There are other more administrative conditions that also bear mention. For example, we have mandated CBC/Radio-Canada to hold formal consultations with OLMCs in each region of the country at least every two years; report to the CRTC on the measures it takes to meet the needs of these communities; provide the CRTC with data on how well OLMCs believe CBC/Radio-Canada serves their interests and needs; and report annually to the CRTC on all programs that are produced in OLMCs or for their special interests.

Madam Chair, honourable senators, the conditions of licence that the CRTC imposed on CBC/Radio-Canada are positive measures taken to ensure that the national public broadcaster

Canada de produire des émissions à RDI qui reflètent les préoccupations des principales régions de langue française au Canada et de réserver une partie du budget d'ARTV pour l'achat d'émissions créées par des producteurs indépendants à l'extérieur du Québec.

Pour les services de radio, nous avons demandé à CBC/Radio-Canada de s'assurer que les nouvelles nationales et les émissions d'information de ses réseaux reflètent les CLOSM. De même, nous avons imposé des conditions de licence sévères exigeant que CBEF Windsor, la station locale de la Première Chaîne dans ce marché, diffuse 15 heures d'émission locale francophone par semaine.

Vous vous rappellerez peut-être qu'en 2009, CBC/Radio-Canada a réduit considérablement le contenu de la programmation locale de CBEF. La réaction du public à cette décision ne s'est pas fait attendre. Les auditeurs de la CLOSM de cette région se sont plaints et ont même formé une coalition afin de sauver les émissions francophones de CBEF.

En 2010, le Commissariat aux langues officielles a porté l'affaire en Cour fédérale, alléguant que CBC/Radio-Canada avait contrevenu à ses obligations au titre de la Loi sur les langues officielles, car la société n'avait pas tenu de consultation avec la CLOSM du sud-ouest de l'Ontario et qu'elle avait échoué à évaluer correctement les conséquences de sa décision. Au cours de notre audience sur le renouvellement des licences, les membres de la Coalition pour sauver CBEF nous ont fait part de l'importance de la programmation locale de langue française pour leurs communautés. Ils nous ont dit que, compte tenu de leur proximité avec les États-Unis, ils arrivaient mal à préserver leur identité canadienne, à plus forte raison leur identité francophone en situation minoritaire. Ils nous ont mentionné également que Windsor compte l'un des plus hauts taux d'assimilation au Canada côté francophone. C'est avec ces préoccupations en tête que nous avons imposé des conditions de licence sévères pour CBEF Windsor.

[Traduction]

J'ai décrit quelques-unes des conditions de licence très précises que nous avons imposées à CBC/Radio-Canada dans notre décision sur le renouvellement. Il y en a d'autres, de nature plus administrative, qu'il vaut aussi la peine de mentionner. Par exemple, nous avons demandé à CBC/Radio-Canada de tenir des consultations officielles avec les CLOSM dans chaque région du pays, au moins tous les deux ans; de faire rapport au CRTC au sujet des mesures prises par la société pour répondre aux besoins de ces communautés; de fournir au CRTC des données sur le degré de satisfaction des CLOSM quant à la manière dont CBC/Radio-Canada sert leurs intérêts et répond à leurs besoins; et de présenter un rapport annuel au CRTC sur toutes les émissions qui sont produites dans les CLOSM ou qui visent à servir leurs intérêts spéciaux.

Madame la présidente, mesdames et messieurs les sénateurs, les conditions de licence que le CRTC a imposées à CBC/Radio-Canada sont des mesures positives destinées à faire en sorte que le

continues to deliver on its Broadcasting Act and Official Languages Act objectives and continues to enhance the lives and protect the distinct cultural identities of Canadians in OLMCs across the country.

As required by the Broadcasting Act, we consulted CBC/Radio-Canada about these conditions of licence before publishing them. Such a consultation enables CBC/Radio-Canada to discuss any conditions that it perceives to be onerous.

[*Translation*]

It is worth noting that OLMC groups such as the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) supported the conditions that we set. Following our decision, the federation published a news release and congratulated the CRTC for imposing licensing conditions to ensure that the CBC/Radio-Canada strengthens its consultations with OLMCs in Canada and acts to take their advice into account.

On that subject, I would like to add that several OLMC groups are currently participating in our conversation on the future of the television system. In October, we launched “Let’s Talk TV: A conversation with Canadians” to give Canadians the opportunity to tell us how they watch television, what they watch and whether they are sufficiently informed to make programming choices and find solutions if they are dissatisfied. We also invited Canadians to hold their own events, which we call Flash Conferences. A few OLMCs have already held these very dynamic events and others intend to do the same.

I am pleased to mention that people from OLMCs participate enthusiastically in CRTC proceedings such as this one. The work done by the OLMC-CRTC Discussion Group, which we created in 2007, is largely responsible. The group is a means of communication and cooperation between the CRTC and the 27 official language minority communities that are part of it. The group is also an important forum for the CRTC to establish the best ways for communities to participate in its public processes and to consider their situation when proceeding with analyses and holding discussions.

At the beginning of the new year, we will publish a report on what we have heard throughout the first phase of our conversation. I am sure that the members of this committee will be interested in knowing what Canadians think of their broadcasting system, of television in particular, and of the way it will evolve to meet both current and future needs.

[*English*]

In the past year, the CRTC has taken other decisions that recognize the broadcasting system’s role in promoting linguistic duality. In August, for example, we granted mandatory carriage

diffuseur public national continue d’atteindre ses objectifs aux termes de la Loi sur la radiodiffusion et de la Loi sur les langues officielles et qu’il continue d’enrichir la vie des Canadiens dans les CLOSM partout au pays et de protéger leurs identités culturelles distinctes.

Comme le stipule la Loi sur la radiodiffusion, nous avons consulté CBC/Radio-Canada au sujet de ces conditions de licence avant de les publier. Une telle consultation permet à CBC/Radio-Canada de discuter de toute condition qu’elle juge trop exigeante.

[*Français*]

De façon notable, les conditions que nous avons imposées ont reçu l’appui de groupes des CLOSM, telle la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). À la suite de notre décision, la fédération a publié un communiqué et félicité le CRTC pour l’imposition de conditions de licence visant à faire en sorte que CBC/Radio-Canada renforce ses consultations avec les CLOSM du Canada et pose des gestes qui tiennent compte de leurs conseils.

De même, je tiens à ajouter que plusieurs groupes des CLOSM prennent part actuellement à notre conversation sur l’avenir du système de télévision. En octobre, nous avons lancé « Parlons télé : une conversation avec les Canadiens » pour donner aux Canadiens l’occasion de nous dire comment ils regardent la télévision, ce qu’ils regardent et s’ils sont suffisamment informés pour faire des choix au regard de la programmation et de trouver des solutions s’ils ne sont pas satisfaits. Nous avons aussi invité les Canadiens à organiser leurs propres activités, que nous appelons des conférences-éclairés. Quelques CLOSM ont déjà tenu ces activités fort dynamiques et d’autres ont prévu faire de même.

Je suis content de mentionner que les gens des CLOSM participent avec enthousiasme aux instances du CRTC, comme celle-ci. Le travail que réalise le groupe de discussion CRTC—CLOSM, que nous avons créé en 2007, en est grandement responsable. Le groupe est un lieu de communication et de collaboration entre le CRTC et les 27 communautés de langue officielle en situation minoritaire faisant partie du groupe. De même, c’est une tribune importante qui permet au CRTC de définir les moyens d’optimiser la participation de ces communautés à ses processus publics et de tenir compte de leur situation au moment de procéder à des analyses et de tenir ses discussions.

Au début de la nouvelle année, nous publierons un rapport qui fera état des propos entendus au cours de la première phase de notre conversation. Je suis convaincu que les membres de ce comité seront intéressés à connaître ce que pensent les Canadiens de leur système de radiodiffusion, de la télévision en particulier, et de la façon dont celle-ci évoluera afin de répondre aux besoins actuels et à venir.

[*Traduction*]

Au cours de la dernière année, le CRTC a pris d’autres décisions qui soulignent le rôle du système de radiodiffusion en vue de promouvoir la dualité linguistique. Par exemple, en août,

to Nouveau TV5, a French-language specialty channel that will broadcast two separate feeds. One of those feeds, TV5 UNIS, will focus on the Canadian francophonie, particularly those in official language minority communities. In our decision, we found that UNIS would contribute significantly to the objectives of the Broadcasting Act.

Our decision also made ARTV, the national French-language arts specialty television service maintained by CBC/Radio-Canada, available in anglophone markets. All distributors must offer ARTV, yet Canadians may choose to subscribe to the service or not.

[Translation]

To conclude, the CRTC passionately believes in the importance of linguistic duality and in the need to protect the rights of language minorities. We are also proud to help support the objectives of the Broadcasting Act and the Official Languages Act, and to protect the interests of OLMCs in Canada.

Those are a few of our recent decisions, and, more specifically, that was an overview of the licencing conditions that the CRTC has set for CBC/Radio-Canada. Our goal is to ensure that our national public broadcaster does not stop offering to Canadians high quality programs in the official language of their choice, regardless of where they live throughout the country, as well as to ensure that it continues to meet its obligations under the Broadcasting Act and the Official Languages Act.

My colleagues and I are pleased to answer your questions.

The Chair: Thank you, Mr. Hutton. We will now move on to questions. The first question will be asked by Senator Fortin-Duplessis.

Senator Fortin-Duplessis: Welcome to all three of you; it is a pleasure to hear you.

The CRTC renewed the Canada Broadcasting Corporation's licences last May. This licence renewal exercise has not been done for 13 years, whereas under the Broadcasting Act, licences cannot be valid for more than seven years.

Could you explain why there was such a disparity between the number of years that passed between the previous licence renewal exercise and the licensing period allowed under the act? The CRTC's decision is dated May 28, 2013, and it is in paragraph 368.

Mr. Hutton: You are quite right, the CRTC's licences can be valid for up to seven years. In the case of the Canada Broadcasting Corporation, the licence renewal study was pushed back a few times. Naturally, the CRTC has this

nous avons accordé la distribution obligatoire à Nouveau TV5, une chaîne spécialisée de langue française qui diffusera deux signaux différents. L'un de ces signaux, TV5 UNIS, se concentrera sur la francophonie canadienne, surtout les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Dans notre décision, nous avons indiqué que TV5 UNIS contribuera de façon importante aux objectifs de la Loi sur la radiodiffusion.

Notre décision a également permis la diffusion d'ARTV sur les marchés anglophones. Il s'agit d'une chaîne spécialisée de langue française axée sur les arts et gérée par CBC/Radio-Canada. Tous les distributeurs doivent offrir ARTV, mais les Canadiens demeurent libres de s'y abonner.

[Français]

Pour conclure, le CRTC croit passionnément en l'importance de la dualité linguistique et au besoin de protéger les droits des minorités linguistiques. De plus, nous sommes fiers de contribuer à appuyer les objectifs de la Loi sur la radiodiffusion et de la Loi sur les langues officielles, et de protéger les intérêts des CLOSM du Canada.

Voilà donc quelques-unes de nos décisions récentes et, de manière plus particulière, un aperçu des conditions de licence que le CRTC a imposées à CBC/Radio-Canada. Nous avons pour objectif de nous assurer que le radiodiffuseur public national ne cesse d'offrir aux Canadiens des émissions de grande qualité dans la langue officielle de leur choix, peu importe l'endroit où ils vivent au pays, et de faire en sorte qu'il continue de respecter ses obligations au titre de la Loi sur la radiodiffusion et de la Loi sur les langues officielles.

C'est avec plaisir que mes collègues et moi-même répondrons à vos questions.

La présidente : Merci, monsieur Hutton. Nous allons passer aux questions. La première question sera posée par la sénatrice Fortin-Duplessis.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Bienvenue à tous les trois, c'est un plaisir de vous entendre.

Le CRTC a renouvelé les licences de la Société Radio-Canada en mai dernier. Cet exercice de renouvellement des licences n'avait pas été fait depuis 13 ans, alors qu'en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, les licences ne peuvent être valides que pour un maximum de sept ans.

Pouvez-vous nous expliquer pour quelles raisons il y a eu une disparité entre le nombre d'années qui s'est écoulées depuis le précédent exercice de renouvellement des licences et la durée permise des licences selon la loi? Votre décision du CRTC date du 28 mai 2013, et c'est au paragraphe 368.

M. Hutton : Vous avez bien raison, les licences qu'accorde le CRTC peuvent être valides jusqu'à sept ans. Dans le cas précis de Radio-Canada, l'étude du renouvellement des licences a été reportée à quelques occasions. Le CRTC, naturellement, dispose

opportunity to renew licences through what we call the administrative route. That is the opportunity that we seized.

Why did we seize it? There were many circumstances. There were many options, including the in-depth review of television policies. At the CRTC, licences are granted for seven years, but the development of a policy to base those licences on is also considered important. When it was time to renew, there were many questions on the future of television, many problems, and that is why we put off the study of CBC/Radio-Canada's licence for a little while.

Senator Fortin-Duplessis: And so you are the ones who decided to wait?

Mr. Hutton: That is correct.

Senator Fortin-Duplessis: It was not the CBC that put forward an application for renewal.

Mr. Hutton: Not at all.

Senator Fortin-Duplessis: What are the sanctions that can be imposed on the CBC if it does not meet its conditions?

Mr. Hutton: Sanctions can be imposed on all permit holders, be it the CBC, a community licence holder or a private licence holder. It varies. Usually, when we raise an issue with an enterprise, we conduct an evaluation, more often than not when the licence is being renewed. We hold discussions and we compare the enterprise's conditions and expectations with its performance.

We have many tools in our regulatory tool box. Naturally, a formal discussion during renewal motivates people to meet their objectives. We can also conduct a more in-depth problem analysis. We can also tighten up licensing conditions; it is possible to go from an expectation to a licensing condition to a more restrictive licensing condition. There is a kind of escalator effect. When we reach the end of the escalator, we can register our decisions with the Federal Court of Appeal. We can also set shorter licensing periods that can also include refusing to renew a license, which happens very rarely.

Senator Fortin-Duplessis: According to you, has the CBC met its conditions to keep its licence?

Mr. Hutton: I believe so. When it comes to the approach that we took for the current renewal — which we just published in May — if we compare it to the approach during the discussions held in 2000, we outline certain expectations regarding many items. Television is evolving, the needs of Canadians are evolving, and we are moving forward with renewal.

de cette opportunité de renouveler, ce que nous appelons de façon administrative, les licences. C'est l'opportunité que nous avons saisie.

Pourquoi nous l'avons saisie? Il y a eu diverses circonstances. Il y a certaines options, dont la révision en profondeur des politiques en matière de télévision. Au CRTC, les licences sont accordées pour sept ans, mais nous accordons aussi de l'importance au développement d'une politique sur laquelle ces licences sont basées. Au moment du renouvellement, il y avait beaucoup de questions sur le futur de la télévision, plusieurs difficultés, alors nous avons remis l'étude de la licence de CBC/Radio-Canada à un peu plus tard.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Donc c'est vous qui avez décidé d'attendre?

M. Hutton : Effectivement.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Ce n'est pas Radio-Canada qui n'a pas présenté une demande de renouvellement.

M. Hutton : D'aucune façon.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Quelles sont les sanctions qui peuvent être imposées à Radio-Canada si elle ne respecte pas ses conditions?

M. Hutton : Des sanctions peuvent être imposées à l'ensemble des titulaires de licence, que ce soit Radio-Canada, un titulaire communautaire ou un titulaire privé. Cela varie. Habituellement, lorsque nous soulevons une problématique avec une entreprise, nous procédons à une évaluation, plus souvent qu'autrement au moment du renouvellement de la licence. Nous avons des discussions et nous comparons les conditions et les attentes de l'entreprise avec sa performance.

Nous possédons divers outils dans notre coffre à outils réglementaires. Naturellement, une discussion formelle dans le cadre d'un renouvellement sert à motiver les gens à rencontrer leurs objectifs. Nous pouvons aussi procéder à une plus grande vérification des éléments fautifs. Nous pouvons aussi resserrer les conditions de licence; on peut partir d'une attente à une condition de licence à une condition de licence plus sérieuse. C'est un peu un effet d'escalade. Lorsque nous nous rendons à la fin de l'escalade, nous pouvons enregistrer nos décisions auprès de la Cour fédérale d'appel. Nous pouvons aussi fixer des périodes de licence plus courtes qui peuvent aller jusqu'au non-renouvellement des licences, ce qui arrive très rarement.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Selon vous, est-ce que Radio-Canada respecte ses conditions pour garder sa licence?

M. Hutton : Je crois que oui. Quant à l'approche que nous avons adoptée pour le renouvellement présent — que nous venons de publier en mai —, si on la compare à celle adoptée lors des discussions en 2000, il y avait plusieurs éléments pour lesquels nous avons émis certaines attentes. La télévision évolue, les besoins des Canadiens évoluent et on procède au renouvellement.

In the current case, we changed our outlook somewhat. We raised the expectations surrounding licence conditions. Even though we outlined expectations, and objectives have in general been met, there were a few areas that were a bit weaker. After having consulted Canadians, a thousand of whom participated, and after many presentations during hearings, we decided to focus and to treat certain conditions more seriously. We therefore experienced an evolution throughout the process.

Senator Fortin-Duplessis: Since you granted the licence, at the end of May 2013, have you received any complaints about the CBC?

Mr. Hutton: I do not have the complaints log with me. Even though we issued our decision in May, the licence period started on September 1, 2013. That was about three months ago.

We often receive comments about the CBC, because it is our national broadcaster. I am sure that we have complaints going through the resolution process that applied to that period. We could follow up on the details of certain complaints that we have received.

The Chair: If you could send us that information, Mr. Hutton, it would be greatly appreciated.

Senator Poirier: Part of my question has already been answered. My colleague asked it, and it had to do with sanctions in the event that the CBC does not meet its obligations.

My question is as follows: when you renewed the CBC licence, you added conditions; did you believe that the CBC would not meet its obligations under the Broadcasting Act?

M. Hutton: At the commission, we take our obligations under the Broadcasting Act very seriously, being a party to and responsible for implementing positive measures under Section 41, Part VII of the Official Languages Act.

Of course, during our consultations, we heard some communities' dissatisfaction. We also heard various complaints made by Canadians from all regions. These complaints vary between the search for programming in general, to which of both networks was the most balanced overall; it was not only about what was popular, but about acting on a broader issue. We heard complaints from Senator De Bané, who certainly raised the issue and worked very hard to ensure that the message was understood, a message that we ourselves recognized and added as a subject of discussion during the hearing on regional representation in Radio-Canada's news, and with the CBC, and in particular, how OLMCs are represented. Those are things that we heard.

Although the expectations did not perhaps outline certain clear goals, during the last development, Canadians said certain things to us, and we tried to listen and we tried, through the measures

Dans le cas présent, nous avons changé un peu notre optique. Nous avons élevé les attentes en conditions de licence. Bien que nous ayons émis des attentes et qu'elles aient généralement rempli leurs objectifs, il y avait quand même certains endroits un peu plus faibles. Après avoir consulté les Canadiens, dont les 8 000 personnes qui sont intervenues, et suite aux nombreuses présentations lors des audiences, nous avons décidé de nous concentrer et d'être un peu plus sérieux avec certaines des conditions. Nous avons donc eu une évolution dans le processus.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Depuis que vous avez octroyé la licence, en fin mai 2013, avez-vous reçu des plaintes concernant Radio-Canada?

M. Hutton : Je n'ai pas le registre des plaintes avec moi. Bien que nous ayons émis notre décision en mai, la période de licence débutait le 1^{er} septembre 2013. Il y a de cela environ trois mois.

Nous avons souvent des interventions concernant Radio-Canada, car c'est notre diffuseur national. Je suis certain que nous en avons chez nous qui sont en processus de règlement depuis cette période. Nous pourrions faire suivre les détails des diverses plaintes que nous avons reçues.

La présidente : Si vous pourriez nous envoyer cette information, monsieur Hutton, ce serait fort apprécié.

La sénatrice Poirier : Une partie de ma question fut répondue. Elle fut posée par ma collègue et elle concernait les sanctions à savoir si Radio-Canada ne respectait pas ses conditions.

Ma prochaine question est la suivante : quand vous avez renouvelé la licence à Radio-Canada, vous avez ajouté des conditions, croyiez-vous que Radio-Canada ne rencontrait pas ses obligations en vertu de la Loi de la radiodiffusion?

M. Hutton : Au conseil, nous prenons très au sérieux nos obligations en vertu de la Loi sur la radiodiffusion et étant partie inscrite et responsable de mettre en place des mesures positives selon la section 41 et la partie VII de la Loi sur les langues officielles.

Nous avons certes entendu, lors de nos consultations, une insatisfaction de la part des communautés. Nous avons entendu diverses insatisfactions de la part de Canadiens et de Canadiennes de toutes les régions. Ces insatisfactions variaient entre la recherche d'une programmation en général sur l'ensemble des deux réseaux qui était plus équilibrée; non seulement du populaire, mais il faudra faire quelque chose de plus large. Nous avons entendu parler d'insatisfactions émanant du sénateur De Bané, qui a certainement soulevé et travaillé avec acharnement à faire comprendre le message que nous avons même reconnu et inscrit comme sujet à l'audience pour discussion sur la représentation régionale des nouvelles à Radio-Canada, comme à la CBC, et en particulier le reflet des CLOSM. Ce sont des choses que nous avons entendues.

Bien que les attentes ne précisaient peut-être pas, lors du dernier développement, certains objectifs précis, les Canadiens et Canadiennes nous ont dit certaines choses, et nous avons tenté de

that we implemented, to address them. It was part of trying to push CBC/Radio-Canada to go beyond the road that it had travelled these last few years.

Senator Poirier: Your presentation mentioned that 8,000 people throughout Canada shared their comments, be it at hearings or through online consultations. These 8,000 people, could you tell us where they come from? In terms of percentage, how many come from the east, from Quebec, from the west, from the north? Where do these 8,000 people come from?

Mr. Hutton: The online consultations were fairly broad. People came from every corner of the country and told us many things. Certain things about CBC/Radio-Canada were positive, others said that it did not go far enough to fulfil its mandate.

Senator Poirier: I am talking about percentages.

Mr. Hutton: I am getting there. I do not have the percentages.

Senator Poirier: The people who participated, these 8,000 participants, where did they come from?

Mr. Hutton: When we created the renewal notice, we received a clear message from the regions outside of Montreal and the Greater Toronto Area that pointed to dissatisfaction with services available in the regions. That was one of the very clear messages that came out of those consultations.

I do not have the regional breakdown with me. I must tell you that it could be quite difficult to produce that at this time.

Senator Poirier: You could not give us any percentage?

Mr. Hutton: I could not provide you with that. The clear message came from the regions, outside of the major centres, regarding the representation of their own region on the network. We also received a clear message from the OLMCs telling us that there was a great deal of dissatisfaction as to the services in their case.

Senator Poirier: In the case of the licence that was renewed for CBC/Radio-Canada, do you ensure some follow-up or are they required to report? In the past, it was every two years, if memory serves me well?

Mr. Hutton: We asked for various things. Obviously, they had conditions of licence that we check on every year. They provide us with a report concerning the objectives of some of those conditions.

We also gave them a mandate, as Mr. Lalande indicated, to carry out regional consultations in each of the major regions of Canada every two years. This will probably span a certain period of time. We also asked, in the annual report, for them to reflect on what they heard and on the measures that they took to deal with the shortcomings that were raised.

les écouter et tenté, par les mesures mises en place, de les adresser. Alors c'est de tenter de pousser CBC/Radio-Canada à aller plus loin que le chemin qu'ils avaient parcouru ces dernières années.

La sénatrice Poirier : Il est mentionné dans votre présentation que 8 000 personnes ont partagé des commentaires à travers le Canada, soit lors des audiences ou par le biais de consultations en ligne. Ces 8 000 personnes, pouvez-vous nous dire d'où elles viennent? En pourcentages, combien viennent de l'Est, du Québec, de l'Ouest, du Nord? D'où viennent ces 8 000 personnes?

M. Hutton : Les consultations en ligne ont été assez larges. Les gens sont venus de tous les coins du pays et nous ont dit toutes sortes de choses. Certaines choses étaient positives à l'égard de CBC/Radio-Canada, d'autres disaient qu'ils n'allaient pas assez loin pour remplir leur mandat.

La sénatrice Poirier : Je parle de pourcentages.

M. Hutton : J'y arrive. Je n'ai pas les pourcentages.

La sénatrice Poirier : Des personnes qui ont participé, ces 8 000 venaient d'où?

M. Hutton : Quand nous avons conçu l'avis de renouvellement, nous avons eu un message clair des régions à l'extérieur de Montréal et de la grande région métropolitaine de Toronto, une insatisfaction concernant les services disponibles en région. Ce fut un des grands messages qui est ressorti des consultations.

Je n'ai pas avec moi la ventilation de chacune des régions. Je dois vous dire qu'il risque d'être assez difficile de la produire à ce moment-ci.

La sénatrice Poirier : Vous ne pourriez pas nous donner de pourcentage?

M. Hutton : Je ne pourrais pas vous le donner. Le message clair venait des régions, de l'extérieur des grands centres, pour la représentativité de leur propre région au réseau. Nous avons reçu aussi un message clair des CLOSM nous disant qu'il y avait un bon lot d'insatisfaction quant aux services dans leur cas.

La sénatrice Poirier : Dans le cadre de la licence qui fut renouvelée à CBC/Radio-Canada, faites-vous un suivi ou doivent-ils faire rapport? Auparavant, c'était aux deux ans, si je me souviens bien?

M. Hutton : Nous avons demandé diverses choses. Naturellement, ils ont des conditions de licence que nous vérifions à tous les ans. Ils nous fournissent un rapport concernant l'objectif de certaines d'entre elles.

Nous les avons aussi mandatés, comme l'a indiqué M. Lalande, de mener des consultations régionales dans chacune des grandes régions du Canada à tous les deux ans. On s'imagine que cela s'étalera sur une certaine période. Nous demandons aussi, dans le rapport annuel, de faire état de ce qu'ils ont entendu et des mesures qu'ils ont prises pour tenter de régler ou de remplir les manques qui leur sont soulevés.

Senator Champagne: In your presentation, Mr. Hutton, you said that in order to ensure that CBC/Radio-Canada can meet its objectives, you established minimum thresholds for the kinds of programming that would be essential to the broadcaster's mission. You were talking about drama series, comedies and documentaries.

You heard me earlier on. I would like cultural programming to also be part of essential programming. Today, young people who are graduating either from the conservatory or the universities across the country do not have anywhere to go to make themselves known. In the past, at Radio-Canada, there was all manner of programming for young people. There was *Banc d'essai* and all kinds of things that a young person could turn to to play their instrument or sing and they were heard across the country. Often, there was a subsequent phone call where they were told, "We heard you, would you like to come and give a concert in such and such a place?" This no longer exists. Not only do they no longer play the old programs, but now there is no current programming to help young people who have studied for I do not know how many years in the conservatories, whether it be the Conservatoire du Québec in Montreal, or in Quebec, McGill or the Université de Montréal. These young people have no showcase to make themselves known. That, in my humble opinion, is part of Radio-Canada's mission.

On the other hand, I would like to congratulate you and thank you for the mandatory carriage that you granted to TV5. TV5 UNIS will do what I was hoping Radio-Canada could do. It will do so for young filmmakers, authors and actors. These people, given that there are offices across Canada, will be able to bring a script to TV5 UNIS and say: would you help us to produce this? We are here, in Manitoba, or there. And TV5 UNIS organized themselves, or they soon will be, to do so.

I think it is a fantastic idea that the CRTC had to give them a second channel, and that it is as we say a "must carry," in other words has mandatory carriage. This will help a lot, in my humble opinion, for young directors, cameramen, actors and authors. They will have more opportunities with TV5 Unis. If Radio-Canada was doing that for others, it would be a good thing; that is what I was saying earlier on, I repeated myself, I said the same thing, but in two different ways. Thank you for TV5 Unis; try to do something for Radio-Canada, to put more pressure on them, so that they take care of our youth, because they are not doing so now.

Mr. Hutton: Thank you for your acknowledgements. We have perhaps, I must admit, in the context that you mentioned, captured less of the attention and promotion of our youth. In the renewal decision, particularly with the renewal of ARTV and the semi-compulsory carriage, we also implemented conditions intended to seek programming outside of Quebec, to go into the OLMCs to look for such programming.

La sénatrice Champagne : Dans votre présentation, monsieur Hutton, vous disiez : « Afin de nous assurer que CBC/Radio-Canada puisse atteindre ses objectifs, nous avons fixé des seuils minimaux pour les types d'émissions qui sont essentielles aux fins de la mission du radiodiffuseur. » Vous parliez d'émissions dramatiques, de comédies et de documentaires.

Vous m'avez entendue tout à l'heure. J'aimerais que les émissions à couleur culturelle fassent aussi partie des choses essentielles. Aujourd'hui, les jeunes qui terminent leurs études, que ce soit au conservatoire ou dans les universités, un peu partout, n'ont pas d'endroit pour se faire connaître. Autrefois, à Radio-Canada, il y avait toutes sortes d'émissions pour les jeunes. Il y avait *Banc d'essai* et toutes sortes de choses où le jeune pouvait aller jouer de son instrument ou chanter et il était entendu partout au Canada. Souvent, un coup de fil venait et on disait : « On vous a entendu, voulez-vous venir donner un concert à un tel endroit? » Or, il n'y en plus. Non seulement, ils ne nous font plus jouer les choses d'antan, mais il n'y a plus d'émission actuellement pour aider les jeunes qui ont fait je ne sais pas combien d'années dans les conservatoires, que ce soit celui du Québec à Montréal ou à Québec, que ce soit McGill ou l'Université de Montréal. Les jeunes n'ont pas d'endroit pour se faire connaître. Cela fait partie, à mon humble avis, de la mission de Radio-Canada.

D'autre part, j'aimerais vous féliciter et vous remercier de cette distribution obligatoire que vous avez bien voulu accorder à TV5. TV5 UNIS va faire un peu ce que je souhaiterais que Radio-Canada fasse. Il va le faire pour les jeunes réalisateurs, les jeunes auteurs et les jeunes comédiens. Ces gens pourront, étant donné qu'il y aura des bureaux partout au Canada, aller porter un scénario à TV5 UNIS et dire : voudriez-vous nous aider à produire telle chose? Nous sommes ici, au Manitoba, ou là. Et TV5 UNIS se sont organisés, ou le seront prochainement, pour faire cela.

Je pense que c'est une idée extraordinaire que le CRTC a eue de bien vouloir accorder cette deuxième chaîne, et qu'elle soit, comme on dit en bon français, « *a must carry* » autrement dit qu'elle soit de distribution obligatoire. Cela va beaucoup aider, à mon humble avis, les jeunes réalisateurs, les jeunes caméramans, les jeunes comédiens, les jeunes auteurs; ils vont avoir une porte de plus avec TV5 Unis. Si Radio-Canada faisait cela pour les autres, c'est ce que je disais tout à l'heure, je me suis répétée, j'ai dit la même chose, mais de deux façons différentes. Merci pour TV5 Unis; essayez de faire quelque chose pour Radio-Canada, pour leur serrer la vis un peu, pour qu'ils s'occupent des jeunes, car ils ne s'en occupent pas.

M. Hutton : Merci pour vos remerciements. Nous avons peut-être moins capté, je dois l'admettre, dans le cadre que vous mentionniez, de la captation et de la promotion des jeunes. Dans la décision de renouvellement, en particulier avec le renouvellement d'ARTV et la distribution semi obligatoire, nous avons aussi mis en place des conditions visant à aller chercher à l'extérieur du Québec, aller dans les CLOSM et aller chercher de la programmation à cet effet.

Within the framework of the renewal of the conventional CBC/Radio-Canada channel, we also included, in what we call programs of national interest, programming that is somewhat more specific, more difficult and perhaps less common in a certain era, of which musical variety shows would be one. It is a step in the right direction; but we take note of your comments concerning youth.

Senator Champagne: There are all kinds of shows. There are no classical music programs left.

Mr. Hutton: Variety shows are more inclined to present songs; that is what seemed to be missing and what was raised in public, so we included them.

Senator Champagne: There is no more opera, no more big concerts, there is nothing left.

Mr. Hutton: It has been newly registered as a program of national interest as of September 1.

Senator Champagne: Ah, thank you sir!

Senator Charette-Poulin: Mr. Hutton, you are educating me. I am hearing the acronym OLMCs for the first time and it took me about 10 minutes to understand that when you said OLMCs, you meant official language communities in a minority situation. I am concerned somewhat that our audience might be wondering what an OLMC is. I was wondering myself — I am sorry, but I come from Sudbury, so!

Mr. Hutton: I am sorry, that is part of our daily vocabulary at the CRTC, we should have given more detail.

Senator Charette-Poulin: It is the little weakness of people in Ottawa.

Mr. Hutton: Indeed.

Senator Charette-Poulin: You were seated in the hearing room when we had the honour of welcoming three representatives from the CBC as witnesses.

You heard the director general of regional services, also responsible for ICI Radio-Canada Première, say that of all of the national programming broadcast by Radio-Canada, five hours came from outside of Montreal.

I was listening when you reminded us of the CBC's three main responsibilities. The third one was, and I will quote what you said:

To reflect Canada and its regions to national and regional audiences, while serving the special needs of those regions.

Serving the special needs of those regions, in my opinion, means regional programming. But if I go back to the first part of that sentence, it is to reflect regions to national audiences.

Do you think that the CBC is meeting its objective with five hours per week of programming that is not produced in Montreal?

Nous avons aussi, dans le cadre du renouvellement de la chaîne SRC conventionnelle, inclus, dans ce que nous appelons des émissions d'intérêt national, des émissions un peu plus particulières, plus difficiles et peut-être plus absentes à une certaine époque, les émissions musicales et de variété s'y afférant. C'est un peu un pas dans la bonne direction; mais on note votre commentaire concernant les jeunes.

La sénatrice Champagne : Il y en a de toutes les sortes. Il n'y en a plus en classique.

M. Hutton : Les émissions de variété, c'est plutôt relié à la présentation de la chanson; c'est ce qui semblait manquer et qui avait été soulevé dans le dossier public, alors nous l'avons inclus.

La sénatrice Champagne : Il n'y a plus d'opéra, plus de grands concerts, il n'y a plus rien.

M. Hutton : C'est nouvellement inscrit comme émission d'intérêt national à partir du 1^{er} septembre.

La sénatrice Champagne : Ah, monsieur, merci!

La sénatrice Charette-Poulin : Monsieur Hutton, vous faites mon éducation. C'est la première fois que j'entends l'acronyme CLOSM et cela m'a pris à peu près 10 minutes à comprendre que quand vous dites CLOSM, cela veut dire les Communautés de langue officielle en situation minoritaire. Cela m'inquiète un peu que notre auditoire se demande ce que c'est que CLOSM. Je me le suis demandé — je m'excuse, mais moi je viens de Sudbury, so!

M. Hutton : Désolé, cela fait partie de notre langue usuelle, au CRTC, on aurait dû le détailler un peu plus.

La sénatrice Charette-Poulin : C'est le péché mignon des gens d'Ottawa.

M. Hutton : Effectivement.

La sénatrice Charette-Poulin : Vous étiez assis dans la galerie quand nous avons eu l'honneur d'accueillir comme témoins trois représentants de la Société Radio-Canada.

Vous avez entendu la directrice générale des services régionaux, responsable aussi de ICI Radio-Canada Première, dire que dans toutes les émissions nationales diffusées à Radio-Canada, cinq heures par semaine proviennent de l'extérieur de Montréal.

J'écoutais quand vous nous avez rappelé les trois grandes responsabilités de la Société Radio-Canada. La troisième était, je reprends votre citation :

Présenter un reflet du Canada et de ses régions à ses auditoires nationaux et régionaux, tout en servant les besoins particuliers de ces régions.

Le service des besoins particuliers, pour moi, cela veut dire la programmation régionale. Mais si je reviens à la première partie de la phrase, c'est le reflet des régions à l'auditoire national.

Est-ce que vous pensez que la Société Radio-Canada atteint son objectif avec cinq heures par semaine qui ne sont pas produites à Montréal?

Mr. Hutton: You are quite right. Within the framework of reviewing licences and conditions of licences for CBC/Radio-Canada, there is the national mandate, there is the local mandate, the OLMCs mandate and also the ability to reflect one region to another.

We have provided, I must say, some expectations according to which this part of the representativity must increase across all services provided by CBC/Radio-Canada. In particular, for both television networks, we have also set out conditions of licence to ensure that there will indeed be representativity of different kinds of programming, but also in the regions to, improve what already existed.

Senator Charette-Poulin: Therefore there were no specific conditions, no quantified requirements?

Mr. Hutton: There were no specific or quantified conditions. It is really a more general condition to encourage an increase, at the end of the day, because it seemed to us that it was something that was lacking. The way in which we will manage this will indeed be through the conversations that they will be having with people in the regions, in the OLMCs, which will report to us what is happening over there as well. In this way, we hope we will see some progress in this area.

I also listened to Mr. Lalande. I have to tell you that all is not bleak in their case. We did impose conditions of licence and expectations on the corporation, but as Mr. Lalande said, there are, naturally, periods of financial difficulty for the corporation. There were a lot of questions raised, and that is ongoing, but we realized today with their presentation before you, as was the case during our hearings, that there has been progress and a better understanding of the issues on the regional side and as regards the OLMCs, precisely to ensure that there is better service in that area. Nevertheless, there have been some encouraging developments, and several of the conditions and expectations were even proposed by the corporation. Mr. Lalande mentioned it and I did not want to leave you with the impression that the message had not started to penetrate the corporation.

Senator Chaput: I believe, Mr. Hutton, that you must have noticed that when we are from an official language minority community, we are much stricter when it comes to the CBC and its obligations. You understand, I am sure, that when a francophone lives in a province that is mostly anglophone, every service in French counts and contributes to our growth. The loss of a service, however small it may be, is a disaster. Therefore, we appreciate the conditions that the CRTC imposed on the CBC at the time of the licence renewals.

Now we must also be fair in all this. It has to be said that the CBC has seen its annual funding reduced. It must be said that envelopes that contributed to helping us have been eliminated. There was one for local programming; it no longer exists. So the CBC will no longer have access to the revenues of that particular envelope for local programming. There was one, I have been told,

M. Hutton : Vous avez bien raison. Dans le cadre dans lequel nous révisons les licences et les conditions afférentes de CBC/Radio-Canada, il y a le mandat national, il y a aussi un mandat local, le mandat CLOSM, et aussi la capacité de se refléter d'une région à l'autre.

Nous avons prévu, je dois dire, des attentes selon lesquelles cette portion de représentativité devrait augmenter à travers tous les services de CBC/Radio-Canada. En particulier, nous avons aussi, dans le cadre des deux réseaux de télévision, prévu des conditions de licence pour s'assurer qu'il y ait justement une représentativité dans les genres, mais aussi dans les régions pour tenter de pallier un peu ce qui existait déjà.

La sénatrice Charette-Poulin : Donc il n'y a pas de conditions précises, voire mathématiques?

M. Hutton : Il n'y a pas de conditions précises ou mathématiques. C'est un peu une condition d'ordre plus général qui encourageait une augmentation, en bout de ligne, parce que c'est quelque chose qui nous semblait manquer. La façon dont nous allons le gérer, c'est justement par l'entremise des conversations qu'ils vont avoir que les citoyens dans les régions, dans les CLOSM, qui vont nous rapporter ce qui se passe là-bas aussi. C'est de cette façon-là qu'on espère qu'il va y avoir une progression dans le domaine.

J'ai écouté M. Lalande aussi. Je dois vous dire que tout n'est pas noir dans leur cas. Nous avons imposé des conditions de licence et des attentes à l'entreprise, mais comme M. Lalande l'a dit, naturellement il y a eu des périodes de difficulté financière pour l'entreprise, il y a eu du questionnement, et cela continue toujours, mais on a constaté aujourd'hui, lors de leur présentation devant vous, tout comme à nos audiences, qu'il y avait une progression et une meilleure compréhension des enjeux du côté régional et du côté des CLOSM, pour s'assurer justement qu'il y ait un meilleur service dans ce domaine-là. Il y a quand même un encouragement et plusieurs des conditions et attentes ont même été proposées par l'entreprise. M. Lalande l'avait mentionné et je ne voulais pas vous laisser avec l'impression que le message n'avait pas commencé à rentrer au sein de la société.

La sénatrice Chaput : Je crois, monsieur Hutton, que vous avez dû remarquer que, quand on vient des communautés de langue officielle en situation minoritaire, on est plutôt sévère à l'égard de la Société Radio-Canada et de ses obligations. Vous comprenez, j'en suis sûre, que lorsqu'on est un francophone qui vit dans une province majoritairement anglophone, chaque service en français compte et contribue à notre épanouissement. La perte, si minime soit-elle, d'un service est une catastrophe. Donc nous apprécions les conditions que le CRTC a imposées à Radio-Canada lors du renouvellement de ses licences.

Maintenant il faut être juste aussi dans tout cela. Il faut dire que Radio-Canada a subi des réductions de son financement annuel. Il faut dire que des enveloppes qui contribuaient à nous aider ont été éliminées. Il y en avait une pour la programmation locale; elle n'existe plus. Donc Radio-Canada ne pourra plus avoir de revenus de cette enveloppe-là pour la programmation

for capital, which was also eliminated. And if it even existed, perhaps that could have solved the problem of Jasper National Park. There are the sports activities. I do not really understand what was negotiated with Rogers, but if the CBC loses the sports revenues, the hockey nights, that will result in a further decrease in revenues.

When you will assess the CBC's activities in relation to the mandatory conditions that were imposed on it, how will you assess the results? Do you take lost revenue into consideration? How do you ensure that there is fairness and justice on both sides?

Mr. Hutton: When we moved forward with the renewal, we took the uncertainties that you have mentioned into account, as well as the cuts that had already been announced and that they were facing. The commission took a particular approach in this case because there were indeed a lot of risks, the funding was uncertain, including in the advertising market, where one has to reach the audience in order to receive the related revenues. You mentioned hockey which was for the CBC, the English-language side of the corporation, quite a significant source of revenue. You also mentioned other topics.

We had good discussions with the people at CBC/Radio-Canada, and we did indeed ask questions about what the concerns were, and we made some assessments. And the approach we chose to take was to put conditions in place, and we chose the word "minimum" to make a specific point. The thing is that in several instances, there were perhaps some gaps in their objectives. In the case of Windsor, we increased the existing service because it was unsatisfactory.

In several areas where there had been the risk of a loss of service, we chose to implement minimal conditions in order to ensure that the provision of service would not fall below these minimums.

Of course the minimum levels were put in place taking into account the various risks of loss of revenue and market changes over the licence period, which is five years. We therefore expect that these conditions will at least be reached, and if everything goes well, surpassed.

Senator Rivard: Sir, I asked CBC/Radio-Canada, earlier on, how they assessed themselves in order to know if they were meeting their mandate concerning official languages. We know that this comes under the CRTC.

Beyond the number and the quality of the complaints received, what are the other evaluation criteria to assess whether they are indeed in compliance with Official Languages Policy?

Mr. Hutton: We ourselves, at the CRTC, have what call the CRTC-OLMC Working Group. This is a working group chaired by Ms. Gauthier that reaches out to a good range of groups, 27 in

locale. Il y en avait une, m'a-t-on dit, pour du capital, qui a été éliminée. Et si elle avait existé, peut-être que cela aurait pu résoudre le problème du Parc national de Jasper. Il y a les activités sportives. Je ne comprends pas trop ce qui a été négocié avec Rogers, mais si Radio-Canada perd des revenus d'activités sportives, de soirées de hockey, cela va encore entraîner une autre baisse de revenus.

Lorsque vous allez évaluer les activités de la Société Radio-Canada par rapport aux conditions obligatoires qui lui ont été imposées, comment allez-vous évaluer les résultats? Est-ce que vous prenez en considération les pertes de revenus? Comment faites-vous pour qu'il y ait quand même une égalité et une justice des deux côtés?

M. Hutton : Lorsque nous avons procédé au renouvellement, nous avons pris en considérations les incertitudes dont vous faites mention ainsi que les coupes qui avaient déjà été annoncées et auxquelles ils devaient faire face. Le conseil a pris une approche particulière dans ce cas parce qu'il existait effectivement beaucoup de risques, le financement était incertain, dans le marché publicitaire, entre autres, où on doit rejoindre des auditoires pour recevoir les revenus y afférent. Vous avez mentionné le hockey qui était pour CBC, le pendant anglophone de la société, une source de revenus assez significative. Vous avez mentionné d'autres sujets.

On a eu de bonnes discussions avec les gens de CBC/Radio-Canada, et on a posé justement les questions à savoir quelles étaient les incertitudes, et nous avons fait des évaluations. Et l'approche que nous avons choisi de prendre était de mettre en place des conditions, et on a choisi le mot « minimum » pour faire le point particulier. C'est que dans plusieurs instances, il y avait peut-être des manques à leurs objectifs. Dans le cas de Windsor, nous avons augmenté l'offre existante parce qu'elle était insatisfaisante.

Dans plusieurs autres endroits où il y avait des risques de perte de service, nous avons choisi de mettre en place ces conditions minimales pour nous assurer que l'offre de service ne baisse pas en deçà de ces minimums.

Naturellement, les minimums ont été mis en place en considération des divers risques de perte de revenus et de changements dans le marché sur la période de licence qui est de cinq ans. On s'attend donc à ce que les conditions qui sont là soient au moins atteintes et, si tout va bien, surpassées.

Le sénateur Rivard : Monsieur le directeur général, j'ai demandé à Radio-Canada, plus tôt, comment ils faisaient pour s'autoévaluer afin de savoir s'ils remplissaient leur mandat de respect des langues officielles. On sait que cela relève du CRTC.

Au-delà du nombre et de la qualité des plaintes reçues, quels sont les autres critères d'évaluation pour savoir s'ils respectent effectivement les langues officielles?

M. Hutton : Nous-mêmes, au CRTC, avons ce que nous appelons le Groupe de travail CRTC-CLOSM. C'est un groupe de travail présidé par Mme Gauthier qui rejoint une bonne

each of the regions across all of the provinces and territories in the country. We have discussions twice a year. We are also in contact a bit more regularly, which keeps Ms. Gauthier rather busy.

Regardless of what is happening at the CBC, we asked about the OLMCs about their needs and difficulties.

We asked CBC/Radio-Canada, within the framework of the licence renewal, to consult. We have all of our figures and conditions of licence that we verify at the CRTC, and they report to us on what is measurable and calculable. But what we are looking for, and what you are looking for, is less the logical side of things and more what is happening on the front lines; and we are expecting that the corporation will carry out consultations, and, as it is indicated in the decision, we expect that they all report on what they did and on what they will do each year in order to meet the needs of the OLMCs.

The Chair: Senator Chaput made reference to the budgetary context the corporation must face. And the CRTC has granted the corporation temporary access to radio advertising revenue in order to allow it to face various financial pressures.

Several organizations representing the official languages communities in minority situations, the OLMCs, reacted negatively following this announcement.

What would you say to the concerns that communities have in the face of this new initiative by the CBC?

Mr. Hutton: I must say that the OLMCs are not the only ones to have concerns; many Canadians from all regions, and even in the major urban centres, have the same concerns.

We made the decision, indeed, to establish certain parameters. It is for a three-year period. It was after all a rather serious issue to reintroduce advertising on Espace Musique/CBC Radio 2.

We implemented measures to put in limits. Because what we understood from the consultations was that there were all kinds of concerns; competitors in the advertising market also had concerns with regard to their own services. There were community radio stations which perhaps also had concerns about their own revenues. But Canadians generally had serious concerns about several things, including the sound and the non-commercial approach, the different approaches taken by other radio stations, the public radio approach; they wanted this element to be maintained. There were also concerns about the fact that the race to find revenues would lead to a reduction of service or to changes in certain specific services.

To address these concerns, we tried to impose limits, namely four minutes per hour, whereas commercial radio has no limits; it varies between 12 to 16 minutes per hour. Naturally, these two

assiette, 27 groupes de chacune des régions de toutes les provinces et de tous les territoires du pays. Nous avons des discussions deux fois par année. Nous avons aussi des contacts un peu plus réguliers, ce qui garde d'ailleurs Mme Gauthier assez occupée.

Indépendamment de ce qui se passe chez Radio-Canada, nous nous sommes mis au fait des besoins et des difficultés auprès des CLOSM.

On a demandé à Radio-Canada, dans le cadre du renouvellement de la licence, de consulter. On a tous nos chiffres et nos conditions de licence que nous vérifions au CRTC, et ils nous font rapport de ce qui est mesurable et calculable. Mais ce qu'on va rechercher, et ce que vous cherchez, c'est moins le côté cartésien et plus savoir ce qui se passe sur le terrain, et on s'attend à ce que l'entreprise mène des consultations, et, comme c'est indiqué dans la décision, on s'attend à ce qu'ils nous rapportent ce qui a été dit et qu'ils nous rapportent ce qu'ils ont fait à chaque année pour pallier les besoins des CLOSM.

La présidente : La sénatrice Chaput a fait référence au contexte budgétaire dans lequel la société est plongée. Et le CRTC a accordé à la société un accès temporaire à des revenus publicitaires à la radio pour lui permettre de faire face aux diverses pressions financières.

Plusieurs organismes représentant les communautés de langue officielle en situation minoritaire, les CLOSM, ont réagi négativement à la suite de cette annonce.

Que répondez-vous aux inquiétudes qu'ont les communautés face à cette nouvelle initiative de la part de Radio-Canada?

M. Hutton : Je dois dire qu'il n'y a pas que les CLOSM qui ont des inquiétudes; plusieurs Canadiens et Canadiennes de toutes les régions, et même des grands centres urbains, ont les mêmes inquiétudes.

Nous avons pris la décision, effectivement, de mettre certaines balises. C'est pour une période de trois ans. C'était quand même une question assez sérieuse de réintroduire la publicité dans le service Espace Musique/CBC Radio 2.

Nous avons aussi mis en place des mesures pour limiter. Parce que ce que nous avons compris des consultations, c'est qu'il y avait diverses inquiétudes, des concurrents dans le marché publicitaire avaient des inquiétudes concernant leurs propres services. Il y avait des stations de radio communautaire qui avaient peut-être aussi des inquiétudes quant à leurs revenus. Mais l'ensemble des Canadiens avaient beaucoup d'inquiétudes à divers niveaux, quant au son et à l'approche non commerciale, l'approche différente des autres radios, l'approche de radio publique, que cette composante soit maintenue. Il y avait aussi des inquiétudes quant au fait que la course aux revenus mènerait à une réduction de services ou à un changement du service particulier.

Nous avons tenté, pour pallier ces inquiétudes, de mettre en place une limite. C'est seulement quatre minutes à l'heure, tandis qu'une radio commerciale n'a aucune limite, cela varie plus dans

services stream mostly music, but we have nevertheless limited interruptions to twice per hour, per period, in order to interrupt the music as little as possible.

For both services, we also imposed requirements, in terms of musical genre, variety of music and the number of pieces each of them have to broadcast.

All of these things are done to try to maintain the sound, if I can put it that way, or the public rather than commercial approach, while still allowing us to collect revenues. A little earlier we talked about financial challenges, problems or future risks — namely as far as hockey is concerned, for example. We basically have to try to maintain and not cut back services even more.

It was, shall we say, the best of the worst-case scenarios. It was a decision to include advertising, but to contain it, to make sure that the money coming in from radio would be maintained during that period. So we put in place a certain number of constraints to try to address those concerns, the main ones being the sustainability and quality of CBC Radio 2 and Espace Musique.

Senator Chaput: Did you study the impact on community radio stations? They are concerned, because their revenues are so small and they will lose income from advertising.

Mr. Hutton: Of course we did financial assessments to see how much revenue Radio-Canada could possibly get by making those changes.

We also studied the type of hosts at Radio-Canada as compared to those on community radio or commercial radio.

We also put things in place to help community stations, since your question was more specifically about those. We have a fund for broadcasters, to help them maintain their services and to ensure a certain level of quality and predictability. So, given of all the evaluations we have done and the measures we have already put in place, we are confident that there will not be a significant impact on commercial radio or, of course, on community radio.

Senator Charette-Poulin: I was surprised to hear the executive vice-president of French-language services, Louis Lalande, say that only three regional stations were able to produce national shows: those in Quebec City, Moncton and Ottawa.

I remember, in the 1970s and the 1980s, hearing on national radio programs which were produced in Sudbury, Winnipeg, Vancouver and Matane. Does the CRTC have the authority and the means — I will use your words — to encourage Société Radio-Canada to not deprioritize Radio-Canada's smaller stations?

les 12 à 16 minutes à l'heure. Naturellement, ce sont deux services à vocation musicale, mais nous avons aussi limité les interruptions durant les périodes à deux fois l'heure afin de limiter les interruptions en période de musique.

Nous avons aussi, pour les deux services, mis en place des obligations quant au genre de musique, à la variété et au nombre de pièces musicales que chacune d'entre elles doit mettre en ondes.

Tous ces efforts sont faits afin de tenter de maintenir le son, si je peux dire, ou l'approche publique plutôt que commerciale, tout en permettant d'aller chercher des revenus. On a parlé tantôt des défis, des difficultés ou des incertitudes financières et des risques à venir — en ce qui concerne le hockey, par exemple. On doit tenter essentiellement de maintenir et de ne pas sabrer davantage dans les services.

C'était un peu, disons, le meilleur des pires scénarios, c'était une décision de mettre en place la publicité avec certaines balises afin de s'assurer que les sommes amassées avec les budgets en radio soient maintenues durant cette période. C'est un nombre de balises qu'on a mises en place pour tenter d'aborder les inquiétudes, mais la principale inquiétude, c'était la pérennité et le maintien de la qualité du service CBC Radio 2 et Espace Musique.

La sénatrice Chaput : Avez-vous étudié l'impact sur les radios communautaires? Ils ont une inquiétude parce qu'ils ont tellement peu de revenus et ils vont perdre des revenus de publicité.

M. Hutton : Nous avons naturellement fait des évaluations financières pour évaluer combien de revenus, possiblement, Radio-Canada pourrait aller chercher par l'entremise de ses efforts.

Nous avons aussi évalué quel genre d'annonceurs seraient à Radio-Canada versus chez les radios commerciales ou les radiodiffuseurs communautaires.

Nous avons aussi mis en place des éléments de support aux radios communautaires, puisque votre question relève plus particulièrement de leur cas. Nous avons un fonds qui permet aux radiodiffuseurs d'y avoir un certain accès afin de maintenir leurs services et de s'assurer une certaine permanence et qualité. Alors, avec l'ensemble des évaluations et des mesures que nous avons déjà en place, nous avons confiance qu'il n'allait pas y avoir d'impact substantiel sur les radios commerciales et, naturellement, sur les radios communautaires.

La sénatrice Charette-Poulin : J'ai été surprise d'entendre le vice-président principal des services français, Louis Lalande, identifier seulement trois stations régionales ayant la capacité de produire des émissions nationales : Québec, Moncton et Ottawa.

Je me souviens, dans les années 1970 et dans les années 1980, d'avoir entendu à la radio nationale des émissions produites à Sudbury, Winnipeg, Vancouver et Matane. Est-ce que le CRTC a l'autorité et les moyens — je vais utiliser votre langage — d'encourager la Société Radio-Canada à ne pas reléguer en arrière-plan les plus petites stations de Radio-Canada?

Mr. Hutton: To answer your question about the CRTC's authority, yes, we have it. Several things were done in the course of the renewal to not put, shall we say, not the stations, but rather all of the regional services and all of the services to official language minority communities, on the back burner. We certainly have that authority.

I must say that we do not inspections, so to speak, to see which services are available in which regions. Rather, we look at what is actually being broadcast, so the minimum in terms of local production, licensing conditions requiring a range of services for all of the regions and minority official language communities. That is how we operate, but we have the authority to do so.

Senator Charette-Poulin: My question is not only about minority language communities. I remember outstanding programs produced by the Chicoutimi station. That is why I talked about Matane. If the responsibility of Société Radio-Canada is really to reflect Canada and its regions to a national audience, then there is a valid reason to make these regions known, like the northern Saguenay region, which is very different from the one on the lower part of the river, for instance.

Mr. Hutton: We put in place various conditions and expectations to make sure that certain levels of programming are maintained. For example, we expect the services to be maintained in the regions. At the very least, there will be a presence. Everything starts with this presence.

Senator Charette-Poulin: Thank you.

Senator Chaput: I have a brief question. Why did you not impose mandatory carriage on ARTV?

Mr. Hutton: Société Radio-Canada had made that request, and it was for mandatory distribution or carriage. So when there is mandatory carriage, all Canadians have to get it. It becomes mandatory for all Canadians — they subscribe and pay whatever subscription fees apply. In this case, ARTV has made the request, which was a smaller one, and it was to ensure that all Canadians who had subscribed would receive it. We said yes to that request.

Senator Chaput: I understand, but as an example, if I take my situation in Manitoba, we have ARTV, but we pay to get it, whereas mandatory carriage would have put it in a package, correct? Or am I not really understanding?

Mr. Hutton: Very few services do not come with fees. They all have what is called a wholesale subscription rate. Naturally, these rates, generally speaking, are negotiated between the cable companies and the broadcasters. When you subscribe to ARTV, you pay a rate to the distributor for your service package, and the distributor pays the provider, which in this case would be ARTV. There are various ways to subscribe to a service. Of course, a

M. Hutton : Pour répondre à la question concernant l'autorité, certes, nous l'avons. Plusieurs mesures ont été mises en place dans le renouvellement pour ne pas reléguer, je dirais, moins les stations, l'ensemble du service aux régions et l'ensemble des services aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Nous avons bel et bien l'autorité.

Je dois dire que nous ne faisons pas, si je peux dire, des inspections pour savoir quels services sont en place dans quelles régions. On regarde plus les résultats qui sont mis en ondes, donc des minimums de productions locales, des conditions de licence qui demandent à ce qu'il y ait un éventail de services qui représente l'éventail des régions et des CLOSM. C'est notre façon d'opérer, mais nous avons bel et bien l'autorité de le faire.

La sénatrice Charette-Poulin : Ma question ne touche pas seulement les communautés en situation minoritaire. Je me souviens d'excellentes émissions produites à la station de Chicoutimi. C'est pour cela que j'ai parlé de Matane. Si la responsabilité de la Société Radio-Canada est de vraiment présenter un reflet du Canada et de ses régions à ses auditoires nationaux, il y a un intérêt valable de faire connaître des régions, comme celle du nord du Saguenay, qui est très différente de celle du bas du fleuve, par exemple.

M. Hutton : Nous avons mis en place diverses conditions et attentes concernant le maintien de certains niveaux de programmation locale. Par exemple, on s'attend à ce que les services soient maintenus dans ces régions. Au minimum, il y aura une présence. Tout débute avec cette présence.

La sénatrice Charette-Poulin : Merci.

La sénatrice Chaput : J'aurais une brève question. Pourquoi n'aviez-vous pas imposé la distribution obligatoire à ARTV?

M. Hutton : La demande placée devant nous venait de la Société Radio-Canada et c'était pour une distribution ou une offre obligatoire. Alors s'il y a une distribution obligatoire, c'est que tous les Canadiens doivent s'y abonner. C'est une obligation que tous les Canadiens s'y abonnent et paient les frais d'abonnement afférents. Dans le cas devant nous, c'était une demande de la part de ARTV qui était moindre que celle-là, qui était de s'assurer qu'elle soit disponible à tous les Canadiens qui choisissent de s'y abonner. C'est à cette demande que nous avons répondu dans l'affirmative.

La sénatrice Chaput : Je comprends, mais à titre d'exemple, si je prends ma situation au Manitoba, nous avons ARTV, mais on paie pour pouvoir l'écouter, alors qu'une distribution obligatoire aurait fait partie d'un forfait, n'est-ce pas? Ou je ne comprends pas bien.

M. Hutton : Très peu de services n'ont pas de frais. Ils ont tous, ce qu'on appelle, un tarif d'abonnement en gros. Naturellement, ces tarifs, pour l'ensemble, sont négociés entre les câblodistributeurs et les diffuseurs en question. ARTV, quand vous vous y abonnez chez vous, vous payez un tarif pour votre ensemble de services au distributeur, et le distributeur, lui, paie son fournisseur, qui est ARTV dans ce cas-ci. Il existe divers

service can be included in your basic rate. Some services are linked to basic rates. Those services are included in mandatory carriage — they are called 91Hs — like, for example, RDI in your area. ARTV is not among them, but if it were a basic service, we would ask everyone in the community to subscribe. ARTV is basically an optional service, that is, we do not force anyone to subscribe to it. That is the difference. When you subscribe, you alone pay, as opposed to everyone paying for a subscription. That is the difference.

Senator Chaput: We are not asking for the majority of people to pay for ARTV, but if a minority of people want to watch it, then they must pay. If I can explain myself that way.

Mr. Hutton: That is right, but the basic concept of ARTV is that it is a more specific niche service, and that applies to everyone, whether they are in a majority or a minority situation. What we wanted to do with our decision, and this is what Radio-Canada wanted, was to give the opportunity to everyone who wanted to subscribe to have access to this cultural service that showcases artists, whether they are from Canada or elsewhere, but that also showcases all of the country, and that it should be an option that people can choose.

Senator Fortin-Duplessis: I have a comment: I do not normally make partisan comments, but enough is enough. When a corporation that depends on the government is not accountable for its expenses, and we have no way of knowing how the \$1.2 billion that it receives is spent —

I am going to give you an example. For the winter Olympic Games in Vancouver, money was flowing left, right and centre, but we were never able to find out exactly how much money was spent. Maybe this is where the problem lies, with all this spending. Maybe CBC/Radio-Canada needs to clean up its act, and then we would realize that there is enough money for anglophones or francophones in minority communities.

Mr. Hutton: I have made note of that. To understand this, we have made numerous comparisons. Many of the comments, during the hearings, referred to greater transparency. So, like other administrative measures, we have targeted greater transparency with regard to their services and a better understanding. We had also negotiated with them even before the hearings.

In their annual report, they are providing us with more information on a yearly basis with their financial report to the CRTC, and we put that in the public file which is available to just about everyone. It does not go into detail, I must admit, for specific shows, but rather with regard to types of shows, for example, sports. I do understand that you might be looking for a higher level.

moyens de s'abonner à un service. Naturellement, un service peut être inclus dans un tarif de base. Certains services sont mandatés aux tarifs de base. Leurs services sont à distribution obligatoires, les 91H, comme, par exemple, RDI dans votre localité. ARTV ne l'est pas, mais le service, s'il est à la base, on demanderait à tout le monde dans la communauté de s'abonner. À la base, ARTV, est un service facultatif, c'est-à-dire qu'on n'oblige pas tous les gens à s'y abonner. C'est la distinction. Quand on s'abonne, on paie plutôt que de demander à l'ensemble de la population de s'abonner et de payer. C'est un peu la distinction.

La sénatrice Chaput : On ne demande pas à la majorité de payer pour ARTV, mais la minorité, si elle veut l'écouter, elle doit payer. Si je peux l'expliquer ainsi.

M. Hutton : C'est cela, mais toute personne, qu'elle soit en situation majoritaire ou minoritaire, le concept de base avec ARTV, c'est un service de niche plus particulier. Ce qu'on voulait faire avec notre décision, et ce qui était la demande de Radio-Canada, était de donner l'occasion à tout le monde qui voulait s'y abonner, d'avoir accès à ce service culturel qui reflète les artistes, qu'ils soient canadiens ou autres, mais qui reflète aussi l'ensemble du pays, et qu'on ait l'option de le choisir.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Je vais faire un commentaire : je n'ai pas l'habitude de faire beaucoup de commentaires partisans, mais là, c'est trop. Quand une société qui dépend du gouvernement ne rend jamais de comptes pour les dépenses qu'elle effectue, et il n'y a pas moyen de savoir comment le 1,2 milliard qui lui est attribué est dépensé.

Je vais vous donner un petit exemple. Lors des Jeux olympiques de Vancouver, tout coulait à flot, mais on n'a jamais été capable de savoir combien d'argent avait été dépensé. C'est peut-être dans toutes ces dépenses et à cause de tout cela que le bât blesse. Il y aurait peut-être un grand ménage à faire à Radio-Canada. On s'apercevrait peut-être qu'il y a suffisamment d'argent pour les anglophones ou les francophones en milieux minoritaire.

M. Hutton : C'est noté. Pour les comprendre, nous avons quand même fait plusieurs comparaisons. Plusieurs des commentaires, lors des audiences, visaient à une plus grande transparence. Nous avons, effectivement, comme d'autres mesures administratives, mis en place une plus grande transparence quant à leurs divers services et une plus grande compréhension. On avait aussi négocié avec eux avant même les audiences.

Dans leur rapport annuel, ils nous rapportent plus d'informations sur une base annuelle avec leur rapport financier auprès du CRTC que nous mettons au dossier public et qui est disponible un peu à tout le monde. Cela ne va pas dans le détail, je dois l'admettre, pour des émissions particulières, mais plus par rapport à des types d'émissions, dont l'ensemble du sport. C'est peut-être à un niveau plus élevé que vous cherchez, je l'admets.

The Chair: Honourable senators, there are no more questions. I would like to thank our guests, Mr. Hutton, Ms. Gauthier and Mr. Castonguay. It is clear that you have listened to the numerous individuals who have appeared before you during the public hearings that you held. It is also clear that you have heard the dissatisfaction expressed by Canadians with regard to certain aspects of our CBC/Radio-Canada broadcaster.

We would like to thank you for having imposed stricter licensing conditions.

I was pleased to see that in your conclusion, you indicated that are passionate, and that you believe passionately in the importance of linguistic duality and the need to protect the rights of linguistic minorities.

We hope that you will vigorously maintain this passion and that your decisions will reflect it. On behalf of the committee, I would like to thank you for having appeared this evening.

(The committee adjourned.)

La présidente : Honorables sénateurs, il n'y a plus de questions. Je n'ai qu'à remercier nos invités, M. Hutton, Mme Gauthier et M. Castonguay. Il est évident que vous avez écouté les nombreux intervenants qui ont comparu devant vous lors des audiences publiques que vous avez tenues. Il est aussi évident que vous avez entendu les insatisfactions exprimées par les Canadiens et les Canadiennes par rapport à certains aspects du radiodiffuseur CBC/Radio-Canada.

Nous vous remercions d'avoir imposé des conditions de licence qui soient plus exigeantes.

J'ai été contente de voir que dans votre conclusion vous avez indiqué que vous êtes passionné et que vous croyez passionnément en l'importance de la dualité linguistique et au besoin de protéger les droits des minorités linguistiques.

Nous souhaitons que vous poursuiviez cette passion avec vigueur et que vos décisions reflètent cette passion. Au nom du comité, je vous remercie d'avoir comparu ce soir.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Monday, December 2, 2013

As an individual:

The Honourable Pierre De Bané, P.C., former senator.

Monday, December 9, 2013

CBC/Radio-Canada:

Louis Lalande, Executive Vice President, French Services;

Patricia Pleszczynska, Executive Director, Regional Services and ICI Radio-Canada Première;

Michel Cormier, Executive Director, News and Current Affairs, French Services.

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission:

Scott Hutton, Executive Director of Broadcasting;

Renée Gauthier, Senior Manager, French-language Television;

Guillaume Castonguay, Senior Policy Analyst, Broadcasting.

TÉMOINS

Le lundi 2 décembre 2013

À titre personnel :

L'honorable Pierre De Bané, C.P., ancien sénateur.

Le lundi 9 décembre 2013

CBC/Radio-Canada :

Louis Lalande, vice-président principal, Services français;

Patricia Pleszczynska, directrice générale, Services régionaux et ICI Radio-Canada Première;

Michel Cormier, directeur général de l'information, Services français.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes :

Scott Hutton, directeur exécutif de la radiodiffusion;

Renée Gauthier, gestionnaire principale, Télévision de langue française;

Guillaume Castonguay, analyste principal des politiques, radiodiffusion.